

**POUR UNE SYNTHÈSE DES DÉBATS SUR LA REDÉFINITION DE LA « NATION
QUÉBÉCOISE » (1999-2006) :
Entre confusion et dialogue**

Guillaume Poirier

Thèse de maîtrise présentée
à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa
dans le cadre du programme de maîtrise en science politique
pour l'obtention du grade M.A. Science politique

École d'études politiques

Université d'Ottawa

3 juin 2014

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
RÉSUMÉ.....	IV
REMERCIEMENTS.....	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 – CONCEPTS ET THÉORIES LIÉS AU PHÉNOMÈNE NATIONAL.....	7
MODERNE OU PRÉMODERNE?.....	8
NATION, NATIONALISME ET RELIGION	12
QUELQUES CONCEPTS CLÉS.....	14
<i>Nation et nationalisme</i>	15
<i>État, démocratie, souveraineté et identité</i>	27
QUELQUES THÉORIES DE LA NATION ET DU NATIONALISME	32
<i>Primordialisme</i>	34
<i>Pérennialisme</i>	35
<i>Ethno-symbolisme</i>	36
<i>Modernisme</i>	38
<i>Postnationalisme</i>	40
CONCLUSION	43
CHAPITRE 2 – TROIS COURANTS SE LIVRANT BATAILLE	45
DES TEXTES QUI NE TOMBENT PAS DU CIEL.....	46
SPECTRE DUMONTIEN ET VOLONTÉ DE DÉPASSEMENT DU TRAUMATISME « ETHNIQUE »	49
TROIS COURANTS EN LUTTE : RÉVISIONNISME, PLURALISME ET CONSERVATISME	51
<i>Francophonie nord-américaine ou le révisionnisme renouvelé</i>	52
<i>Pluralisme</i>	55
<i>Conservatisme</i>	59
ADAPTER LA NATION OU S'ADAPTER À LA NATION?	65
ÉLÉMENTS LIMINAIRES DE POLÉMOLOGIE	72
LES TRACES D'UNE POLÉMIQUE	79
CONCLUSION	84
CHAPITRE 3 – ERREMENTS MODERNISTES OU LE « NOUS » TROP MINCE (1999-2006).....	86
L'AMORCE D'UNE POLÉMIQUE : BOUCHARD ET LE REJET DE LA CONCEPTION DUMONTIENNE	88
LA RECHERCHE D'UNE SORTIE DU PARADIGME NATIONALISTE.....	93
THÉRIAULT ET BEAUCHEMIN À LA RESCOUSSE DE LA NATION	98
CONCLUSION : UN COURT RÈGNE POUR BOUCHARD?.....	101
CONCLUSION – RÉALIGNEMENT DES FORCES ET TRANSFORMATION DE L'OBJET DE LA POLÉMIQUE	109
BIBLIOGRAPHIE	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Typologie des formes de nationalismes sur la base de leurs objectifs.....	25
Tableau 2 – Positions des différents courants par rapport à la diversité et au caractère plus ou moins prépondérant du phénomène national.....	69

Résumé

Depuis la parution de l'ouvrage de Geneviève Mathieu en 2001 intitulé *Qui est Québécois. Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*, les discussions entourant le phénomène national au Québec ont bien changé. Fort d'une revue de la littérature internationale des théories de la nation et du nationalisme, cette thèse dresse un portrait de ces débats entre 1999 à 2006. De plus, en s'inspirant de la théorie des champs de Pierre Bourdieu ainsi que du travail polémologique de Dominique Garand, l'auteur démontre que ces débats possèdent les traits d'une véritable polémique. Cette période serait marquée par la présence de trois principaux courants luttant afin de faire triompher leur représentation respective de la nation et du nationalisme au Québec : le courant révisionniste, défendu principalement par Gérard Bouchard; le courant pluraliste, mis de l'avant pour l'essentiel par Jocelyn Létourneau et Jocelyn Maclure; ainsi que le courant conservateur, dont les principaux représentants sont Jacques Beauchemin et Joseph-Yvon Thériault. Bien que Mathieu considère avec justesse que la position défendue par Bouchard avait le vent dans les voiles en 2000, l'auteur remarque qu'elle fit cependant les frais, dans les années qui suivirent, des approches pluraliste et conservatrice. Cet alignement des forces ne s'expliquerait pas seulement par la configuration des désaccords sur le plan idéal, mais aussi par la position relative occupée par chaque courant dans le champ intellectuel québécois. Finalement, l'auteur conclut que le courant révisionniste ne s'est jamais complètement remis des critiques qui lui ont été adressées. Ce serait maintenant le courant conservateur qui aurait pris le dessus et qui se serait même institutionnalisé en devenant particulièrement influant auprès du Parti québécois.

Mots clés : Geneviève Mathieu; Pierre Bourdieu; Dominique Garand; Fernand Dumont; Gérard Bouchard; Jocelyn Létourneau; Jocelyn Maclure; Jacques Beauchemin; Joseph-Yvon Thériault; nation; nationalisme; théorie des champs; polémologie; polémique; Québec; souveraineté.

Abstract

Since the publication in 2001 of Geneviève Mathieu's book *Qui est Québécois. Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*, the discussions surrounding the national phenomenon in Quebec have changed. With a review of the international literature theories on nation and nationalism, this thesis provides a portrait of these discussions between 1999 and 2006. Furthermore, drawing on the field theory of Pierre Bourdieu and the polemological work of Dominique Garand, the author demonstrates that these debates have the features of a polemic. This period is marked by the presence of three main streams struggling to impose their respective representation of the nation and nationalism in Quebec: the revisionist approach defended mainly by Gérard Bouchard; the pluralist one, put forward essentially by Jocelyn Létourneau and Jocelyn Maclure; and the conservative current whose main representatives are Jacques Beauchemin and Joseph-Yvon Thériault. Although Mathieu

rightly considered that the position defended by Bouchard was promising in 2000, the author notes, however, that both the pluralist and conservative approaches have thereafter consistently criticize his conception. This alignment of forces cannot be explained only by the configuration of the strictly intellectual disagreements, but also by the relative position occupied by each current in the Quebec intellectual field. Finally, the author concludes that the revisionist approach has never fully recovered from these criticisms. In fact, the conservative current would have taken over and institutionalized itself by becoming particularly influential with the Parti Québécois.

Keywords : Geneviève Mathieu; Pierre Bourdieu; Dominique Garand; Fernand Dumont; Gérard Bouchard; Jocelyn Létourneau; Jocelyn Maclure; Jacques Beauchemin; Joseph-Yvon Thériault; nation; nationalism; field theory; polemology; polemic; Quebec; sovereignty.

Remerciements

Tout d'abord, je dois beaucoup à mon directeur, François Rocher, dont la rigueur, le calme et les conseils m'ont été d'une grande aide. Je n'oublierai jamais ce proverbe de La Fontaine qu'il m'a cité par cœur alors que je me plaignais de la lenteur de son ordinateur de bureau : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage » (tiré de la fable intitulée *Le lion et le rat*). À l'époque, alors que je n'avais même pas encore de sujet de thèse précis, ses mots ne m'avaient pas heurté plus qu'il ne le faut. Aujourd'hui, j'en comprends pleinement le sens.

Mon travail a aussi grandement bénéficié de l'apport de Jean-Pierre Couture avec lequel j'ai eu la chance d'échanger à plusieurs reprises. En fait, si j'ai finalement travaillé sur les débats intellectuels entourant la redéfinition de la nation québécoise, c'est surtout grâce à lui et aux conseils qu'il m'a fournis lors de l'élaboration de la première version de mon projet de thèse. De plus, je dois dire qu'il a su m'inspirer et maintenir ma curiosité pour le monde intellectuel. Il a été un véritable mentor pour moi.

Sur le plan du financement, j'ai reçu l'aide du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario (BESO) ainsi que du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

Je tiens également à remercier tout spécialement mes amis qui, même s'ils ne partagent pas le même intérêt que moi pour le monde des idées et la science politique, m'ont encouragé à persévérer dans ma démarche. Ils ont su être là quand ça comptait.

Finalement, je tiens à souligner l'importance de mes parents, Louise et Normand, sans qui le présent travail n'aurait jamais vu le jour. Leur soutien inconditionnel et constant tout au long de ce processus a été essentiel. Dans les moments difficiles, où le cœur n'y était plus, ils ont su me redonner courage. Lorsque je m'écarterais de mes objectifs, que je préférerais un peu trop les frivolités au détriment du travail patient et solitaire nécessaire à toute réflexion, ils ont su poser les gestes ou prononcer les paroles me permettant de rectifier le tir. Merci encore.

G. P.

INTRODUCTION

Comme le constate Jocelyn Maclure, avec la multiplication des appartenances identitaires issues en bonne partie de la diversité inhérente et grandissante des sociétés modernes, « [i]l est devenu virtuellement impossible de saisir la complexité des identités en se rapportant uniquement à l'une des filières identificatrice du sujet (nation, genre, classe, etc.) » (2000, p. 28). La pression pour repenser la nation, qui se voulait naguère surdéterminante et unifiée, devint en ce sens importante afin que ce concept demeure pertinent et qu'il s'accorde en quelque sorte avec le pluralisme propre aux sociétés modernes. Il ne faut pourtant pas se limiter à concevoir ces profondes et rapides transformations de la société québécoise comme une simple variable explicative. En fait, bien que cette diversification du paysage social et démographique pousse à l'évidence vers le renouvellement du concept de nation, il est clair qu'à leur tour, les débats qui en découlèrent agirent et agissent encore sur la société québécoise ainsi que sur les façons dont on se représente et délimite l'appartenance nationale. Ces questions identitaires peuvent parfois sembler futiles pour certains, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont des effets considérables bien au-delà du monde des idées. L'exclu, celui se trouvant du mauvais côté de la frontière identitaire, en aurait long à dire sur les effets concrets de « simples » débats intellectuels. S'intéresser à ces débats, en rendre compte et en projeter une certaine image, c'est donc bien davantage que de s'intéresser à des querelles d'initiés.

À la suite de Geneviève Mathieu qui publia en 2001 une synthèse des discussions sur la redéfinition de la nation québécoise entre 1995 et 2000, nous voulons rendre compte de l'évolution de ces débats qui sont bien loin d'être terminés. Plus précisément, dans le cadre de cette thèse, nous aimerions présenter *quelles sont les principales conceptions de la nation*

québécoise que l'on retrouve au cours de la période allant de 1999 à 2006 et comment elles ont interagi dans le cadre des débats sur la redéfinition de la nation québécoise? Nous avons décidé de nous attarder à cette période précise, car elle fut marquée, comme nous le verrons, par des transformations importantes dans l'espace intellectuel québécois qui se sont traduites par la suite, croyons-nous, sur le plan proprement politique.

Nous soutiendrons qu'il existe plusieurs conceptions dans les débats sur la redéfinition de la nation québécoise entre 1999 et 2006 qui se regroupent en trois principaux courants : le courant révisionniste¹ défendu principalement par Gérard Bouchard; le courant pluraliste² mis de l'avant pour l'essentiel par Jocelyn Létourneau et Jocelyn Maclure; ainsi que le courant conservateur³ dont les principaux représentants sont Jacques Beauchemin et Joseph-Yvon Thériault. Les rapports entre ces conceptions plus ou moins concurrentes les unes par rapport aux autres sont caractérisés entre autres par l'incompréhension, voire la confusion. En fait, on pourrait avancer que ces conceptions se sont construites en bonne partie à partir de lectures assez approximatives et parfois même caricaturales des travaux des auteurs associés aux autres conceptions.

Afin d'y voir plus clair, nous procéderons tout d'abord à une revue de la littérature des théories de la nation et du nationalisme inspirée en grande partie de la synthèse d'Anthony D. Smith (2010), et ce, afin de mieux situer les courants québécois au sein de la littérature

¹ Il ne s'agit pas ici du révisionnisme au sens où l'entend l'historiographie québécoise, mais bien dans le sens plus général d'une remise en cause des fondements d'une tradition qui est, dans le cas qui nous occupe, celle de la survivance.

² Nous ne voulons surtout pas sous-entendre que seuls les tenants du courant pluraliste souscrivent à la thèse du pluralisme identitaire. Comme nous le verrons plus loin, le courant révisionniste y souscrit tout autant, mais en demeurant à l'intérieur du paradigme nationaliste. Même le courant conservateur adhère, sous certaines réserves, à une conception pluraliste de la société québécoise.

³ Les auteurs que nous associons à ce courant font preuve à notre avis d'une posture conservatrice en matières identitaire et culturelle. Il se peut fort bien que dans d'autres domaines, Beauchemin et Thériault soient fort éloignés du conservatisme.

internationale. Cependant, une lecture centrée sur les textes est à notre avis insuffisante si l'on veut vraiment rendre compte de ce qui s'est passé au cours de la période allant de 1999 à 2006. En fait, nous postulons qu'il n'y a pas que les différences sur le plan idéal, c'est-à-dire sur le plan des prémisses épistémologiques et ontologiques, qui sont en mesure de donner un sens au déroulement des débats. Le monde intellectuel au sein duquel les auteurs produisent leurs textes possède lui-même ses propres logiques, ses propres structures qui déterminent à leur tour les particularités et l'évolution des échanges. En ce sens, afin d'ajouter un peu de contexte au texte, nous aurons aussi recours à la théorie des champs de Pierre Bourdieu ainsi qu'au travail de Dominique Garand (1989) sur le discours polémique. Cependant, l'essentiel de notre contribution demeure de produire une synthèse des principaux écrits entre 1999 et 2006. Notre utilisation de la théorie des champs ainsi que de la polémologie ne se veut en fait qu'un premier exercice, qu'une incursion en ces domaines et ne constitue en rien une étude sociologique exhaustive du champ intellectuel québécois.

Cette étude cherche en fait à combler le vide suivant la période de 1995 à 2000, qui fut déjà couverte par Mathieu, et vise aussi à rectifier le tir. En effet, depuis la parution de l'ouvrage de Mathieu en 2001, il n'y a pas eu de nouvelle synthèse du débat sur la redéfinition de la nation québécoise. Nous tenterons donc de rendre compte des débats entre 1999 et 2006 de manière succincte tout en témoignant d'au moins trois profondes transformations depuis 2001. Premièrement, Mathieu considérait que la conception de la nation ayant l'avenir le plus prometteur était celle de Bouchard (Mathieu, 2001, p. 134-135). Or, force est de constater que cette conception a fait l'objet, au cours de la période qui nous occupe, de nombreuses critiques. Elle fit les frais des défenseurs de la conception pluraliste, mais plus particulièrement des tenants de la conception conservatrice qui tendent quant à eux

à attaquer tant la position de Bouchard que celles de Létourneau et de Maclure. En effet, Thériault et Beauchemin accordent énormément d'importance, dans leur ouvrage respectif, à la critique des conceptions de la nation issues de la « modernité radicale », tout en utilisant des arguments pour le moins similaires. Deuxièmement, pour Mathieu, le débat s'est amorcé afin de s'éloigner des fâcheux propos de Parizeau et de la conception ethnique de la nation qu'ils sous-entendaient. À la suite de la défaite du camp souverainiste au référendum de 1995, le premier ministre avait en fait attribué la défaite à l'« argent » et au « vote ethnique », laissant ainsi sous-entendre une conception exclusive de la nation québécoise⁴. Cependant, on semble avoir assisté, durant les années 2000, à un renversement important de la situation. La déclaration de l'ancien premier ministre n'est plus perçue, par certains, dont les tenants de la conception conservatrice, comme la source d'un processus sain de réactualisation du concept de nation, mais comme un traumatisme qui mena à une trop grande ouverture à la modernité jusqu'à mettre en péril l'existence même de la nation québécoise. Troisièmement, le débat s'est aussi fait, selon Mathieu, en réaction à la conception dumontienne de la nation. Cependant, avec la (ré)émergence de la conception conservatrice, il semble que l'on assiste du même coup à un retour à la thèse dumontienne : aucun projet politique québécois n'est possible sans qu'il se fonde sur un sujet politique dont la principale référence est canadienne-française. En ce sens, les tentatives de redéfinition de la nation qui ne sont pas suffisamment chargées sur le plan de l'héritage canadien-français sont de ce point de vue jugées comme étant vouées à l'échec. Elles menaceraient même l'intégrité et l'existence de cette société distincte. Au cours des pages qui suivent, nous

⁴ Les paroles exactes prononcées par Jacques Parizeau sont les suivantes : « Mes amis, c'est raté, mais pas de beaucoup. Non non non, et c'est réussi sur un plan. Si vous voulez, on va cesser de parler des francophones du Québec, voulez-vous? On va parler de nous, à 60 % [...] C'est vrai qu'on a été battu, au fond, par quoi? Par l'argent et des votes ethniques, essentiellement » (tiré du site Internet de Radio-Canada : http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/pointderupture/Chapitre_9.shtml, le 23 janvier 2014).

tenterons donc de rendre compte de ces transformations tout en cherchant, bien modestement, à comprendre ce qui a bien pu se passer.

Le choix d'entreprendre notre revue de la littérature québécoise en 1999, tout comme celui de la terminer en 2006, n'est évidemment pas anodin. Comme nous le verrons plus loin, avec la parution de *La nation québécoise au futur et au passé*, Gérard Bouchard jeta en 1999 un pavé dans la marre en soulignant ce qui posait à son avis problème, c'est-à-dire la propension à concevoir la nation québécoise d'une manière encore trop ethnique, et pointa du doigt Fernand Dumont en tant que pierre d'assise contemporaine d'une telle conception. Cet ouvrage marqua l'amorce d'une polémique qui prit une nouvelle forme en 2006 avec le début de la « crise » des accommodements raisonnables. À partir de ce moment, le regard réflexif que portait les intellectuels sur l'ensemble ou presque de la société québécoise se concentra sur les communautés ethnoculturelles et sur ce qui serait « raisonnable » ou non d'accepter, pour la majorité, sur le plan des pratiques culturelles différenciées en provenance des groupes minoritaires. Les débats se poursuivirent, les acteurs en furent essentiellement les mêmes, mais l'objet de la polémique prit un nouveau visage, non plus tourné vers le « Nous », mais bien davantage vers l'« Autre ».

Notre travail se divise en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous procéderons à une revue de la littérature théorique sur la nation et le nationalisme tout en nous intéressant à ses principaux concepts. Deuxièmement, fort de l'appui de cette littérature, nous ferons état des trois courants et chercherons à en cerner les principales caractéristiques, et ce, tout en présentant l'amalgame sociologique et polémologique qui contribuera à jeter un regard original sur la période qui nous intéresse. Pour le troisième chapitre, nous verrons en quoi, en

accordant une attention particulière à la séquence des évènements, la période fut marquée par la polémique.

Chapitre 1 – Concepts et théories liés au phénomène national

Les débats sur la redéfinition de la nation québécoise depuis le début des années 2000 sont particuliers en ce sens que les incompréhensions et les malentendus y prolifèrent, et ce, d'une façon certainement plus aigüe qu'en ce qui a trait à la moyenne des joutes intellectuelles. En fait, il est clair qu'avant même que ne surgissent les désaccords entourant la « nation québécoise », dans bien des cas, les différents auteurs impliqués dans ces débats sont loin de partager les mêmes vues en ce qui concerne la « nation » et le « nationalisme ». Pour rendre les choses encore plus complexes, la littérature sur le nationalisme propose des manières incompatibles d'aborder leur étude. De plus, au sein de chaque société, on retrouve presque autant d'auteurs que de commentateurs de la question nationale. Comme le souligne Anthony D. Smith :

[...] even if it lacked great thinkers, nationalism – or perhaps we should say, the concept of nation – has attracted considerable numbers of influential intellectuals – writers, artists, composers, historians, philologists, educators – who have devoted their energies to discovering and representing the identities and images of their respective nations, from Herder, Burke and Rousseau to Dostoevskii, Sibelius, Diego Rivera and Iqbal (Smith, 2010 : 2).

On peut dire qu'au sein de chaque « nation », les intellectuels ont eu tendance à mettre la main à la pâte, à participer activement à la construction de l'identité nationale, à l'élaboration de son imaginaire et de ses mythes plutôt qu'à approcher le phénomène de manière distante et réflexive. De ce point de vue, s'intéresser aux formes que devrait prendre la nation, produire un récit de son passé ou définir quel devrait être son avenir, c'est en quelque sorte reconnaître *à priori* sa réalité et contribuer à sa formation.

Dans ce chapitre, nous traiterons d'abord de quelques positions sur les origines du nationalisme et de la nation, pour ensuite clarifier les concepts centraux et pour finalement

présenter les principales approches théoriques, le tout en nous appuyant essentiellement sur la classification d'Anthony D. Smith que nous retrouvons dans sa fameuse synthèse intitulée *Nationalism* (2010). En brossant ce tableau des travaux en science politique et en sociologie portant sur le phénomène national, il nous sera possible de prendre un peu de recul à l'égard de la question nationale québécoise. En effet, il n'est pas facile, en tant que Québécois, d'aborder ces questions avec tout le détachement nécessaire, alors même que nous avons le nez collé sur notre objet de recherche. Malgré tous les outils conceptuels et théoriques dont nous nous entourerons afin d'aborder les débats sur la nation québécoise avec le plus de rigueur intellectuelle possible, la ligne demeure évidemment mince entre la participation active et partisane à la discussion et la position de « descripteur-commentateur »⁵ à laquelle nous tenterons d'arriver.

1.1- Moderne ou prémoderne?

Pour certains auteurs, dont Smith, le nationalisme est avant tout une idéologie puissante possédant sa propre autonomie : « [n]ationalism has its own rules, rhythms and memories, which shape the interests of its bearers even more than they shape its contours, endowing them with a recognizably « nationalist » political shape and directing them to familiar nationalists goals » (Ibid.: 3). De ce point de vue idéal, le nationalisme se veut une source d'explication en soi, et non pas le résultat de facteurs matériels ou encore institutionnels, comme les approches plus marxisantes ou celles du « nation-building » tendent à le concevoir. Bien qu'il insiste sur l'autonomie du nationalisme et sa dimension

⁵ Par « descripteur-commentateur », nous entendons une position mitoyenne entre la description pure et simple, sous la forme de résumé des débats sur la question nationale, et le commentaire analytique et critique de ce débat. À la manière des descripteurs et commentateurs d'événements sportifs, nous voulons proposer une lecture de ce débat qui se suffit à elle-même, et ce, en évitant autant que possible de chausser les patins ou de jeter les gants! Cependant, il faut reconnaître que dans les moments de grandes tensions, les descripteurs et les commentateurs sportifs finissent toujours par dévoiler leurs couleurs...

idéologique, Smith considère qu'il plonge ses racines dans le passé et les liens substantiels qui unissent les membres d'une même communauté. À son avis, « [...] the masses [are not] simply a *tabula rasa*, waiting for the nationalist messages of their rulers to be inscribed on their minds and hearts [...] » (Ibid. : 88). Au contraire, en s'inscrivant à l'encontre des approches modernistes et plus précisément de sa branche constructiviste, Smith affirme que les ethnosymbolistes, dont il est le principal représentant :

[...] have seen the process of nation-formation as not so much one of construction, let alone deliberate « invention », as of *reinterpretation* of pre-existing cultural motifs and of *reconstruction* of earlier ethnic ties and sentiments. If modernists and constructionists have been overly concerned with a « retrospective nationalism », ethno-symbolists have pointed to the equally serious dangers of a « blocking presentism », that is, an exclusive focus on the views and interests of the present generation in shaping the past. This makes it difficult, if not impossible, to grasp the many ways in which ethnic pasts help to shape present concerns by providing the cultural frameworks and parameters within and through which the needs and understandings of the present are formed and articulated (Ibid.: 90).

L'approche de Smith considère donc le nationalisme comme étant une idéologie autonome qui agit autant sur les individus et les collectivités qu'elle en est le produit. Cependant, l'idéologie nationaliste, selon Smith, n'est puissante et influente que dans la mesure où elle reprend efficacement à son compte des éléments ethniques et culturels préexistants. L'agir autonome du nationalisme n'est donc qu'apparent : c'est avant tout sa capacité à réactualiser le passé spécifique d'un groupe qui explique la prégnance de cette idéologie. En ce sens, le nationalisme est tributaire de ce passé ethnoculturel. Pour Smith, l'idéologie n'est donc pas aussi centrale qu'il le laisse entrevoir de prime abord. Le nationalisme n'est essentiellement que le support idéal d'une réalité concrète préexistante, cette dernière étant en bout de piste la véritable variable agissante. Il permet simplement à cette réalité de prendre forme dans le présent. De ce point de vue, la nation aurait donc une réalité objective extérieure au cadre idéologique au sein duquel elle s'insère. En somme, la

nation aurait des origines prémodernes et antérieures au nationalisme : elle serait bien plus la source du nationalisme qu'elle n'en est le produit.

Selon d'autres auteurs, dont Benedict Anderson, la nation est un produit de la modernité. Elle émerge avant tout à la suite de transformations dans les conditions matérielles d'existence : développement de l'imprimerie et intensification de la circulation de l'information; émergence du capitalisme; mise en place d'un système d'éducation uniforme; consolidation de l'État; mobilisation des masses par l'élite, etc. (Seymour et coll., 1998 : 16). En ce sens, la nation ne peut être pensée qu'en intime relation avec le nationalisme : son existence est avant tout profondément subjective et idéelle, avant d'être objective et matérielle. Pour reprendre la célèbre formule d'Anderson, la nation « [...] is an imagined political community – and imagined as both inherently limited and sovereign » (Anderson, 2006 : 6). De ce point de vue, la réalité de la nation se situe donc sur le plan des symboles et de l'imaginaire. Elle n'est réelle qu'à travers la représentation que l'on s'en fait. Anderson ne nie pas que le nationalisme et la nation fassent appel à la mémoire et au passé, mais il croit que cette mobilisation est avant tout une construction, un assemblage symbolique opéré par les communautés. De ce point de vue, ce sont les sujets actuels qui jettent un regard sur le passé et s'en font une image. Ce sont eux qui agissent, qui se donnent une représentation du passé, et non pas ce dernier qui s'impose de lui-même et conditionne le présent de la nation.

Comme le souligne Anderson, certains auteurs vont plus loin et considèrent même que le nationalisme crée de toutes pièces la nation en projetant une fausse image de pérennité et d'homogénéité. Par exemple, Ernest Gellner mentionne que le « [n]ationalism is not the awakening of nations to self-consciousness : it invents nations where they do not exist » (Gellner, 1964 : 169, cité par Anderson, 2006 : 6). Anderson, en présentant la nation comme

une communauté *imaginée*, conserve une part d'authenticité à la nation, alors que Gellner, en la présentant comme étant carrément *inventée*, la rapproche davantage du modelage conscient et de la falsification (Anderson, 2006 : 6).

À la suite d'Anderson et Gellner, nous pensons que la nation et le nationalisme sont avant tout des construits et des produits de la modernité. Cependant, nous refusons de rejeter toute forme de continuité ou de parenté entre un passé ethnique prémoderne et la nation, et ce, même dans sa forme la plus achevée. Cette reconnaissance du rôle secondaire joué par certaines caractéristiques prémodernes dans la formation des nations et du nationalisme ne doit toutefois pas être interprétée comme étant une défense des explications centrée sur le passé ethnique ou culturel : il est possible de reconnaître l'apport de l'ancien sans pour autant le considérer fondamental et sans nécessairement verser dans son apologie, bien que ce glissement puisse être possible et même fréquent.

Pour le dire autrement, il ne faut tout simplement pas exagérer la lecture objectivante et primordialiste de ceux qui, comme Smith, conçoivent la nation comme étant prémoderne. En fait, comme le souligne Roger Brubaker, « [t]oday, few if any scholars would argue that ethnic groups or races or nations are fixed or given; virtually everyone agrees that they are historically emergent and in some respects mutable. [...] In this sense, we are all constructivists now » (Brubaker, 2009 : 28). Ainsi, concevoir la nation comme étant prémoderne, ou plutôt comme ayant des *origines* prémodernes, ne signifie pas pour autant que ces auteurs la croient nécessairement immuable et supérieure à toute autre forme d'identification, mais bien qu'ils considèrent que l'entité qui a émergé au tournant de la modernité puise ses racines et sa force principalement dans des facteurs substantiels qui n'ont rien à voir avec les transformations matérielles et idéelles propres aux Lumières, bien

que ces derniers facteurs aient aussi joué un rôle important. À la limite, comme le souligne Jonathan Hearn, il serait peut-être préférable de s'éloigner de l'opposition entre moderne et prémoderne dans la mesure où cela en revient à se demander ce qui est arrivé en premier entre l'œuf ou la poule (Hearn, 2006 : 9).

1.2- Nation, nationalisme et religion

Une autre explication sur l'origine de la nation et du nationalisme, dans un registre plus fonctionnaliste et s'éloignant de la dichotomie moderne/prémoderne, insiste sur les besoins affectifs qui seraient comblés par l'appartenance nationale. Bien des auteurs vont même jusqu'à comparer le nationalisme avec la religion, en mentionnant que ces deux phénomènes comblent des besoins similaires. En fait, le nationalisme aurait graduellement rempli le vide laissé par la sécularisation (Hearn, 2006 : 227; Zawadzki, 2006 : 295; Smith, 2010 : 36-39). Paul Zawadzki, en s'inspirant entre autres de Émile Durkheim, Gellner et Brubaker, se demande, comme question de départ : « [s]i la sortie du théologico-politique n'implique pas la disparition pure et simple du croire religieux, s'il est du religieux hors des religions traditionnelles instituées, quelles en sont les nouvelles formes » (Zawadzki, 2006 : 289) ? L'auteur soutient entre autres que le nationalisme est aujourd'hui une « religion séculière », notion paradoxale qui présente le phénomène comme s'inscrivant dans « [...] un rapport ambivalent à la fois à l'autonomie de la politique et au temps » (ibid. : 295). En fait, l'auteur part du postulat suivant : bien que les sociétés aient procédé à l'autonomisation du domaine politique par rapport au domaine religieux, le besoin d'une identité surdéterminant les différences individuelles est demeuré en place. Ce présupposé en tête, Zawadzki affirme que :

[L]es sociétés démocratiques modernes, qui dévalorisent le passé au nom de l'avenir et la tradition au nom de la liberté, libèrent en même temps qu'elles ne fragilisent l'individu dont l'identité cesse d'être une évidence pour devenir une question. Mais tandis que les sociétés libérales et laïques renvoient cette question, comme toutes celles qui portent sur le sens ultime, vers le privé des consciences, l'entreprise nationaliste se caractérise au contraire par une tenace volonté de la repolitiser (ibid. : 296).

De ce point de vue, le nationalisme serait donc un contrecoup de la dépolitisation de l'identitaire religieux. Contrairement à la religion, il serait tourné vers l'avenir, vers les projets et les actions politiques, mais il se tournerait du même coup, d'une manière semblable aux grands récits religieux, vers le passé, l'histoire et la question des origines (ibid. : 295-296). L'auteur conclut que les sociétés occidentales actuelles, qu'il qualifie de postmétaphysiques, sont en train d'arriver, par une « [...] dynamique d'individualisation du rapport au sens [...] » et non sans poser d'autres problèmes, à se départir de toute forme de surdétermination, qu'elle soit divine, nationale ou autre, afin de laisser place au pluralisme démocratique (ibid. : 308-309). Ce « [...] déclin historique des rêves unitaires [...] » laisserait cependant ouvertes certaines questions, notamment sur le plan de la légitimité démocratique, entourant la dislocation du couple identité collective/sujet politique (ibid. : 308-309)⁶.

Pour Brubaker, ce n'est cependant pas la sécularisation en tant que relégation de la religion et des questions de sens dans la sphère privée qui permet l'essor du nationalisme, mais bien la sécularisation en tant que « [...] differentiation of various autonomous realms of human activity from religious institutions and norms [...] » (Brubaker, 2012 : 16). De ce point de vue, la religion et ses institutions continuent à agir dans le domaine public, mais l'autonomisation des domaines politique, économique et social, c'est-à-dire la fin de la

⁶ Les trois courants identifiés dans le débat québécois apportent évidemment des réponses bien différentes à ces questions.

domination religieuse sur l'ensemble de la vie collective, permit au nationalisme de prendre place. Si les affaires religieuses avaient véritablement été reléguées à la sphère privée, le nationalisme, relevant avant tout de la sphère publique, n'aurait pas pu s'entremêler aussi facilement avec elles. En effet, si la religion n'avait pas conservé ses caractéristiques avant tout publiques et collectives, aucun nationalisme n'aurait pu, par exemple, articuler des revendications sur la base de traditions ou de critères religieux et aucun nationalisme ne pourrait être qualifié de pluraliste en raison de sa propension à accommoder la diversité religieuse! En somme, le nationalisme et la religion n'auraient pas eu à être confrontés l'un à l'autre de quelque façon que ce soit.

Malgré leurs ressemblances et le fait qu'ils puissent s'entremêler dans une multitude de configurations, le nationalisme et la religion demeurent deux catégories distinctes : « [l]anguages of religion and nation, like all forms of language, can be intertwined pervasively. But even when the languages are intertwined, the fundamental ontologies and structures of justification differ » (ibid : 17). Cette position nous semble juste dans la mesure où, même si les deux phénomènes font appel à une certaine forme de transcendance, il faut dire qu'il y a au moins une différence entre faire des revendications politiques au nom de la nation ou au nom de Dieu : la nation fait référence à la collectivité vers laquelle les revendications sont tournées, possédant ainsi une certaine légitimité démocratique, alors que Dieu lui est tout à fait extérieur.

1.3- Quelques concepts clés

Après avoir brossé un premier portrait des questions entourant les origines du nationalisme et de la nation, nous tenterons maintenant de présenter certaines définitions des

concepts que nous jugeons essentiels afin de proposer une lecture plus nuancée des débats québécois. Nous nous intéresserons principalement aux concepts de nation et de nationalisme. Il ne s'agit pas de les définir de manière irrévocable, dans la mesure où ces notions demeurent polysémiques et hautement controversées, mais bien d'en proposer des définitions provisoires qui nous permettront d'éclairer un peu mieux les débats auxquels nous nous intéressons et qui, nous le souhaitons, seront sujettes à quelques ajustements au fur à mesure que nous brosserons le tableau de cet épisode.

1.3.1- Nation et nationalisme

Nous avons précédemment mentionné que nous sommes d'avis que la nation ne se conçoit pas en dehors du nationalisme dans la mesure où elle est avant tout de l'ordre de la représentation. Elle est une image que l'on se fait de la communauté à laquelle on appartient bien plus qu'elle ne se présente comme une entité observable dont on peut circonscrire les principales caractéristiques. En ce sens, c'est le nationalisme qui crée l'image de la nation. Cette dernière ne possède qu'une *apparence* de substantialité, et ce, grâce au discours nationaliste qui, à force de répétitions, donne forme à la nation. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de deux mots distincts qui renvoient à des dimensions différentes d'un même phénomène. Il est possible de faire une distinction courte et claire entre ces deux dimensions, tout en montrant leur intime relation : la nation renvoie à la dimension plus sociologique, institutionnalisée et statique du phénomène national, alors que le nationalisme fait plutôt référence à son côté dynamique et tourné vers l'action, c'est-à-dire vers l'institutionnalisation de la nation. Une fois cette stabilité atteinte, une fois la nation institutionnalisée, le nationalisme poursuit son travail en réaffirmant sans cesse sa réalité et sa nécessité.

Le terme nation est cependant plus ancien. Comme le soulignent Dieckhoff et Jaffrelot, il « [...] procède du verbe latin nasci, « naître ». Il désigna pour commencer un groupe de personnes originaires de la même terre » (Dieckhoff et Jaffrelot, 2006 : 15). Il ne prit son sens moderne qu'à la suite du processus de démocratisation qui toucha l'Europe, en commençant par l'Angleterre, à partir du XVI^e siècle. On peut distinguer deux principales façons de définir le concept : celle qui met l'accent sur les critères objectifs, dont l'ethnicité, la culture, la langue, la religion, et celle qui insiste sur les critères subjectifs, notamment les attitudes, les perceptions et les sentiments (Smith, 2010 : 11). La première est plutôt descriptive et s'attarde souvent à énumérer les principales caractéristiques de la nation alors que la seconde est plutôt interprétative et s'intéresse plutôt à la question du « comment », et ce, en considérant la nation comme un terme, une catégorie ou une représentation mobilisée de diverses façons, et non pas comme une entité observable (Brubaker, 2004 : 115-116). En fait, la première tend inévitablement à définir la nation en termes substantialistes puisqu'elle approche le concept, dès le départ, en se demandant « qu'est-ce que la nation? », ce qui présuppose que la nation serait une chose qu'il suffit de pointer, aussi impalpable et difficile à définir soit-elle (Brubaker, 2004 : 115).

La définition donnée par Anthony D. Smith est un excellent exemple d'une approche substantialiste. De son point de vue, la nation est « [...] a named human community residing in a perceived homeland, and having common myths and a shared history, a distinct public culture, and common laws and customs for all members » (Smith, 2010 : 13). Sa définition vise en fait à la rapprocher délibérément de celle d'ethnie, lui qui voit une très grande parenté entre les deux concepts. Elles ne feraient pas seulement partie de la même famille de phénomènes, celle des identités culturelles collectives, mais les nations auraient aussi, dans

bien des cas, des origines ethniques. Les ethnies seraient uniquement différentes dans la mesure où elles entretiennent une autre forme de rapport à la culture et au politique. Les ethnies auraient une culture moins développée et moins partagée, alors que les nations auraient une culture publique commune. Sur le plan politique, les nations seraient beaucoup plus organisées et institutionnalisées, tout en revendiquant la souveraineté territoriale ou du moins une forme d'autonomie.

Il nous semble qu'il faille éviter les rapprochements entre l'ethnie et la nation. Il faut surtout éviter de concevoir l'ethnie comme une forme de « protonation », c'est-à-dire comme une des dimensions substantielles et pérennes de la nation. Au contraire, comme le souligne Jonathan Hearn, les nations, en tant qu'entités historiquement situées et essentiellement idéelles, servent de preuve « [...] of the plastic and socially constructed nature of ethnicity » (Hearn, 2006 : 7). L'ethnie, si elle peut graduellement adopter une forme nationale, c'est-à-dire différente, ne peut être considérée comme une réalité immémoriale à son tour. Ce serait donc un non-sens que de concevoir cette entité *mouvante* comme étant l'entité substantielle et pérenne qui se cache derrière la nation, cette dernière étant, de plus, éminemment contingente à son tour.

Pour ce qui est du nationalisme, il est clair qu'il renvoie à une dimension différente du phénomène national. En faisant partie de la grande famille des « -isme », il s'adresse évidemment plus spécifiquement au monde des idées et de la subjectivité, et ce, que l'on adopte une conception substantielle ou non de la nation. Certains auteurs, dont Smith, tendent cependant à différencier exagérément les deux concepts et à les présenter de manière un peu trop indépendante. Pour Smith, qui adhère à une conception bien objectivante de la nation, le nationalisme est pourtant en bonne partie subjectif. Il est « [a]n ideological

movement for attaining and maintaining autonomy, unity and identity for a population which some of its members deem to constitute an actual or potential « nation » » (Smith, 2010 : 9). Il s'agit donc avant tout d'un mouvement idéologique orienté vers des buts précis qui font la spécificité du nationalisme.

Cette définition se dissocie d'une conception substantielle de la nation: les membres du mouvement ne sont pas nationalistes parce qu'ils font partie d'une nation qu'ils le veulent ou non, mais bien parce qu'ils *se considèrent* comme formant une nation existante ou en devenir. Pourtant, comme il a été précédemment démontré, Smith estime que la nation existe en soi, indépendamment de la volonté de ses membres et de l'idéologie nationaliste. En ce sens, on peut en déduire que l'auteur considère, avec une certaine apparence de contradiction, que les nations sont bel et bien repérables en tant que réalités objectives, mais que ceux qui adhèrent à l'idéologie nationaliste le font de manière subjective et volontaire, sans y être « naturellement » amenés par leur caractère national⁷.

Un bon exemple d'une approche plus subjective du phénomène national est évidemment celui d'Anderson qui présente la nation, comme nous l'avons déjà mentionné, comme une « communauté imaginée », limitée et souveraine. Elle est imaginée dans la mesure où les membres de la nation, malgré qu'ils ne se connaissent pour la plupart aucunement, se représentent comme vivant en communion. Ils se voient comme ayant de nombreux points en commun et comme étant même, dans certaines circonstances (guerre, famine, catastrophe quelconque, etc.), solidaires et redevables les uns envers les autres. Cette nation se perçoit limitée dans la mesure où elle possède des frontières au-delà desquelles se

⁷ Cette apparence de contradiction est probablement le résultat de la volonté de l'auteur, de son point de vue ethnosymboliste, d'aborder le phénomène nationaliste en combinant des éléments primordialistes et modernistes.

trouvent d'autres nations. Elle se considère comme souveraine puisque le concept de nation apparut en concomitance avec les processus d'étatisation et de sécularisation, devenant ainsi le siège de la légitimité démocratique, l'ensemble donnant naissance à l'État souverain dont l'État-nation, d'un point de vue nationaliste, représente la version idéale. Finalement, elle se voit en tant que communauté dans la mesure où la nation se représente toujours d'une manière horizontale et égalitaire, tendant ainsi à gommer les inégalités et l'exploitation (Anderson, 2006 : 6-7).

Brubaker, qui adopte quant à lui une approche discursive, considère que la conception d'Anderson, même s'il aborde le phénomène national d'un point de vue particulièrement idéal, continue à la présenter comme une entité substantielle en s'y référant en tant que communauté. En fait, il considère Anderson, lui qui s'est attardé à la question de l'origine de la nation et de son évolution dans la longue durée, comme un « développementaliste » : « [i]n this [...] temporal register [...], the long-term formation of nations involves profound socioeconomic, political, and cultural transformations; but once formed, nations are treated as static, substantial entities » (Brubaker, 2009 : 30). Brubaker considère en fait qu'au lieu de comprendre la nation à partir de notions substantielles telles que « communauté », « collectivité », « groupe » et « entité » :

[...] we should start instead by considering « nation » as a category, a term, and nationalism as a particular language, a political idiom, a way of using that word or category. I begin then from the premise that nationhood is not an ethnodemographic or ethnocultural fact; it is a political claim. It is a claim on people's loyalty, on their attention, on their solidarity (Brubaker, 2004 : 116).

De ce point de vue, la nation n'est plus une catégorie d'analyse qui sert à identifier un phénomène particulier ou une entité observable. Pour Brubaker, afin d'éviter de réifier ce concept, il faut avant tout le voir comme une catégorie de pratique, c'est-à-dire une catégorie

d'activité politique concrète qui est à la fois mobilisée et mobilisatrice. En concevant la nation de ce point de vue, on s'aperçoit que ce terme « [...] is not used to describe a world that exists independently of the language used to describe it. It is used, rather, to change the world, to change the way people see themselves, to mobilize loyalties, kindle energies, and articulate demands » (idem). C'est en ce sens que la nation ne peut se penser en dehors du nationalisme : il s'agit de la principale catégorie, du principal terme qu'il utilise.

Nous privilégions cette dernière approche du phénomène national dans la mesure où, à notre avis, il est clair, comme pour Brubaker, que l'on n'appose pas l'étiquette de « nation » sans que cet exercice n'entraîne des conséquences bien pratiques. À l'évidence, concevoir la nation comme une revendication ou une prétention au lieu de la concevoir comme une entité substantielle qui reste à découvrir permet de maintenir une certaine distance par rapport au phénomène national, et ce, en évitant de tenir son existence pour acquise. En fait, une telle approche permet de tourner notre attention vers les discours sur la nation et leurs interactions au lieu de chercher à identifier les caractéristiques et les contours de « notre » nation. Cette conception est à notre avis plus ouverte aux différentes configurations possibles (certains diraient plus floue). En présentant le nationalisme comme un langage particulier où le concept de nation agit en tant que principale figure mobilisatrice, le phénomène national peut prendre des formes multiples. Il peut remettre en question l'ordre politique et territorial établi; s'adresser à la fois aux membres de la nation tout autant qu'à ceux en mesure de reconnaître, de l'extérieur, la validité de leurs revendications nationales; chercher à créer une identité et une unité nationale là où elle n'existait pas en gommant les clivages internes; etc. (Brubaker; 2004 : 116-117).

Ces différentes configurations possibles ont traditionnellement engendré des typologies basées sur la dichotomie entre la nation politique (ou civique) et la nation culturelle (ou ethnique). La première, comme le souligne Dieckhoff, réfère à une conception de la nation issue :

[...] d'une libre association politique des citoyens, d'une construction rationnelle et volontariste. Cette nation politique, contractuelle, électorale, c'est la « nation à la française », conceptualisée par les Lumières et réalisée par la Grande Révolution. Par contraste, la seconde serait la concrétisation d'une communauté culturelle, l'expression d'un sentiment identitaire, le reflet d'un ordre naturel. Cette nation culturelle, organique, porteuse d'une âme collective, c'est la « nation à l'allemande », héritière du romantisme et incarnée dans le Second puis le Troisième Reich (Dieckhoff, 2006 : 105).

Ces conceptions classiques émergèrent à la suite de la guerre franco-allemande de 1870 et de la question de l'Alsace-Lorraine : du côté allemand, on justifiait l'annexion de ce territoire par la culture allemande de ses habitants, alors que du côté français, on rétorquait que les Alsaciens étaient en mesure de choisir librement s'ils voulaient continuer ou non avec la France (idem). Loin d'exagérer, Dieckhoff note que cette distinction connut « [...] une fortune intellectuelle considérable [...] » tout en soulignant que « [c]ette typologie binaire repose toujours *in fine* sur le contraste entre la nation « à l'occidentale » (Grande-Bretagne, France, États-Unis), rassemblement de citoyens libres et égaux, et la nation « à l'orientale » (Allemagne, Europe de l'Est, Tiers Monde), communauté d'origine unie par un héritage culturel partagé » (ibid. : 106-107). La pertinence de cette dichotomie a cependant été largement remise en question au cours des dernières années (Seymour et coll., 1998; Brubaker, 1999; Monière, 2001; Dieckhoff, 2006; Hearn, 2006; Smith, 2010)⁸.

⁸ La liste pourrait se prolonger encore longtemps... En fait, l'immense majorité des auteurs contemporains considère cette dichotomie comme étant désuète.

Pour Dieckhoff, « [c]ette antinomie conceptuelle doit [...] être maniée avec beaucoup de précautions, car elle souffre d'une double déficience, conceptuelle et sociologique » (ibid. : 107). Sur le plan conceptuel, elle renvoie à une opposition à la fois géographique et intellectuelle, alors que ses frontières n'y correspondent absolument pas. En fait, d'un point de vue géographique, on retrouve des exemples de nationalismes plutôt civiques à l'extérieur du monde occidental. L'auteur pense entre autres au mouvement national indien qui défend à son avis « [...] un nationalisme politique, territorial et laïc » (idem). Sur le plan intellectuel, Dieckhoff souligne qu'autant du côté « occidental » qu'« oriental », on retrouve des tenants de l'autre tradition. De plus, même pour Renan, l'auteur à partir duquel découle l'essentiel de la conception civique, « [...] la nation est une communauté politique historiquement située », c'est-à-dire qu'elle fait appel à un passé spécifique permettant de cimenter l'idée nationale (ibid. : 109). En ce sens, la nation et le nationalisme, même dans leur conception politique originale, ne sont pas que volontaristes : on y retrouve toujours une dimension culturelle plus ou moins importante.

Sur le plan sociologique, Dieckhoff note, en s'inspirant en grande partie de Brubaker, que si l'on considère la notion d'« ethnique » au sens fort, c'est-à-dire strictement en lien avec les questions d'ascendance et de filiation, aucune nation ou aucun nationalisme ne peuvent être considérés comme étant ethniquement purs : toute nation est métissée d'une façon ou d'une autre et tout nationalisme se réfère nécessairement à des dimensions institutionnelles et politiques. De plus, « [s]i l'on entend [ce terme] dans un sens plus extensif, comme synonyme d'appartenance culturelle – ce qui est généralement le cas - , « quasiment tous les nationalismes devraient être qualifiés d'ethniques » (Brubaker, 1999 : 60), dans la mesure où ils font tous, d'une façon ou d'une autre, appel à la culture pour

définir l'inclusion dans un peuple » (Dieckhoff, 2006 : 111). En ce sens, Dieckhoff souligne qu'il ne faut pas nécessairement voir la culture comme un marqueur rigide des frontières identitaires, ce qui peut malgré tout s'avérer parfois le cas, mais bien en tant que source poreuse et malléable de l'identité nationale.

En s'inspirant du cas québécois qui est passé d'un nationalisme organique, fortement lié au catholicisme et à la descendance française, à un nationalisme inclusif basé essentiellement sur la langue française, l'auteur va même jusqu'à proposer que « [...] lorsque la religion est au cœur de l'identité culturelle, les logiques de démarcation et d'exclusion dominant, alors que lorsque le langage joue un rôle central, les logiques d'inclusion et d'intégration l'emportent » (ibid. : 112). Cette hypothèse, qui semble raisonnable, mais dont on peut surement trouver des exceptions, a au moins le mérite de souligner que même lorsque le nationalisme se départit de ses vecteurs primordiaux (religion, ethnicité, etc.), il demeure en partie culturel, au moins en ce qui a trait à la dimension linguistique.

En fait, même les nationalismes les plus civiques qui soient, où l'appartenance à la nation se limite à l'allégeance aux normes démocratiques les plus banales, renferment une dimension culturelle puisque, comme le souligne Dieckhoff, « [...] l'État est un créateur particulièrement zélé de nationalisme » (ibid. : 113). Il ne se limite pas qu'à s'assurer la loyauté des citoyens, mais cherche aussi « [...] à exalter la spécificité et l'originalité de la nation » en se servant de traits culturels préexistants ou en en inventant carrément de nouveaux (idem).

Le cas canadien actuel fait à notre avis figure d'exemple. En tant qu'État fédéral multinational, multiculturel et bilingue, le Canada est souvent perçu comme l'archétype de la

nation civique. Cependant, le seul fait que l'appartenance nationale soit conditionnelle à la connaissance du français ou de l'anglais signifie qu'une dimension culturelle est bien présente. Bien des nationalistes canadiens se targuent que la spécificité canadienne réside entre autres dans le fait que la nation est constituée d'une majorité anglophone vivant en harmonie avec une minorité francophone⁹. De plus, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur de Stephen Harper en janvier 2006, on assiste, par l'intermédiaire de divers organes étatiques, à une remobilisation de symboles monarchiques que l'on croyait pourtant tombés en désuétude et à un certain révisionnisme historique visant à faire remonter à bien loin dans le temps la grande camaraderie entre Anglophones et Francophones¹⁰.

Si la dichotomie nationalisme politique/nationalisme culturel, trop centrée sur l'identification des critères d'appartenance, n'est pas des plus fécondes, par quoi la remplace-t-on? Il est possible d'opter, comme le fait Denis Monière, pour une typologie classant « [...] les nationalismes selon les objectifs poursuivis par les mouvements politiques qui s'en réclament » (Monière, 2001 : 13). Elle possède l'avantage de présenter ces différentes formes du phénomène national d'une manière moins manichéenne, et ce, en se déchargeant de la connotation fort négative attribuée au nationalisme ethnique. Il identifie quatre catégories : le nationalisme de domination; le nationalisme de libération; le nationalisme de conservation; et le nationalisme de revendication (tableau 1).

⁹ Évidemment, on pourrait aussi ajouter les différents peuples autochtones, mais il semble que la mythologie nationaliste canadienne demeure très biculturelle.

¹⁰ Il est à noter que cette renationalisation de l'État canadien ne s'est pas faite en puisant de manière équitable parmi les mythologies des différentes nations internes : les symboles monarchiques et une lecture du passé clairement angélique ne parlent certainement pas beaucoup aux Québécois, et encore moins aux Autochtones... En fait, il n'est pas rare que ce soit la majorité nationale (dans ce cas-ci la majorité anglo-canadienne), aussi bonnes soient ses intentions, qui impose, puisqu'elle contrôle généralement les différents leviers de l'État, sa propre conception de la nation et de la culture publique commune, malgré que des éléments tirés des autres conceptions de la nation devraient être pris en compte afin de constituer un véritable État multinational.

Tableau 1 – Typologie des formes de nationalismes sur la base de leurs objectifs

Forme de nationalisme	Description
Nationalisme de domination	Objectif(s): affirmer la supériorité d'un groupe sur un ou plusieurs autres groupes. Cette catégorie comprend les nationalismes pouvant légitimer la supériorité d'un groupe sur la base de critères primordiaux, mais aussi sur la base d'une supériorité technique, économique, culturelle, idéologique, etc. Elle comprend donc les formes nationalistes les plus ethniques, mais aussi l'impérialisme et le colonialisme.
Nationalisme de libération	Objectif(s) : affirmer l'égalité de son groupe vis-à-vis des autres groupes tout en rejetant la domination des puissances étrangères. Cette catégorie comprend les nationalismes remettant en cause les structures politiques établies. Ils peuvent soit être basés sur des revendications sécessionnistes, soit chercher à remettre en cause des influences étrangères (il n'y a qu'à penser aux divers processus de décolonisation). Ils peuvent aussi chercher à unifier un territoire jugé national, mais encore constitué de diverses entités (les processus de <i>nation-building</i> y correspondent bien).
Nationalisme de conservation	Objectif(s) : affirmer, à l'aide de symboles nationaux, la prégnance d'un État-nation déjà constitué. Cette catégorie fait référence aux nationalismes qui cherchent à légitimer les structures politiques établies. C'est par la répétition des symboles et par leur omniprésence que se manifeste ce type de nationalisme. Il sert avant tout à reproduire dans le temps l'identité nationale et la cohésion collective. Le « banal nationalism » de Michael Billig correspond bien à cette catégorie (1995).
Nationalisme de revendication	Objectif(s) : lutter contre la discrimination et la reconnaissance de droits sans remettre en question l'État auquel on appartient. Cette catégorie comprend les nationalismes de groupes minoritaires luttant pour l'autonomie et l'obtention de droits particuliers, et ce, sans remettre en cause les structures politiques fondamentales de l'État auquel ils appartiennent.

Source : Monière, 2001 : 13-14.

Cette typologie, bien qu'elle nous permette d'éviter de trancher entre des versions opposées du nationalisme, contient elle aussi au moins deux problèmes. Premièrement, en se concentrant seulement sur les objectifs, elle en vient presque à oublier, ou du moins à relayer au second plan la dimension culturelle et à se concentrer presque exclusivement sur la dimension de pouvoir. Comme le souligne Hearn, le nationalisme est avant tout « [...] a historically emergent permutation on the dynamics of power and culture ». En ce sens, une typologie plus complète devrait rechercher un certain équilibre entre la dimension culturelle et la dimension de pouvoir, mais sans pour autant les opposer. De plus, la typologie de Monière semble orientée vers l'idéal de l'État-nation : le nationalisme de « libération » ne se réalise que par la création d'un État souverain correspondant aux frontières nationales, comme si le nationalisme de revendication, qui ne vise pas forcément à la création d'une entité indépendante, ne pouvait pas arriver à un niveau de liberté équivalent au sein d'un État multinational.

En somme, il est clair que la dichotomie ethnique/civique se doit d'être remise en question, mais cela ne doit pas se faire au détriment d'une réelle prise en compte de la dimension culturelle. En fait, il serait possible d'être plus nuancé en qualifiant le degré d'ethnicité ou de substantialité au lieu d'avoir à choisir de manière tranchée entre nationalisme politique et nationalisme culturel. Il faudrait se référer à « une échelle de densité culturelle », pour reprendre l'expression de Mathieu (Mathieu, 2001 : 127), au lieu d'évacuer complètement toute référence au culturel ou d'en faire nécessairement une tare. En ce sens, une typologie orientée vers les objectifs des nationalismes additionnés d'une prise en compte du niveau de substantialité permettrait de dresser un portrait un peu plus juste des formes que peut prendre le phénomène national. C'est pourquoi, dans le cadre de notre

analyse des débats sur la nation québécoise, nous porterons entre autres une attention particulière à la dimension culturelle et à sa relation avec la dimension politique.

1.3.2 - État, démocratie, souveraineté et identité

Nous avons déjà mentionné que nous adhérons à la thèse selon laquelle le phénomène national est historiquement situé et qu'il émergea en intime relation avec l'avènement de la démocratie et la consolidation de l'État. Nous essaierons maintenant de présenter de quelles façons ces notions s'articulent entre elles en tentant aussi de prendre en compte les concepts de souveraineté et d'identité.

Comme le souligne Denis Monière :

La nation fut d'abord un concept révolutionnaire. En contestant l'origine divine du pouvoir et en fondant la légitimité de l'autorité politique sur le principe de la souveraineté du peuple, on liait l'exercice du pouvoir au consentement des sujets individuels. La théorie du contrat social élaborée par Locke et ensuite par Rousseau viendra expliquer comment des individus libres et égaux par nature se lient entre eux pour former une puissance politique qui garantit à tous les membres de la communauté la jouissance de leurs biens et l'exercice de leurs droits [...]. L'autorité politique n'est plus pensée comme une délégation du pouvoir divin, mais comme une délégation du pouvoir du peuple. C'est le peuple ou l'ensemble des associés qui possède la souveraineté. Souveraineté et démocratie sont dès lors intimement liées : c'est dans la communauté nationale que le peuple peut consentir à se laisser gouverner tout en conservant sa liberté. C'est parce qu'elle procède de l'identité nationale que la volonté générale peut réconcilier les intérêts individuels et collectifs (Monière, 2001 : 16).

Faire référence au phénomène national, c'est donc bien plus que le simple fait de nommer une réalité sociologique observable (la nation) ou un mouvement idéologique faisant appel à cette réalité (le nationalisme). En d'autres mots, le phénomène national ne tombe pas du ciel. Le mobiliser, c'est aussi mobiliser tout le bagage conceptuel et idéologique qui lui est sous-entendu, ou plutôt, le bagage qu'on lui associe en fonction de l'approche que l'on adopte. D'un point de vue plus moderniste, le phénomène national est avant tout un construit qui

trouve entre autres son incarnation dans la Révolution française, où « État », « souveraineté », « peuple », « rationalisme », « libre association », « volontarisme » et « égalité » se conjuguent afin de donner naissance à la nation, entité sur laquelle s'appuierait toute légitimité démocratique (ibid. : 17).

Cette dernière représentation du phénomène national, se rapprochant davantage de la fabrication nationaliste que de l'analyse fine de données empiriques, n'en demeure pas moins centrale à bien des argumentaires se portant à la défense de la nation et du nationalisme. En fait, la communauté politique nationale est souvent présentée comme la base du sujet politique unitaire, comme la condition *sine qua non* du développement de tout espace démocratique. De ce point de vue, sans la présence d'un sujet politique unitaire en mesure de surdéterminer les différences individuelles en agissant en tant que vecteur principal d'identité, l'espace commun où a lieu le dialogue démocratique ne pourrait prendre forme. C'est la nation, en tant que projet volontariste et égalitaire qui constitue ce socle commun. Pourtant, dans ce contexte, la citoyenneté n'est pas que procédurale et légale : elle relève « [...] d'un lien social établi sur une culture commune dont l'épicentre devait être une langue nationale. Pour le dire en termes wébériens, l'appartenance à une même nation ne saurait être fondée uniquement sur des intérêts rationnels. Elle requiert la communalisation (*Vergemeinschaftung*), c'est-à-dire l'apparition d'un sentiment subjectif d'appartenance à une communauté nationale partageant la même identité » (Dieckhoff, 2006 : 119). L'adéquation entre citoyenneté, identité, nation et démocratie est en ce sens primordiale à toute société moderne paisible et solide. Dans cette optique, ce fragile équilibre serait cependant menacé par ce que Zawadzki qualifie de processus « [...] d'individualisation du rapport au sens [...] » (Zawadzki, 2006 : 308) où la multiplicité des vecteurs identitaires

individuels remettrait sérieusement en question la dimension englobante du sujet politique national.

D'un point de vue pluraliste, bien que le phénomène national demeure aujourd'hui central pour comprendre les dynamiques politiques et sociales, il n'y a pas lieu de penser que le sujet politique unitaire soit nécessaire à la vie démocratique. En fait, l'appartenance nationale doit plutôt être considérée comme un vecteur identitaire comme un autre, et non pas comme une source surplombante d'identification qui viendrait aplanir les différences pour permettre le dialogue démocratique. C'est plutôt en embrassant ces différences et en les reconnaissant, non en les gommant, que l'on arrive à aménager un véritable espace démocratique, qualifié dès lors de pluraliste.

À notre avis, le phénomène national demeure pertinent, malgré qu'il soit effectivement confronté à de nombreuses transformations: les échanges économiques et culturels ont décuplé au cours des dernières décennies; les moyens de communication et de transport rendent de plus en plus à portée de main le monde qui nous entoure, contribuant à rendre l'étrangeté de moins en moins étrangère; bref, les frontières sont de plus en plus poreuses à divers flux transnationaux... Bien que tout cela s'avère tout à fait juste, nous partageons l'avis de Brubaker reconnaissant que le phénomène national mérite à certains égards d'être dépassé, mais qu'il demeure une catégorie d'analyse encore pertinente et un phénomène souhaitable sous certains aspects. Sur le plan normatif, Brubaker reconnaît la validité des critiques en provenance des approches cosmopolite et multiculturaliste voulant que, premièrement, ce soit à l'humanité tout entière à décider des orientations morales et politiques, et non pas à une humanité découpée plus ou moins artificiellement en nations, et que deuxièmement, il soit préférable de privilégier la diversité culturelle à petite échelle au

lieu de chercher à regrouper et à gommer cette diversité au sein de nations. Cependant, l'auteur note qu'une telle critique normative ne peut servir, sur le plan méthodologique, à détourner notre attention de cette unité d'analyse : « [...] there is a risk that academic fashion will lead us to neglect what remains, for better or worse, a fundamental level of organisation and fundamental locus of power » (Brubaker, 2004 : 119)¹¹. Pour Brubaker, et nous en sommes, il existe aussi, sur le plan normatif, de bons côtés au phénomène national : « [...] the prevailing anti-national, post-national, and trans-national stances in the social sciences and humanities risk obscuring the good reasons [...] for cultivating solidarity, mutual responsibility, and citizenship at the level of the nation-state » (ibid. : 120). Selon l'auteur, le phénomène national présenterait quatre principaux avantages. Premièrement, il permettrait de développer des formes de citoyenneté plus solides en encourageant l'engagement et la participation de tous à la vie collective et en favorisant l'émergence de sentiments de solidarité et de responsabilité à l'égard des autres membres de la nation. Deuxièmement, il pourrait en ce sens favoriser la mise en place de politiques sociales en encourageant entre autres la solidarité interclasses nécessaire afin de soutenir des politiques visant à redistribuer la richesse¹². Troisièmement, la nation pourrait aider à l'intégration des immigrants dans la mesure où l'identité nationale demeure ouverte et assez peu substantielle. Quatrièmement, le phénomène national peut aussi servir de contrepoids à l'unilatéralisme en matière de politique étrangère en promouvant des visions concurrentes de la nation et en ne laissant pas

¹¹ En qualifiant d'« academic fashion » la tendance actuelle dans les sciences sociales à remettre en question la pertinence de l'État-nation et à en postuler le déclin, Brubaker nous indique qu'il a peut-être davantage de difficultés qu'il voudrait bien nous le laisser croire à reconnaître le bienfondé des critiques (postmodernistes, postnationales, etc.) du phénomène national. Après tout, Brubaker n'est pas le premier à apposer l'épithète de « mode intellectuelle », afin d'en amenuiser l'importance et l'à-propos, à un courant jugé menaçant pour sa propre position.

¹² Il est clair qu'il n'y a pas que le nationalisme qui puisse favoriser la mise en place d'une telle solidarité, mais il n'en demeure pas moins qu'il en est encore aujourd'hui une des principales sources. Afin d'en connaître davantage sur les liens entre nationalisme et politiques sociales, voir Lecours et Béland (2005) et plusieurs de leurs écrits antérieurs et subséquents.

le monopole de la définition du « Nous » à une partie ou une autre de la société pour justifier des interventions étrangères¹³ (ibid. : 121-122).

Ce dernier avantage renvoie cependant à une situation idéale où différentes conceptions de la nation se livreraient bataille sur un même pied. Dans la réalité, il en est bien autrement. En effet, la plupart du temps, il y a concurrence entre un nationalisme majoritaire contrôlant les organes étatiques et un ou des nationalismes minoritaires cherchant à se faire reconnaître par ce dernier. Comme le souligne Geneviève Nootens, « [a]lors que les mouvements minoritaires se servent de la culture pour contester l'ordre établi, le nationalisme majoritaire s'en sert pour légitimer l'ordre étatique. La culture constitue dans les deux cas une ressource politique, à laquelle les mouvements nationaux recourent soit pour contester l'ordre établi, soit pour le légitimer » (Nootens, 2004 : 133). En s'inspirant de Dieckhoff, Nootens mentionne que le nationalisme majoritaire se cache souvent derrière le voile du patriotisme. Ce dernier serait plus noble puisqu'il aurait pour valeur première la « [...] république et la liberté qu'elle soutient, alors que pour le nationalisme la valeur fondamentale [serait] l'unité spirituelle et culturelle du peuple [...] » (ibid. : 135). Le patriotisme n'est pourtant pas dénué de toute référence culturelle. En fait, il exige quand même l'inculcation de certaines valeurs et certains principes aux citoyens. Bien qu'elles soient considérées comme étant de l'ordre de l'universel, ces dernières sont dans tous les cas chargées de la culture de la majorité, comme en fait foi le processus d'homogénéisation

¹³ Brubaker fait plus spécifiquement référence aux avantages du phénomène national dans le contexte états-unien. Pour ce qui est du contrepois en matière de politique étrangère, l'auteur considère que le nationalisme, qui moule l'intérêt et l'engagement des citoyens à l'égard de la chose publique et favorise les débats sur la définition de la nation, permettrait d'éviter que certains individus et certains groupes parlent et agissent « au nom de la nation », alors qu'ils ne représentent que certains intérêts particuliers. La motivation citoyenne engendrée par le phénomène national, loin de mener qu'au chauvinisme et à des sentiments mal convenus de fierté et de supériorité pouvant justifier des politiques étrangères impérialistes, réussirait aussi, au contraire, à limiter certains excès que l'on attribue généralement au nationalisme.

culturelle qui caractérisa la formation de la plupart des démocraties libérales actuelles (ibid. : 136). En ce sens, le nationalisme peut servir à limiter les dérives étatiques, que ce soit en matière de politique étrangère ou autre, mais cela n'est possible que dans la mesure où plus d'une conception de la nation arrive à s'imposer.

En bout de piste, il est clair qu'on ne peut se porter à la défense du phénomène national sans reconnaître qu'il faille aussi favoriser le développement de solidarités à l'échelle planétaire en dépassant les anciennes catégories comme celles de nation. Pourtant, il faut aussi reconnaître la persistance de ces catégories et leur utilité, sans pour autant aboutir à leur réification ou à leur célébration. La nation et le nationalisme sont évidemment des concepts qui ont émergé à une époque bien différente, où l'information et les individus ne voyageaient pas aussi facilement qu'aujourd'hui. Ils n'en sont pas anachroniques et dépassés pour autant. Dans la mesure où l'on continue à faire référence à la nation, où le nationalisme demeure une source non négligeable d'action politique, on ne peut, sans que cela soit avant tout de l'ordre du normatif, affirmer la désuétude du phénomène national ou prédire sa disparition.

1.4- Quelques théories de la nation et du nationalisme

Il serait difficile de poser un regard sur les débats entourant la redéfinition de la nation québécoise, si près de nous sur le plan identitaire, mais à la fois si éloignés de par leur nature éminemment abstraite, sans d'abord les inscrire dans le cadre plus large des discussions théoriques sur la nation et le nationalisme. Pour Jaffrelot, il ne faut cependant pas confondre nation et nationalisme, car ils relèveraient d'explications théoriques distinctes. À son avis, « [t]rop d'ouvrages comparatifs ou même théoriques veulent traiter en même temps

de la nation et du nationalisme. Or une théorie de la nation ne peut pas être en même temps une théorie du nationalisme » (Jaffrelot, 2006 : 33). L'idéologie nationaliste est à son avis distincte de la nation et lui est même postérieure, comme pour Smith. C'est que pour Jaffrelot, le nationalisme s'inscrit avant tout dans une dialectique conflictuelle avec un Autre menaçant : il n'est que la dimension idéelle, que le discours visant à mettre fin à une domination essentiellement socioculturelle et à (re)valoriser une entité substantielle préexistante (ibid. : 85). Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, à notre avis, la nation et le nationalisme ne peuvent être pensés indépendamment l'un de l'autre : la nation n'est pas une entité substantielle pouvant ou non, selon le cas, être mobilisée par un mouvement nationaliste. La nation est avant tout, comme le souligne Brubaker, une revendication avant d'être une entité substantielle. C'est le langage qui l'entoure, le nationalisme, qui donne vie à la nation en lui attribuant des frontières tant symboliques que géographiques. Le nationalisme et la nation ne peuvent, en ce sens, que se penser conjointement.

Smith, dans son ouvrage *Nationalism*, classe les théories du phénomène national en quatre grandes familles, qu'il qualifie de « paradigmes » : le primordialisme, le pérennialisme, l'ethnosymbolisme et le modernisme. À cela, on peut aussi ajouter le paradigme postnationaliste, beaucoup moins discuté par l'auteur. Smith a en fait pour objectif de mettre en valeur l'ethnosymbolisme, qui réussirait à faire la synthèse entre le primordialisme et le modernisme (Smith, 2010 : 63-64). Ses propos méritent donc d'être nuancés dans la mesure où l'auteur tend à exagérer les désaccords entre les paradigmes au profit de l'approche ethnosymboliste. À cette fin, dans cette section, nous brosserons un tableau des grandes familles théoriques en nous inspirant du travail de Smith, mais en les

organisant en fonction du degré de substantialité que chacune attribue à la nation et en demeurant méfiant à l'endroit de sa façon de les exposer et aux critiques qu'il leur apporte.

1.4.1- Primordialisme

Il s'agit de l'approche avec le plus haut degré de substantialité accordé au phénomène national, faisant donc aussi les distinctions les plus claires entre les nations et les nationalismes. Les nations sont ici de l'ordre du naturel, de l'immémorial, pour ne pas dire du divin : « [i]ndeed, they share with God the attributes of existing before all things and of originating everything. In other words, nations are « primordial »; they exist in the first order of time, and lie at the root of subsequent processes and developments » (ibid. : 55). Smith identifie deux principales branches de ce paradigme : celle sociobiologique et celle culturelle. La première, qui ne possède plus vraiment de représentants dans le monde des sciences sociales aujourd'hui¹⁴, considère que ce sont des facteurs essentiellement sociobiologiques qui expliquent l'origine des nations. En fait, de ce point de vue, il y a adéquation entre traits culturels et ethnicité. La culture n'est pas une interprétation mystifiée du passé : elle est l'expression symbolique de liens de parenté ancestraux. En ce sens, les mythes qui ont trait à l'origine ethnique et lointaine des nations ne sont pas que le fruit de stratégies de légitimation et de mobilisation de la nation ou la conséquence de perceptions idéalisées : ils feraient référence à des origines biologiques communes tout à fait réelles (ibid. : 56).

Une telle approche, une fois confrontée à des cas concrets, ne tient évidemment pas la route, le métissage étant la norme dans le développement des sociétés. La branche culturelle du primordialisme arrive jusqu'à un certain point à dépasser ce problème, en adoptant une

¹⁴ Smith fait seulement référence aux travaux de Pierre Van den Berghe (1995).

lecture plus subjective des traits primordiaux. De ce point de vue, ce qui importe, ce n'est pas la concordance entre la réalité et ce que l'on considère comme étant les caractéristiques primordiales d'une nation, mais bien le fait que l'on *croit* en la validité de ces traits primordiaux : « [...] what is so important about the primordialist contribution, is that we, as individuals and members of collectivities, *feel and believe in* the primordality of our *ethnies* and nations – their naturalness, longevity and power » (ibid. : 57). Ces croyances, peu importe qu'elles s'avèrent exactes ou non, seraient de l'ordre de l'héritage culturel. De ce point de vue, cet héritage est donné, il n'est pas le fruit d'une réinterprétation du passé ou de la construction d'une mémoire par une élite nationaliste. De plus, cet héritage culturel serait fondamental à l'identité et à la cohésion du groupe, dans la mesure où il serait le prolongement d'attachements individuels à la parenté, l'ethnie, la religion, les coutumes et le territoire (idem). Il ne serait cependant pas intrinsèquement contraignant comparativement aux origines ethniques de la branche sociobiologique : « [...] rather, it is human beings who see these ties as givens and attribute to them an overpowering coerciveness » (idem).

1.4.2- Pérennialisme

Cette famille de théories, sans pour autant rejeter du revers de la main le primordialisme, considère plutôt que les nations sont de l'ordre de la longue histoire, de l'évolution, du développement et de la continuité, plutôt que de l'héritage, qu'il soit de l'ordre de l'ethnicité ou du culturel. En d'autres mots, elles sont changeantes, historiquement situées, mais sont pérennes. On les retrouve sous diverses formes, à toutes les époques : « here we are confronted by recurrence of the same type of collective cultural identity, even though it may be expressed in varied ways in different periods of history. Though particular nations may come and go, the idea of nationhood itself is a universal,

disembedded phenomenon, and as such could apply to many cultural or political communities in every age and clime » (ibid. : 54-55). En ce sens, le phénomène national est encore très substantiel, objectivé, mais il est plus fluide. Dans ses formes concrètes et particulières, il s'adapterait au contexte, mais en tant que modèle général d'organisation et d'identification collective, il serait universel.

1.4.3- Ethnosymbolisme

Ce paradigme, selon Smith, serait une réponse à l'incapacité des primordialistes et des modernistes à tenir compte à la fois de la dimension culturelle et de la dimension politique. Pour les modernistes¹⁵, la nation ne serait que le fruit de l'action politique volontaire et concertée alors que pour les primordialistes, elle ne serait que le résultat de l'héritage ethnique et culturel (ibid. : 61). Ce contraste trop peu nuancé sert en fait de stratégie à Smith afin de présenter l'ethnosymbolisme comme une voie de réconciliation corrigeant les lacunes des autres paradigmes.

Afin de surmonter la dichotomie culture/politique, l'ethnosymbolisme insiste premièrement, selon Smith, sur l'interaction entre les élites nationalistes et les masses, au lieu d'adopter un point de vue strictement d'« en haut », se concentrant sur les manipulations symboliques orchestrées par les élites, ou un point de vue d'« en bas », centré sur les manifestations quotidiennes et banales du nationalisme de masse. De ce point de vue, les ethnosymbolistes considèrent que « [...] what we find so often is interplay between elites and non-elites, with the former proclaiming the nationalist message or project, and the latter assenting, ignoring or amending it » (ibid. : 84). La réaction des « non-élites » aux tentatives de mobilisation de la part des élites nationalistes est essentiellement dépendante de la

¹⁵ Nous y reviendrons dans la section suivante.

correspondance entre le message et les traditions culturelles généralisées au sein des masses. Ainsi, le phénomène national ne peut s'implanter que s'il plonge ses racines dans des formes culturelles antérieures. À ce sujet, l'auteur donne l'exemple du renouveau celtique de la fin du XIXe siècle où l'intelligentsia irlandaise puisa dans la mythologie et les traditions paysannes, aidant ainsi à mousser l'appui à l'égard de l'indépendance de l'Irlande. Deuxièmement, afin de mettre en évidence les liens entre politique et culture, Smith et les autres tenants du courant ethnosymboliste considèrent qu'il faut privilégier les études s'attardant à de longues périodes de temps. De cette façon, on peut observer les transformations lentes du phénomène national dans un contexte donné en s'attardant aux relations complexes entre le passé (culturel) et le présent (politique). Troisièmement, l'ethnosymbolisme cherche à associer ethnie et nation en proposant entre autres que l'ethnicité soit à la base de la nation et qu'elle en explique en bonne partie la force. Finalement, afin de mieux comprendre l'interrelation de la culture et de la politique dans le fonctionnement du nationalisme, et afin d'expliquer pourquoi ce phénomène est encore aujourd'hui si puissant, ce paradigme s'intéresse particulièrement à sa dimension émotionnelle et passionnelle. En fait, pour les tenants de l'ethnosymbolisme, l'intensité des sentiments associés à la nation et au nationalisme s'explique, encore une fois, par « [...] the influence of prior ethnic ties and by revealing the importance of subjective elements of shared symbols, values, myths and memories » (ibid. : 62).

Smith, en essayant de faire la synthèse des différents courants, en vient pourtant, en bout de piste, à disqualifier pour l'essentiel les explications modernistes soulignant le caractère contingent du phénomène national et à mettre en évidence la centralité des facteurs primordiaux. Il souligne en fait la prépondérance de facteurs culturels et ethniques pour

expliquer l'émergence et l'importance du phénomène national : l'action politique volontaire et la construction identitaire initiée par les élites n'auraient aucune prégnance sans s'appuyer avant tout sur le passé, c'est-à-dire sur le bagage historique particulier à chaque communauté nationale. Dans cette optique, il n'y a donc pas beaucoup de place pour les facteurs explicatifs modernistes qui mettent quant à eux davantage l'accent sur les dimensions matérielles et discursives alimentant le phénomène national. La systématisation de l'État, la généralisation de l'éducation et le développement des moyens de communication ont pu contribuer à l'émergence du phénomène national, mais ils n'en expliquent pas pour autant l'importance de son influence et la diversité de ses formes. Il en va de même pour les discours nationalistes : ils ne sont performatifs que dans la mesure où ils s'appuient essentiellement sur ce qui était déjà là, sur ce qui était déjà bien ancré dans la tradition. En ce sens, les ethnosymbolistes comme Smith, malgré qu'ils reconnaissent une part de modernité au phénomène national, en reviennent toujours aux facteurs ethniques ou culturels. De ce point de vue, loin de mettre en place un paradigme distinct, l'ethnosymbolisme nous semble privilégier les explications primordialistes, et ce, en adoptant tout de même la lecture subjectiviste des modernistes, ces derniers insistant sur les symboles, les perceptions et les interprétations. Ce subjectivisme est cependant fondamentalement passif, dans la mesure où ces symboles, ces perceptions et ces interprétations sont le fruit de sujets fortement contraints par le poids de leur héritage ethnique et culturel, et non pas le résultat de sujets participants, c'est-à-dire artisans de leur mémoire nationale.

1.4.4- Modernisme

Si les ethnosymbolistes continuent, comme les primordialistes et les pérennialistes, à adopter une conception fort substantielle du phénomène national, les modernistes s'en

distinguent assez radicalement. Pour ces derniers, comme le note Smith, « [...] modernity necessarily took the form of nations and just as inevitably produced nationalist ideologies and movements » (ibid. : 53). Le phénomène national est un produit de la modernité. Il n'est pas naturel, pérenne ou immémorial. Malgré qu'il puisse posséder un certain niveau de substantialité, ce dernier est beaucoup moins important et certainement plus conditionnel. En fait, c'est au discours nationaliste que l'on doit la réification de la nation et la mystification du passé et de l'ethnicité. La nation n'est donc pas une entité substantielle en soi évoluant avec continuité au gré des événements historiques : elle est le produit de ces événements.

De ce point de vue, le phénomène national découle de la modernité, des particularités historiques de cette époque : certains insistent, pour expliquer son apparition, sur les transformations économiques (Gellner, 1983), sur les développements dans les moyens de communication (Anderson, 2006) ou encore sur les processus de consolidation de l'État et de généralisation de l'éducation (Breuilly, 1982). Cependant, même un constructiviste comme Anderson, qui est probablement aux yeux de Smith un des plus « modernistes » parmi les modernistes, considère que les nations tirent en partie leurs origines de configurations culturelles antérieures. En fait, Anderson considère « [...] that nationalism has to be understood by aligning it, not with selfconsciously held political ideologies, but with the large cultural systems that preceded it, out of which - as well as against which - it came into being » (Anderson, 2006 : 12). Cette citation est donc loin de correspondre au portrait dressé par Smith, qui considère que les modernistes ont tendance à se limiter à une interprétation du phénomène national trop axée sur le présent et à oublier l'influence de l'héritage culturel sur les masses (Smith, 2010 : 88).

Il est vrai qu'Anderson et la plupart des modernistes ne s'intéressent pas spécialement au rôle joué par telle ou telle caractéristique culturelle particulière à une communauté, mais bien à l'influence de systèmes culturels généraux dans le cadre de la construction du phénomène national. Pour lui, les deux systèmes culturels qui ont contribué à l'émergence du phénomène national sont la communauté religieuse ainsi que le système monarchique. En fait, la religion ainsi que l'appartenance au royaume permirent de dépasser de nombreuses divisions et de former des communautés de plus en plus définies tant sur le plan territorial que sur le plan symbolique. Par la suite, l'homogénéisation linguistique et la fin des hiérarchies d'ordre divin laissèrent le champ libre à l'apparition du phénomène national. Les origines culturelles de la nation et du nationalisme chez Anderson ne renvoient évidemment pas à la même réalité que chez Smith, puisque ce dernier cherche davantage à rendre compte des origines de la diversité des cultures nationales en s'intéressant aux particularités de chacune d'entre elles, alors qu'Anderson cherche plutôt à comprendre la mécanique culturelle du phénomène national. En ce sens, la culture chez Anderson est de l'ordre des conceptions et de l'imagination, alors que pour Smith, la culture renvoie à des symboles et à des mythes particuliers à chaque communauté nationale.

1.4.5- Postnationalisme¹⁶

Pour les tenants de ce courant, le phénomène national, qui émergea dans un contexte historique bien particulier, n'est plus en parfaite adéquation avec la réalité d'aujourd'hui. En fait, nous serions, ou nous entrerions progressivement, dans une ère postnationale où l'État-nation perd de sa pertinence au profit d'entités supranationales mieux en mesure de gérer les

¹⁶ Dans cette section, nous ne traitons pas du postnationalisme dans sa dimension institutionnelle, où l'on remet en cause la pertinence de l'État-nation au profit d'entités supranationales, mais bien dans sa dimension identitaire, où la nation n'est plus perçue comme une figure surplombante et absolument fondamentale de l'identité.

processus liés à la mondialisation et la transnationalisation. Récemment, et d'une manière très rapide, la consommation de masse s'est généralisée et les moyens de transport ainsi que de communication se sont développés à un point tel qu'il est maintenant possible d'entrevoir l'apparition d'une culture globale dépassant les différences nationales. D'un point de vue relevant davantage de l'individualisme méthodologique, et en lien avec le processus déjà mentionné d'individualisation du rapport au sens décrit entre autres par Zawadzki (2006 : 308), on assiste aussi à une multiplication des sources d'identification des individus : l'identité nationale n'a plus à être prépondérante. En ce sens, la hiérarchisation des sources identitaires relèverait du choix individuel. La construction de l'identité du sujet ne serait plus imposée par le haut. Elle ne serait pas déterminée uniquement par un héritage culturel collectif, mais bien en grande partie le fruit d'un travail identitaire individuel.

De plus, les postnationalistes n'adhèrent généralement pas à la thèse voulant que le phénomène national soit nécessaire à la participation citoyenne et à l'élaboration d'une culture publique commune. En fait, un ethnosymboliste comme Smith tend à considérer que :

Political solidarity requires that some myths of origin, historical memories and collective symbols be cultivated. Such myths, symbols and memories need to resonate among large sections of the population included in the designated nation or national state if people are to feel a sense of collective belonging and engage in common action. That may require something more than a purely civic and territorial nationalism [...] (Smith, 2010 : 138).

Au contraire, les postnationalistes considèrent que l'ouverture à la diversité, au lieu de l'adhésion *sine qua non* à différents mythes, mémoires et symboles, s'avère une voie plus prometteuse pour favoriser l'engagement, la solidarité et la participation citoyenne à une échelle supranationale. En fait, ce courant estime que les certitudes issues de la modernité en ce qui a trait à l'unité culturelle et politique de la nation et à la nécessité du sujet politique

unitaire sont fortement ébranlées par la diversification de plus en plus apparente des sociétés contemporaines.

Pourtant, comme le souligne Michel Wieviorka, il n'est pas clair que le phénomène national soit sur son déclin :

Dans ces débats, les affirmations idéologiques ou stéréotypées ne sont pas toujours fondées sur des connaissances empiriques établies, et sont parfois même démenties par les faits, du moins lorsqu'elles entendent proposer une image trop générale des changements contemporains. [...] [I]l est faux de dire que partout dans le monde, les nations s'affaiblissent du fait de la globalisation économique et de l'homogénéisation de la culture de masse : l'expérience de l'Asie du Sud-Est, notamment, montre que la participation de pays émergents à l'économie et à la culture mondiales passe, au contraire, par le renforcement de leurs identités nationales (Wieviorka, 2003 : 66).

En ce qui a trait à la question de la diversification des sociétés en raison de l'augmentation des flux migratoires, il n'est pas évident non plus que cela s'observe empiriquement. En fait, Brubaker se demande, en se référant plus précisément au cas états-unien : « [i]s migration today unprecedented in volume and velocity, as is often asserted? Actually, it is not : on a per capita basis, the overseas flows of a century ago to the United States were considerably larger than those of recent decades, while global migration flows are today « on balance slightly less intensive » than those of the later nineteenth and early twentieth century (Held *et al.*, 1999 : 326) » (Brubaker, 2004 : 119). Ce qui ébranle réellement le phénomène national, ce n'est pas l'augmentation empirique de l'immigration ou de la diversité, mais bien l'augmentation de sa visibilité et des revendications identitaires particularistes, ces dernières ne se limitant pas, d'ailleurs, aux communautés issues de l'immigration¹⁷.

¹⁷ En effet, les revendications particularistes sont loin d'être l'apanage des communautés issues de l'immigration : les minorités nationales, les nations minoritaires, les femmes et les homosexuels ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres groupes ayant soif de reconnaissance et refusant que leurs aspirations soient considérées comme étant de second ordre.

Au bout du compte, la contribution principale de l'approche postnationaliste consiste en la remise en question de la dimension surplombante du phénomène national. De ce point de vue, la nation ne peut être le point de référence commun à la base de toute culture publique commune, puisqu'elle n'est pas (ou plus) prédominante par rapport aux autres leviers identitaires. Les postnationalistes, au lieu de s'intéresser à la force du phénomène national et à sa mécanique, critiquent sa tendance à gommer les différences et cherchent plutôt à mettre en valeur la variété, souvent insoupçonnée et camouflée par les discours nationalistes dominants, des assemblages identitaires que l'on retrouve au sein des sociétés contemporaines. Le seuil minimum d'identification de tout un chacun à la communauté politique, pour que s'exerce pleinement la citoyenneté et pour que la démocratie fleurisse, ne les intéresse à peu près pas, malgré que ce soit une interrogation tout à fait légitime. Pour les postnationalistes, le bien commun passe avant tout par la reconnaissance de la diversité identitaire, qui n'est dès lors pas perçue comme une source de division et d'affaiblissement de la communauté politique, mais bien comme une source d'inclusion, comme une invitation, adressée au plus grand nombre, à participer au débat public.

1.5 - Conclusion

Les tenants de l'approche postnationaliste ne doivent cependant pas prendre leurs désirs pour des réalités : le phénomène national est toujours bien présent et la nation continue à être une catégorie pratique et discursive fort mobilisatrice. Comme le souligne Brubaker, « « [n]ation » is so central, and protean, a category of modern political and cultural thought, discourse and practice that it is hard indeed to imagine a world without nationalism. But precisely because nationalism is so protean and polymorphous, it makes little sense to ask how strong nationalism is, or whether it is receding or advancing » (Brubaker, 1996 : 10).

Nous pouvons cependant nous demander de quelles façons le phénomène national réagit à la montée des revendications particularistes et à la plus grande diversité identitaire. En fait, les discours nationalistes, particulièrement ceux que l'on retrouve au Québec entre 1999 et 2006, tendent-ils à se crispier, à ignorer ou à s'adapter à cette nouvelle donne?

Chapitre 2 – Trois courants se livrant bataille

L'intellectuel « responsable », au nom de sa « responsabilité », peut réduire sa pensée pensante à une pensée militante, provisoirement mutilée des nuances, des subtilités, des repentirs, qui sont la caractéristique d'une pensée juste, rigoureuse, honnête, et il peut se faire, c'est souvent le cas, que ce qui était stratégie provisoire devienne habitus, manière permanente d'être.
(Bourdieu, 1978 : 60, cité par Matonti, 2004 : 351)

Au Québec, dans le cadre des débats, entre 1999 et 2006, sur la redéfinition de la nation québécoise, on retrouve des points de vue concurrents réagissant, chacun d'entre eux, de manière bien différente à l'importance grandissante de la diversité identitaire au sein de la société québécoise contemporaine. En reculant un peu plus dans le temps et en s'intéressant aux particularités du contexte québécois, on constate que ces débats se sont amorcés en bonne partie, comme le souligne Geneviève Mathieu, en réaction aux propos de Jacques Parizeau qui attribua la défaite référendaire de 1995 à l'« argent » et au « vote ethnique » (Mathieu, 2001 : 125). Cette déclaration de Parizeau eut selon Mathieu trois principales conséquences. Premièrement, elle limita l'appartenance à la nation aux seuls Québécois d'origine canadienne-française, réduisant ainsi la pertinence du projet souverainiste à cette seule composante de la population québécoise. Deuxièmement, une conception de la nation aussi substantielle, aussi chargée sur les plans culturel et ethnique, revêt un potentiel de tensions sociales puisqu'« [e]n bannissant de la nation tous les Anglo-Québécois ainsi que la vaste majorité des immigrants non assimilés, Parizeau provoque une cassure sociale qui mène inmanquablement à une division de la société québécoise ». Troisièmement, Mathieu souligne qu'une telle conception de la nation recèle le danger de limiter aux seuls Québécois d'origine canadienne-française la responsabilité d'assurer la pérennité du français, cette dernière étant pourtant chère aux souverainistes (ibid., p. 126). Bien que les effets délétères

de la déclaration de Parizeau ne furent probablement pas aussi importants que ce qui était appréhendé par Mathieu, il faut principalement en retenir qu'ils contribuèrent à relancer les débats sur la redéfinition de la nation afin d'en proposer des conceptions qui concordent mieux avec le caractère pluraliste de la société québécoise actuelle.

Dans le cadre du présent chapitre, nous présenterons les trois principaux courants que nous avons identifiés dans le débat québécois et tenterons d'en définir les contours. Nous présenterons ensuite les outils théoriques et méthodologiques qui permettront de poser, dans la mesure du possible, un regard avant tout synthétique et analytique sur un débat qui soulève les passions, rendant encore plus difficile notre tâche. Pour ce faire, nous proposerons d'entrevoir les débats sur la redéfinition de la nation québécoise sous l'angle de la polémologie, c'est-à-dire en nous attardant à la dimension polémique de ces échanges. Tout d'abord, voici quelques notions de la théorie des champs de Pierre Bourdieu qui permettront de jeter un regard différent sur les débats qui ont eu lieu au Québec.

2.1 - Des textes qui ne tombent pas du ciel

Ces débats sur la redéfinition de la nation québécoise entre les trois différents courants ne se déroulent pas à l'intérieur d'un espace neutre où chaque contribution recevrait sa juste part d'attention et serait évaluée à l'aune de critères des plus équitables. Avec la citation en exergue du présent chapitre, Pierre Bourdieu semble pourtant nous indiquer qu'en passant de l'arène universitaire, en apparence plus docile, à l'arène politique et militante, plus impitoyable à première vue, les intellectuels auraient tendance à adapter leur discours, à simplifier leur message afin de le rendre plus accessible, et à user de diverses stratégies bien souvent contraires aux principes de base de l'honnêteté intellectuelle. En fait, dans cette

citation, Bourdieu soutiendrait curieusement que le champ intellectuel et le champ politique opèrent selon des logiques bien différentes. D'un côté, il y aurait un champ intellectuel où il serait possible d'exprimer et de faire triompher une pensée « juste, rigoureuse [et] honnête », et de l'autre, un champ politique où ne l'emporte que le plus fin renard, et non pas celui qui se contente d'avancer les meilleurs arguments.

Pourtant, Bourdieu tend généralement à rejeter les dichotomies simplistes comme celle de pensée pensante/pensée militante. En fait, c'est loin d'être un idéaliste. Pour lui, le champ intellectuel (et même celui scientifique) laisse rarement place à une pensée pure, honnête et rigoureuse. Pour Bourdieu, un champ est en fait un espace social relativement autonome, un « [...] champ de forces doté d'une structure, et aussi un champ de luttes pour conserver ou transformer ce champ de forces » (Bourdieu, 2001 : 69). La structure du champ, elle-même définie par la façon dont le capital symbolique est distribué parmi les agents à un moment donné, agit sur ces mêmes agents « [...] en restreignant plus ou moins l'espace des possibles qui leur est ouvert selon qu'ils sont plus ou moins bien placés dans le champ, c'est-à-dire dans cette distribution. Le dominant est celui qui occupe dans la structure une place telle que la structure agit en sa faveur » (ibid. : 71). À l'intérieur de cette configuration se déploie un champ de luttes où les agents scientifiques (ou intellectuels) « [...] s'affrontent pour conserver ou transformer les rapports de force en vigueur » (ibid. : 72), l'objet de la science étant « [...] la concurrence pour le monopole du découpage légitime [...] » (Bourdieu, 1980 : 64). Plus précisément, dans le cas de débats intellectuels comme ceux portant sur la redéfinition de la nation québécoise, les agents luttent afin d'imposer une nouvelle définition ou d'en défendre une se trouvant dans une position dominante.

Les agents impliqués dans un tel débat n'interviennent donc pas dans un champ intellectuel neutre et dépourvu de rapports de pouvoir où les seuls critères d'honnêteté intellectuelle et de scientificité servent à départager le bon grain de l'ivraie. En fait, « [...] les stratégies des chercheurs sont orientées par les contraintes et les possibilités objectives qui sont inscrites dans leur position et par la représentation (elle-même liée à leur position) qu'ils peuvent se faire de leur position et de celle de leurs concurrents, en fonction de leur information et de leurs structures cognitives » (Bourdieu, 2001: 73).

Ainsi, dans le cadre de débats intellectuels, chacune des productions textuelles qui en résultent n'est évidemment pas indépendante des autres textes qui l'entourent ni du contexte de production dans lequel son auteur est impliqué. Chacun de ces textes contient des traces révélatrices des rapports de force en vigueur au moment de leur production. En fait, les incompréhensions réelles ou voulues, les raccourcis et les autres stratégies rhétoriques utilisées par les différents auteurs quand ils discutent d'une position concurrente sont d'importants révélateurs, au sein du texte, des tensions et des luttes qui se déroulent en coulisse, en amont de la production du texte.

Le cas des débats sur la redéfinition de la nation québécoise est d'autant plus intéressant qu'il porte sur une question traditionnellement très sensible sur le plan politique au Québec. En fait, il semble que, dans ce cas précis, la proximité entre les champs politique et intellectuel soit particulièrement importante. En ce sens, ce chevauchement clair de la pensée pensante et de la pensée militante se traduit probablement, au sein des productions textuelles, par une utilisation plus abondante et évidente de diverses stratégies pour faire valoir sa propre position. Il serait étonnant que dans le cas d'un débat aussi prenant, les traces laissées par les conditions de production soient celles de souris!

2.2 – Spectre dumontien et volonté de dépassement du traumatisme « ethnique »

En ce qui concerne le contexte intellectuel québécois, Mathieu souligne que les débats découlèrent essentiellement de la position jusque-là dominante de Fernand Dumont, cette dernière n'étant pas étrangère à la conception véhiculée par Parizeau à la suite de la défaite référendaire (ibid., p. 125). Plus exactement, les débats qui eurent lieu entre 1995 et 2000 furent profondément marqués, selon Mathieu, par la volonté d'une majorité d'intellectuels québécois de s'éloigner de cette conception jugée trop « ethnique ». En fait, pour Dumont, en suivant les traces de la plupart des intellectuels qui l'ont précédé¹⁸, la nation québécoise est un artifice. Cependant, il existe bien une nation française en Amérique dont les représentants se retrouvent majoritairement au Québec. Il s'agit d'une conception substantielle de la nation, très proche de celle véhiculée par le courant primordialiste, qui insiste sur les spécificités culturelles et sur la nécessité de leur maintien en les appuyant sur un État, leur assise politique, mais en prenant bien garde de ne pas les confondre avec ce dernier (Dumont, 1995 : 64). De ce point de vue, l'État du Québec serait le refuge politique de tous les détenteurs de la nationalité canadienne-française. Ainsi, il serait possible d'ériger au Québec une communauté politique, et non pas un État national, fondée sur une culture de convergence alimentée essentiellement par les spécificités de la nation française (ibid. : 67)¹⁹.

¹⁸ On peut voir entre autres en Dumont un successeur laïc de Lionel Groulx pour qui, à partir de sa conception essentialiste et romantique de la nation, l'appartenance nationale se résume principalement à la possession des traits culturels canadiens-français (catholicisme, langue française, traditions, etc.), que ce soit par filiation ou assimilation. Voir à ce sujet Boily, 2003 : 189.

¹⁹ Ces propos sont en fait très proches de ceux de Groulx qui considérait qu'« [...] un État français [québécois] fort, pratiquement homogène, totalement libre dans ses mouvements, formerait la plus sûre garantie de survie et d'intégrité pour l'âme des nôtres des avant-postes, couverts qu'ils seraient en quelque sorte par le feu d'une puissante civilisation catholique et française [...] » (Groulx, 1923 : 119). La pensée de Dumont, peut-être plus nuancée que celle de Groulx et issue d'un travail sociologique considérable, n'était pourtant pas très loin de cette conception romantique de la nation.

Concernant les débats ayant eu lieu entre 1995 et 2000, Mathieu identifie quatre propositions principales de rechange à la conception dumontienne de la nation québécoise (culture publique commune; nation exclusivement civique; nation sociopolitique; francophonie nord-américaine) (ibid. : 14-15). Ces catégories n'arrivent cependant pas, à notre avis, à bien rendre compte des débats ayant eu lieu durant la période allant de 1999 à 2006, et ce, pour trois principales raisons. Tout d'abord, certains des principaux intervenants des débats entre 1995 et 2000 ne se retrouvèrent pas, pour la période suivante, au cœur des discussions. Par exemple, Michel Seymour (1999 et 2001), bien que sa conception sociopolitique de la nation apporte une contribution importante et originale au cours de la période étudiée par Mathieu, ne fut pas au cœur des débats plus tard. Ensuite, l'approche légaliste associée aux catégories de culture publique commune et de nation exclusivement civique, où la conception de la nation évacue toute référence culturelle spécifique au profit d'institutions et de symboles universalisables (Mathieu, 2001 : 57), a été graduellement remplacée, à notre avis, par l'approche pluraliste insistant davantage sur le pluralisme identitaire, et ce, en ne défendant plus vraiment la nécessité d'une culture publique commune à l'échelle nationale et en ne cherchant plus à en définir les contours. Finalement, bien que Mathieu discute de la position de Beauchemin, elle ne le voit pas comme un conservateur, mais bien plus simplement comme un défenseur d'une « culture publique commune substantielle » (ibid. : 130). Nous verrons plus loin que Beauchemin, tout comme Thériault, correspond très bien au courant conservateur et que cette catégorie permet de mieux les différencier des autres auteurs. En fait, Beauchemin a très peu à voir avec les principaux partisans de la culture publique commune que sont Jean-Pierre Derriennic et Dominique Leydet, ces derniers prônant bien au contraire une conception tout à fait désubstantialisée de la nation québécoise (ibid. : 127).

De plus, depuis la parution de l'ouvrage de Mathieu, comme nous l'avons déjà mentionné, la donne a changé de manière considérable, la conception de la nation de Bouchard ayant fait l'objet de nombreuses critiques en provenance des pluralistes et tout particulièrement des conservateurs. Pour ces derniers, plusieurs intellectuels seraient allés trop loin dans leur empressement à accorder nation et pluralisme. Il faudrait à leur avis redécouvrir la tradition intellectuelle de la majorité franco-qubécoise, cette dernière s'exprimant très bien à travers la thèse dumontienne voulant qu'aucun projet politique québécois ne soit possible sans qu'il se fonde sur un sujet politique dont la principale référence est canadienne-française²⁰.

2.3 - Trois courants en lutte : révisionnisme, pluralisme et conservatisme

Les débats qui nous concernent sont partagés en trois principaux courants²¹ : le courant révisionniste, qui conçoit la nation en tant que francophonie nord-américaine et dont la figure de tête est Gérard Bouchard; le courant pluraliste dont les principaux représentants sont Jocelyn Maclure et Jocelyn Létourneau; ainsi que le courant conservateur, dont Joseph-Yvon Thériault et Jacques Beauchemin constituent les auteurs centraux. Nous présenterons maintenant chacun de ces courants, de manière assez générale, afin de permettre par la suite une meilleure compréhension des débats

²⁰ Frédéric Boily est aussi de cet avis : « [...] l'ombre de Dumont continue et continuera encore pour un bon moment de planer sur le mouvement national québécois » (Boily, 2011 : 66). Plus précisément, « [...] la riche réflexion de Jacques Beauchemin puise à de nombreuses sources, mais il n'empêche que l'influence de Dumont colore la conception nationale de Beauchemin d'une façon toute particulière » (ibid. : 64). Boily considère même que la conception de la nation québécoise d'Alain-G. Gagnon, ce dernier étant pourtant généralement associé à une conception nationale plus politique et moderniste, est elle aussi fortement influencée par Dumont. En fait, Boily souligne que le « pôle identitaire principal », d'origine résolument canadienne-française de Gagnon, se rapproche énormément de la « culture de convergence » défendue par Dumont (ibid. : 65).

²¹ Nous préférons nous référer aux « courants » plutôt qu'aux « conceptions » de la nation dans la mesure où on peut retrouver plus d'une conception au sein de chaque courant. De plus, le courant pluraliste ne propose pas une conception particulière de la nation, mais soutient plutôt qu'un certain relativisme est préférable en la matière.

2.3.1 – Francophonie nord-américaine ou le révisionnisme renouvelé

Gérard Bouchard est certainement l'un des premiers à rompre clairement avec le modèle dumontien en présentant la nation québécoise comme étant fondée sur l'américanité. Ce dernier concept réfère en fait à la part américaine (et non spécifiquement états-unienne) de l'identité, c'est-à-dire aux contributions variées du métissage et de la situation géographique au paysage national québécois. Une telle redéfinition de la nation s'avère nécessaire puisque selon Bouchard, « [...] jusqu'à récemment, et en accord avec le paradigme de la *survivance*, les élites traditionnelles en ont projeté et perpétué une représentation fondamentalement homogène, peu fidèle à la réalité » (Bouchard, 1999 : 65). Il vise ainsi principalement Dumont qui, de l'avis de Bouchard, ne fit que s'intéresser au destin « canadien-français », à sa genèse, plutôt qu'à l'ensemble de la société québécoise, poursuivant ainsi la tradition de la *survivance*. C'est que pour Dumont, la référence canadienne-française, menacée par le modèle de la nation québécoise, était essentielle au maintien de la pertinence du projet souverainiste québécois (ibid. : 49-50). Pour Bouchard cependant, bien qu'il reconnaisse qu'une nation culturelle canadienne-française ait existé, elle réalisa peu à peu, principalement à partir de la deuxième moitié du XXe siècle, « [...] son arrimage à l'État, au territoire et à la citoyenneté » (Bouchard, 1997 : 338), ce qui se traduisit par une « [...] réconciliation des élites avec l'américanité, dans le nouvel apprentissage de la diversité désormais intégrée à la nation territoriale [...] » (ibid. : 44).

Ce « nouvel apprentissage », toujours en cours, passe en grande partie, selon Bouchard, par une relecture, une révision²² de l'histoire qui insisterait moins sur les

²² En effet, comme le souligne Damien-Claude Bélanger, on peut voir en Bouchard un important représentant de l'école historique révisionniste (Bélanger, 2001 : 106-107; voir aussi Bédard et Gélinas, 2003 : 75). Cette dernière, dont l'imposante synthèse historique de Linteau, Durocher et Robert (1989) est l'archétype, présente

spécificités et l'unité du parcours canadien-français ou québécois que sur ses dimensions ambivalentes et ses points de comparaison avec les autres sociétés du Nouveau Monde. Il ne résulterait pourtant pas de cette approche révisionniste une perte dramatique de la référence canadienne-française, mais bien son enrichissement par la mise en lumière de pans négligés par l'histoire nationale traditionnelle. L'apport des différentes vagues d'immigration autant anciennes que récentes ainsi que les similitudes entre le Québec et les autres sociétés du Nouveau Monde en sont deux bons exemples. Cette reconstruction au pluriel de la mémoire historique, beaucoup plus inclusive, contribuerait, de l'avis de Bouchard, à susciter un nouvel engouement, de la part des négligés de l'histoire nationale traditionnelle, pour l'idée d'une nation québécoise et peut-être même pour la question de la souveraineté politique (Bouchard, 1999 : 73-74).

Du point de vue de Bouchard, cette relecture se traduit par l'inscription du parcours québécois dans la trame d'une identité américaine propre aux sociétés neuves, ces sociétés issues de l'Europe fondées par l'immigration à partir du XVe siècle. Cette perspective comparatiste a donné lieu à quelques travaux, dont *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Dans cet essai, l'auteur présente de façon détaillée son projet de relecture de l'histoire du Québec. Il s'agit principalement de s'employer « [...] à faire ressortir les grandes singularités et convergences qui se dessinent au sein des itinéraires socioculturels et politiques tracés depuis le XVIe siècle dans les espaces du Nouveau Monde » (Bouchard, 2000b : 15). Une telle approche est plutôt innovatrice dans le contexte québécois puisqu'elle vise à dépasser la perspective traditionnellement verticale (le rapport métropole/colonie)

le Québec sous un jour pluraliste, traversé par des clivages ethniques, linguistiques et socioéconomiques, et non pas comme un bloc monolithique luttant de peine et de misère pour sa survie, ce qui est plutôt l'apanage de l'histoire nationale traditionnelle, de Groulx à Dumont. Bouchard réinvestit cependant une dimension nationaliste à son projet historique pluraliste, mais sa référence n'est plus strictement canadienne-française et tente plutôt d'englober l'ensemble de la société québécoise.

pour la mettre en relation avec la perspective horizontale d'une comparaison entre collectivités neuves (ibid. : 35).

Cette combinaison des deux perspectives permet de jeter un nouvel éclairage sur le parcours québécois en comparant sa relation entretenue avec la France avec les relations que les autres collectivités neuves entretiennent avec leur mère patrie respective. Il en ressort, parmi les sociétés neuves, une tendance générale vers le décrochage, vers la distanciation à l'égard de la métropole, et ce, de manières plus ou moins brutales et marquées par des périodes de continuité et de rupture. Pour Bouchard, les diverses formes prises par la culture nationale témoignent de la relation à un moment précis entre une collectivité neuve et sa mère patrie, le tout influencé par l'adéquation ou non entre la culture nationale véhiculée par les élites (culture prescrite) et celle vécue par les classes populaires (culture inscrite) (ibid. : 27-28). Par exemple, la relation du Québec avec la France a « engendré des processus compliqués de rupture et de continuité marqués d'ambivalences et de volte-faces », ce qui s'est en bonne partie traduit par la mise en place, durant la période allant des Rébellions jusqu'à la Révolution tranquille, d'un imaginaire collectif rempli de mythes déprimeurs et inefficaces puisqu'alimentés par des élites en admiration devant la mère patrie, alors que les classes populaires étaient résolument tournées vers leur réalité américaine (ibid. : 82).

Pour Bouchard, l'identité nationale est donc tournée vers l'avenir puisqu'elle relève d'une reconstruction de l'imaginaire collectif afin qu'elle s'accorde mieux avec la réalité hétérogène et américaine de la société québécoise. En définitive, cette identité reste largement à *faire* puisqu'elle « [...] ne relève pas de l'héritage, mais de l'adaptation » (Bouchard, 2000b : 395). L'histoire sociale comparée des collectivités neuves devient ainsi un outil essentiel de ce processus constant de réadaptation qui cherche moins à transmettre

une tradition particulière qu'à élargir le regard projeté vers le passé, et ce, avec la conviction ferme qu'une telle perspective assure la transformation, pour le mieux, du rapport qu'entretiennent les Québécois avec leur présent et leur avenir.

L'approche de Bouchard, en concevant la nation avant tout comme un projet, comme quelque chose que l'on peut travailler, adapter, s'inscrit résolument dans le paradigme moderniste. De plus, le rôle de premier plan qu'il accorde à l'imaginaire et aux élites dans le processus de construction identitaire, par la création d'une mythologie plus ou moins efficace et en concordance avec les aspirations populaires, le rapproche des constructivistes comme Anderson.

2.3.2- Pluralisme

Pour Jocelyn Létourneau, un des deux principaux représentant du courant pluraliste québécois, les débats entourant la conceptualisation de la nation québécoise sont pris « [...] entre deux canevas réflexifs diamétralement opposés qu'on pourrait ramasser dans les formules suivantes : hors de l'identité pérenne, point de salut; hors de l'altérité tous azimuts, point de liberté. La vérité est qu'il n'y a pas d'identité éternelle non plus d'altérité sans ancrage » (Létourneau, 2010 : 14). Cette conception de la nation préconise plutôt d'assumer l'ambivalence entre identité et altérité et d'accepter cette ambiguïté en tant que principal vecteur de l'identité (ibid. : 11). À son avis, Bouchard fait donc erreur en proposant une conception de la nation tournée vers l'avenir et s'intéressant peu à la consolidation d'une mémoire historique particulière (ibid. : 13). En cherchant à normaliser le parcours historique québécois dans une perspective comparatiste, Bouchard s'enferme selon Létourneau dans une vision qui parie « [...] sur le fait que le Québec affrontera les défis de la contemporanéité

à partir d'une position d'hospitalité identitaire et de renouvellement de ce qu'il a été », oubliant ainsi l'autre côté de la médaille qui mise quant à lui sur « [...] la nécessité de consolider les fondations de la demeure et de protéger le territoire national » (ibid. : 11)²³. Pour cette dernière vision, plus près de celle de Dumont, le renouvellement de la référence nationale poserait problème en projetant la société québécoise sur des voies identitaires peu familières, ce qui minerait sa capacité à résister aux assauts d'idéologies comme le multiculturalisme. Ainsi, en assumant l'ambivalence entre ces deux visions, la société québécoise éviterait l'écueil de la crispation identitaire tout en assurant une forme de continuité historique (ibid. : 10).

Jocelyn Maclure, qui partage en grande partie la conception de Létourneau, critique aussi Bouchard en soulignant qu'il est habité par la même « mélancolie québécoise » du destin inachevé et de l'identité « authentique » qui n'a toujours pas atteint sa maturité (Maclure, 2000 : 103). Bouchard, toujours empreint d'une conception téléologique du parcours historique québécois, ne ferait que chercher à mettre en place les conditions nécessaires à la « [...] création d'une large coalition nationale formée de citoyens québécois aux racines et horizons divers [...] » afin que l'état de « normalité » de la société québécoise soit finalement atteint (idem.). Bouchard chercherait donc, à sa manière, mais dans la même lignée que les tenants de la conception conservatrice, à formuler une définition de la nation surplombant les autres sources identificatrices du sujet. Pour Maclure, il faut en fait aller au-delà de ce type de discours nationaliste mélancolique et de son pendant, l'antinationalisme cosmopolitique. La référence identitaire nationale doit être « [...] alignée dans une

²³ Létourneau nous donne ici un bon exemple d'une critique sévère dirigé à l'égard de Bouchard en décrivant la position de ce dernier d'une manière un peu caricaturale. Bouchard décrit plutôt son propre modèle de nation québécoise comme étant justement en équilibre entre les deux « canevas réflexifs » identifiés par Létourneau. En fait, Bouchard mentionne au sujet de sa conception qu'elle se veut plutôt « [...] un double contrat à la fois civique et culturel qui [...] parvient ainsi à réaliser sa cohésion dans la diversité [...] » (Bouchard, 1999, p. 75).

dynamique horizontale avec les autres sources de l'identité du sujet [...]. Il revient au sujet, et non pas au théoricien, de hiérarchiser et de définir l'importance qu'il accorde à ses différents aspects identitaires » (ibid.: 29). Tout comme le fait Létourneau, il remet ainsi en question le caractère surdéterminant du concept de nation afin qu'il s'accorde mieux avec le pluralisme identitaire propre aux sociétés libérales modernes, ce que Bouchard n'arriverait pas tout à fait à faire avec sa tentative de relecture de l'histoire nationale. En ce sens, la pluralité des appartenances doit « [...] être vue comme une source à laquelle l'identité peut s'abreuver plutôt que comme un problème à résoudre » (ibid. : 206).

Létourneau, et surtout Maclure, malgré qu'ils se rapprochent évidemment du paradigme postnationaliste, ne cherchent pas pour autant à défendre une identité cosmopolite en opposition à une identité nationale unitaire et ringarde²⁴. Comme le souligne Maclure :

[L]'insistance sur le dépaysement que peut vivre et ressentir le sujet au sein même de sa culture d'origine et la « désacralisation » de la nation n'ont pas comme corolaire nécessaire un plaidoyer en faveur des identités postnationales. Il ne s'agit pas d'écrire une ode au déplacement, à l'acculturation, au déracinement perpétuel. Au contraire, cette insistance nous invite plutôt à voir le mouvement, la pluralité et les tensions comme des figures *potentielles* des identités contemporaines. Cela attire aussi notre regard vers toute la polyphonie et la complexité que l'on peut retrouver dans des origines, des mémoires et des visions du futur qui sont partagées par des gens se reconnaissant une identité commune. Il n'est donc pas question d'un « patriotisme » de l'ambigüité identitaire, mais de la reconnaissance qu'il peut y avoir du mouvement et de la non-coïncidence même chez les personnes qui ont choisi (plus ou moins librement selon le cas) la staticité et dont les identités semblent pleines, stables et aisément discernables (ibid. : 201).

Pour eux, les intellectuels ne sont pas de la trempe des grands sages, des éclaireurs en mesure de déterminer quelle est l'identité authentique eu égard à l'histoire, à la mémoire et à la culture d'une collectivité ou d'un individu. Ils reconnaissent volontiers que « [L]'identité nationale, offrant au sujet un langage, une ou des histoires et un point d'ancrage pour

²⁴ Nous verrons que Létourneau est un plus fervent partisan, comparativement à Maclure, de l'ambivalence et de l'ambigüité identitaire.

appréhender le monde, est d'une importance fondamentale dans le développement de l'identité » (ibid. : 198), mais on ne peut pas pour autant postuler, *à priori*, la supériorité de ce vecteur identitaire. Le domaine de l'identitaire, étant essentiellement de l'ordre du subjectif, du ressenti, de la perception, ne peut s'imposer par le haut et de manière uniforme. De ce point de vue, le bagage de tout un chacun influe sur l'importance que l'on accorde au phénomène national dans le processus de construction identitaire. La nation ne peut donc pas, en soi, justifier sa prépondérance : sa force s'appuie avant tout sur la place relative que chacun lui accorde. L'histoire de la nation, son bagage, n'est pas portée par tous ses membres de la même façon tout comme son poids n'est pas distribué de manière tout à fait égale!

Si Maclure s'attarde à remettre en question la prépondérance du national sur le plan identitaire, Létourneau, sur le plan sociétal, critique quant à lui la propension à réifier la nation et l'État-nation, sans pour autant rejeter complètement ces formes d'associations ou les considérer comme étant dépassées :

[L]a conscience nationale ne mène pas fatalement au nationalisme ni à l'État-nation souverain. Un corps collectif peut s'épanouir en tant que nation culturelle insérée dans un ensemble étatique plus vaste aussi bien qu'il peut le faire sur le mode d'une nation politique conformée en État indépendant. Il n'y pas, dans un cas, médiocrité, incomplétude, inachèvement ou survivance, et dans l'autre, apothéose, accomplissement, aboutissement ou résurgence. Aucun postulat objectif ne peut soutenir la thèse normative qui veut qu'une nation réussisse sa transition historique et se réalise parce qu'elle se (re)fonde comme État indépendant alors qu'une autre, faute d'une telle (re)fondation, échoue son examen devant l'Histoire. La forme politique d'un corps collectif n'est pas bonne ou mauvaise, heureuse ou pitoyable, triomphante ou misérable. Elle est ce qu'elle est par suite de ce que fut l'histoire des possibilités offertes, des embûches rencontrées et des choix posés par les hommes et par les femmes ayant habité et façonné ce corps collectif au fil du temps (Létourneau, 2006 : 136-137).

Létourneau ne rejette donc pas la nation et le nationalisme, et il ne les voit pas non plus comme des anachronismes. Ils conservent leur pertinence. L'auteur critique plutôt la

propension nationaliste à concevoir le développement des nations d'une manière téléologique : l'État-nation n'est pas le passage obligé permettant d'atteindre la liberté politique. Ce n'est pas la forme optimale ou exclusive d'organisation politique : l'État peut prendre diverses formes, et ce, en fonction des contextes, souvent changeants, propres à chaque collectivité.

Le courant pluraliste québécois n'est donc pas antinationaliste, malgré que certains de ses détracteurs, en provenance essentiellement du courant conservateur, affirment de mille et une façons que le fait d'embrasser la diversité et le pluralisme sans chercher à les endiguer à l'aide d'un « sujet politique totalisant » en revient à délégitimer tout projet politique collectif, dont le projet souverainiste québécois. En ce sens, défendre la pluralité des arrangements identitaires et relativiser l'importance de la filière nationale équivaldraient à de l'antinationalisme. Pour les pluralistes comme Maclure et Létourneau, le monde de l'identitaire n'est cependant pas un jeu à somme nulle. De ce point de vue, mettre en lumière la variété, sans pour autant la « célébrer » et en faire un culte, ne correspond pas nécessairement à l'affaiblissement de l'identité nationale, mais bien à la reconnaissance des autres pans de l'identitaire. Pour eux, ce n'est pas le phénomène national en soi qui pose problème, mais bien sa dimension totalisante et monolithique.

2.3.3- Conservatisme

Frédéric Boily, spécialiste du nationalisme et de la tradition conservatrice au Québec, résume très bien l'essentiel de ce courant de pensée :

[t]out est infiniment trop compliqué, reprennent en chœur les conservateurs, pour espérer diriger, grâce à l'humaine et perfectible volonté, l'ordre social. Dans ces conditions, si la raison humaine ne constitue pas un recours valable, la question « Que faire? » se pose de manière cruciale. Pour les conservateurs, la réponse à cette

question passe par la tradition. En effet, puisque la raison seule laisse l'homme démuné, sinon infirme et incapable de s'en sortir par lui-même, il doit s'en remettre à la tradition. Celle-ci se révèle fondamentale dans la mesure où elle permet à l'homme de ne pas rester prisonnier des ténèbres dans lesquels l'orgueilleuse raison l'a plongé [...]. Aux yeux des conservateurs, la tradition constitue la sagesse – ou le sens commun – accumulée au cours des âges. Patiemment élaborée pendant des siècles, elle ne peut être rejetée du revers de la main que sous peine de graves dérangements. Révélatrice d'humanité, elle représente le processus par lequel le bon grain est séparé de l'ivraie (Boily, 2010 : 20-21).

De ce point de vue, le conservatisme n'est pas tout à fait une idéologie possédant un ensemble cohérent de prémisses et de théories soutenues par certains grands auteurs bien identifiés. Il s'agit davantage d'une attitude frôlant le pessimisme, d'une propension à se méfier du changement et des idées faisant peu de cas des traditions et pouvant bouleverser l'ordre établi. La nation ne peut donc pas être perçue comme étant le fruit de volontés individuelles ou d'un contrat social fondant une nouvelle entité. En fait, c'est l'antériorité historique qui prédomine et qui explique les origines ou l'état actuel du phénomène national.

Dans un récent ouvrage qui n'a pas fini de soulever la polémique, Jean-Marc Piotte et Jean-Pierre Couture identifient ceux qui sont, à leurs yeux, actuellement les principaux représentants du nationalisme conservateur dans le monde intellectuel québécois²⁵. Il s'agit de Jacques Beauchemin, Joseph-Yvon Thériault, Éric Bédard, Marc Chevrier, Stéphane Kelly et Gilles Labelle. Ces auteurs ont en commun, selon Piotte et Couture, d'être passéistes, de

²⁵ En effet, l'ouvrage de Piotte et Couture n'a pas fait l'unanimité. Par exemple, Alexandre Turgeon remet en question quasiment l'ensemble de l'ouvrage en réduisant les divergences de point de vue entre les « néoconservateurs » et les « autres » à la question de la Révolution tranquille, les premiers nuanciant à juste titre sa dimension révolutionnaire, tandis que les seconds (Piotte et Couture) ne feraient que louer les transformations de la société depuis 1960. Pour Turgeon, « [...] l'ouvrage de Piotte et Couture se veut tout entier une apologie de la Révolution tranquille » (Turgeon, 2013 : 155). Ce faisant, ces derniers renforceraient la dichotomie Grande noirceur/Révolution tranquille, alors qu'elle serait tout à fait dépassée, et ce, depuis bien longtemps. La critique de Turgeon, bien qu'elle souligne à juste titre la propension des auteurs à défendre l'héritage de la Révolution tranquille, fait complètement fi des autres « dénominateurs communs » des auteurs ciblés, minimisant ainsi leurs ressemblances et cherchant, à mots couverts, à nier l'existence d'un quelconque courant conservateur. Cette « note de lecture » donne en quelque sorte raison à Piotte et Couture dans la mesure où il nous semble que Turgeon contribue, à son tour, à l'euphémisation du conservatisme des auteurs associés à cette mouvance.

défendre une lecture conservatrice de la modernité, de partager une épistémologie idéaliste, d'oublier ou de rejeter l'apport des sciences sociales et d'euphémiser leur conservatisme (Piotte et Couture, 2012 : 12). Malgré les fortes réactions que leur ouvrage a pu susciter, Piotte et Couture ne sont pas les premiers à remarquer que les nationalistes conservateurs prennent de plus en plus de place au Québec. Entre autres, Boily (2010 : 126-130) mentionne brièvement la présence d'un tel mouvement. Quant à Chedly Belkhodja et Christophe Traisnel (2012), ils soulignent eux aussi l'importance des penseurs de la « communauté assiégée », ces derniers accusant le progressisme et le multiculturalisme de toutes les tares. De notre côté, nous ne prendrons essentiellement en considération que les travaux de Thériault et Beauchemin, les deux principaux représentants de ce courant.

En fait, si l'on peut considérer que Bouchard, Létourneau et Maclure adoptent des conceptions de la nation peu substantielles et critiques de l'approche de Dumont, Thériault et Beauchemin adoptent quant à eux des conceptions plus substantielles en continuité avec celle de Dumont, et ce, en les ancrant dans la filiation et la tradition plutôt que dans la nouveauté et l'adaptation à la réalité plurielle du Québec²⁶. Pour Thériault, plusieurs auteurs contemporains, surtout ceux qui sont associés au thème de l'américanité, s'inscrivent dans l'« hypermodernité » ou, comme le préfère Thériault, la « modernité radicale » (Thériault, 2002 : 15). Cette dernière serait en fait :

[...] une lecture réductrice de la modernité faussant la compréhension du processus effectif qu'a été et est la modernité. Cette lecture réductrice est pourtant celle que les modernes aiment laisser d'eux-mêmes. Les principaux lecteurs de la modernité, que ce soit dans une optique de défense libérale ou néolibérale, de critique conservatrice

²⁶ Les tenants de cette approche ne s'appuient cependant pas sur un travail historique ou sociologique d'envergure comme chez Dumont ou chez Bouchard, mais bien sur une histoire intellectuelle s'attardant principalement à faire la critique des positions défendues par les auteurs contemporains qui s'éloignent, à leur avis dangereusement, de la tradition intellectuelle canadienne-française.

ou postmoderne, n'ont effectivement vu et ne voient dans celle-ci que le déploiement victorieux des grands processus de rationalisation et d'universalisation (ibid. : 168).

C'est principalement cette perception d'une modernité mal ou surinterprétée qui mène en fait, bien qu'à des degrés divers chez les différents auteurs, à voir dans la pluralité « un problème à résoudre ». Pour Thériault, « [l]a modernité radicale [dont Bouchard, Létourneau et Maclure seraient des représentants], ne peut envisager qu'un travail des vivants sur la mémoire; elle n'arrive pas à penser le travail des mémoires sur les vivants. En faisant cela, elle abolit la mémoire et, par le fait même, la possibilité de penser la nation » (ibid. : 220). Par ces propos, Thériault critique en fait la volonté de certains auteurs de reconstruire, de moderniser la mémoire historique afin d'en faire ressortir le caractère hétérogène. Pour les tenants du courant conservateur, une telle « ingénierie sociale » ne peut qu'être vouée à l'échec et nuire à la continuation de la nation québécoise. Une telle affirmation sous-entend donc, ce qui est tout à fait typique, comme nous venons de le souligner, au conservatisme, que le travail, conscient et par la raison, de redéfinition et d'actualisation du phénomène national, recèle bien des dangers et qu'il est ainsi préférable de se tourner vers le passé, plus sûr et porteur de bien des enseignements sur le devenir de la nation québécoise.

Au lieu de s'adonner à « un travail de sape » des traditions et de la mémoire historique²⁷, Thériault s'attarde plutôt à la permanence, aux effets du passé sur le présent. À son avis, la spécificité d'une nation réside dans la spécificité de son intentionnalité, de sa subjectivité (collective dans ce cas) qui ne peut être rendue évidente que par un travail de

²⁷ En remettant tout simplement en question le caractère homogène et peu objectif de l'histoire nationale traditionnelle, des auteurs comme Gérard Bouchard cherchent-ils vraiment à abolir la mémoire, à affaiblir les fondations au point de mettre en danger l'existence nationale des Québécois? Il est clair que le ton des échanges entre ces auteurs n'est pas simplement que le fruit d'intellectuels cherchant, au fil de leurs discussions, à faire jaillir la vérité au sujet de la nation québécoise et de son devenir...

mémoire autour d'une tradition discursive canadienne-française (ibid. : 16). Cette dernière se distinguerait principalement par sa propension à défendre l'héritage culturel canadien-français, ce que les intellectuels québécois contemporains, par leur trop grand empressement à embrasser sans nuances la modernité, auraient négligé de faire (ibid. : 271). En ce sens, la survivance ne serait pas qu'une spécificité du Canada français, elle en serait aussi une fatalité.

Beauchemin abonde dans le même sens quand il mentionne qu'il y aurait une tendance répandue à évacuer de la conception de la nation le sentiment d'appartenance, c'est-à-dire « la dimension communautariste du nationalisme québécois », qu'auraient en commun les Québécois d'origine canadienne-française. Ce communautarisme, qui serait pourtant à la source de la spécificité historique québécoise et de sa survivance, serait mis à mal par une nouvelle relecture de l'histoire au nom de la « célébration de la diversité et de l'ouverture » (2002 : 16)²⁸. En fait, la présence de cette « mauvaise conscience » empêcherait l'affirmation, certainement jugée comme étant légitime, d'un « [...] sujet politique unitaire associé à une communauté d'histoire particulière (la collectivité franco-québécoise) » (ibid. : 11).

Il s'agit d'une pensée résolument conservatrice dans la mesure où Beauchemin se tourne vers la collectivité nationale franco-québécoise ou canadienne-française pour répondre à ce qu'il décrit comme étant un manque d'unité du sujet politique. En fait, Beauchemin propose un retour à une ancienne conception de la nation, une conception plus

²⁸ Les formules-chocs comme « modernité radicale », « hypermodernité », « mauvaise conscience » ou encore « célébration de la diversité et de l'ouverture » témoignent entre autres, à notre avis, d'une incompréhension importante des démarches entreprises par des auteurs comme Bouchard, Létourneau ou Maclure. Ces formules dénotent aussi un changement de ton qui se rapproche davantage de la polémique que du simple débat intellectuel.

substantielle et primordialiste, pour répondre aux défis identitaires contemporains. Étrangement, l'apparition du nationalisme au tournant de la modernité se voulait justement une façon de remplir un certain vide sur le plan identitaire. En fait, pour Elie Kedourie, le nationalisme se voulait une réponse aux bouleversements des structures sociales traditionnelles et à la fin du sujet politique unitaire tel qu'il avait été connu jusqu'à présent. Selon lui, la modernité engendra « [...] une société atomisée qui cherch[a] dans le nationalisme un substitut à l'ordre ancien, définitivement perdu » (Kedourie, 1970 : 112; cité par Jaffrelot, 2006 : 64). De ce point de vue, le nationalisme qui se développa au tournant de la modernité était résolument tourné vers l'avant, vers l'instauration d'un modèle inédit de société. Pour Beauchemin cependant, sa conception du phénomène national ne se veut pas un substitut à un ordre ancien, mais bien la consécration de cet ordre et une tentative pour le sauvegarder devant une société de nouveau atomisée, ce qu'il appelle la « société des identités », dans laquelle la valorisation de la différence se ferait au détriment de l'avenir de la majorité historique franco-qubécoise.

Mathieu Bock-Côté va encore plus loin en mentionnant que les approches en rupture avec l'histoire nationale traditionnelle, au nom de l'arrimage de l'identité qubécoise avec les réalités modernes du pluralisme et du multiculturalisme, travaillent à « déconstruire la communauté nationale » et tournent le dos au « pays réel » (2007 : 70 et 172). En ce sens, ces approches aussi éloignées de l'« être qubécois » authentique mèneraient à une conception « dénationalisée » de la nation, c'est-à-dire vidée de sa substance, qui menacerait l'existence même de la majorité francophone²⁹. Ceci n'est pas sans rappeler l'approche de

²⁹ Une source d'explication de l'incompréhension entre les tenants des différentes conceptions semble ici assez évidente : préalablement à leur prise de position dans le débat sur la « nation qubécoise », il semble que ces auteurs ne partagent vraiment pas la même définition de « nation ». Par exemple, pour Bock-Côté, il semble qu'une conception de la nation qui tend à se délester de son épaisseur culturelle et traditionnelle se

Dumont qui considère que le concept même de nation québécoise aliène la référence canadienne-française ou encore celle de Thériault qui voit, dans les conceptions marquées par la « modernité radicale », une forme d'excès de confiance masquant la véritable intentionnalité historique de toute petite société : assurer sa survivance, c'est-à-dire la survivance d'une *substance*, de *quelque chose* qui mérite d'être continué (Thériault, 2002 : 354-355). Cette proximité intellectuelle de Bock-Côté avec Thériault, qui n'est surpassée que par sa proximité avec Beauchemin, nous porte à croire que sa contribution, malgré qu'elle prenne énormément de place dans le paysage médiatique québécois, n'est pas des plus originales. En d'autres mots, Bock-Côté se veut davantage le relai pamphlétaire des propos de Beauchemin et Thériault que le détenteur d'une pensée vraiment novatrice³⁰.

2.4- Adapter la nation ou s'adapter à la nation?

Les courants révisionniste, pluraliste et conservateur constatent essentiellement la même chose : la diversité grandissante et de plus en plus apparente du Québec, comme pour la plupart des sociétés occidentales contemporaines, et une certaine fragmentation identitaire soutenue par des politiques, des lois et une jurisprudence pluralistes ont heurté de plein fouet la représentation que l'on se fait de la nation québécoise. Ce qui différencie ces trois courants, c'est en fait leur attitude par rapport à cette nouvelle donne ainsi que la réponse qu'ils offrent afin de réactualiser le concept de nation. En d'autres mots, ces trois courants

« dénationalise » nécessairement, et ce, puisque cet auteur, à la suite de Groulx et Dumont, adopte une conception primordiale ou romantique de la nation où les caractéristiques culturelles constituent l'essence même du national. Beauchemin et Thériault partagent eux aussi cette conception substantielle de la nation. À ce sujet, Claude Couture considère que « [...] de toute évidence, la contribution de Gérard Bouchard se situe dans le courant moderniste (alors que certains de ses détracteurs, à mon avis, comme Thériault et Beauchemin, sont clairement primordialistes) » (Couture, 2011 : 78).

³⁰ En ce sens, puisque ses principaux écrits ne sont parus qu'à partir de 2007 et qu'ils recyclent à bien des égards les idées de ses prédécesseurs, le travail de Bock-Côté ne sera pas considéré comme aussi central que celui de Thériault et Beauchemin, et ce, malgré la place imposante que ce personnage occupe dans l'espace public.

font d'abord le même constat objectif, pour ensuite le juger sur le plan normatif et pour finalement proposer une réponse, un projet permettant de concilier le phénomène national québécois avec cette nouvelle donne.

En ce qui a trait à l'attitude devant les récentes transformations sur les plans identitaire et sociologique, les courants révisionniste et pluraliste adoptent une approche d'ouverture : la représentation que l'on se fait de la nation doit s'inspirer de cette nouvelle réalité et doit s'y adapter. Pour ce qui est de l'approche conservatrice, elle aborde ces transformations de manière sceptique et les considère plutôt comme des obstacles qui empêcheraient ou rendraient plus difficile l'expression et l'épanouissement de la nation québécoise. De ce point de vue, il ne faut pas tant adapter la représentation que l'on se fait de la nation à la diversité manifeste de la société contemporaine, que protéger la tradition des assauts, tant en provenance d'une élite intellectuelle dépourvue de toute sensibilité à l'égard de l'intentionnalité ou de la spécificité québécoise que de groupes revendiquant des identités particularistes et dévalorisant ainsi le sujet politique englobant québécois.

Pour ce qui est des réponses que ces courants proposent aux défis que représentent le pluralisme et la fragmentation identitaire pour le concept de nation, elles sont évidemment teintées par l'attitude que les différents auteurs adoptent de prime abord à l'égard de la diversité, mais aussi par la place plus ou moins centrale qu'accorde chacun d'entre eux au phénomène national en ce qui a trait au devenir de la société québécoise. À ce sujet, ce sont plutôt les courants conservateur et révisionniste qui tendent à adopter un point de vue similaire. En fait, ces deux approches tendent à considérer le phénomène national comme étant une source d'identification prépondérante. De plus, elles ne remettent généralement pas en cause son caractère surplombant. Tous deux reconnaissent la nécessité d'un métarécit,

d'une histoire nationale pour assurer la cohérence de la communauté politique. Si ces deux courants travaillent toujours à l'intérieur d'une conception plutôt holiste de la nation où tout projet politique a besoin d'asoir sa légitimité sur un sujet politique identifiable et rassembleur, il n'en demeure pas moins qu'ils se différencient radicalement l'un de l'autre concernant la place accordée à la diversité au sein de la nation. Pour les tenants de la Francophonie nord-américaine, la diversité est carrément intégrée et valorisée au sein même de ce modèle : la nation *est* diversité et se fonde entre autres sur sa reconnaissance pour proposer une conception invitante et rassembleuse de l'identité québécoise. Pour les révisionnistes, contrairement aux conservateurs, il n'y a pas antinomie entre le pluralisme identitaire et l'appartenance nationale partagée, bien au contraire : le pluralisme se veut la voie toute tracée vers l'établissement d'une identité nationale porteuse. Pour Bouchard :

[...] on ne doit pas tenir pour impossible de créer démocratiquement de l'identité dans la diversité et la fragmentation. [...] Tout cela fait croire à la possibilité d'émergence d'une forme d'identité au sein d'hétérogénéité composite et friable; en d'autres mots : à la possibilité d'une dissociation avancée de la logique, jusqu'ici étroitement soudée, du Nous et du Même, de l'appartenance et de l'homogénéité (Bouchard, 2001 : 28-29).

Pour le courant conservateur, la possibilité d'une dissociation dans la logique du « Nous et du Même » est plus difficilement envisageable. L'identité nationale ne pourrait qu'en sortir affaiblie. Pour Beauchemin, « [...] la fragmentation du sujet politique et l'ouverture au pluralisme qu'elle entraîne font en sorte d'invalidier toute revendication fondée sur une volonté de subsumption des identités locales ou particulières » (Beauchemin, 2001 : 208-209). De ce point de vue, l'identité de la collectivité québécoise ne peut qu'être en concurrence avec la diversité. En fait, la cohabitation de l'identité nationale avec les « identités locales ou particulières » ne peut se faire qu'au prix d'une chute importante de la ferveur nationaliste et des capacités de mobilisation collective. Pour les tenants de l'approche

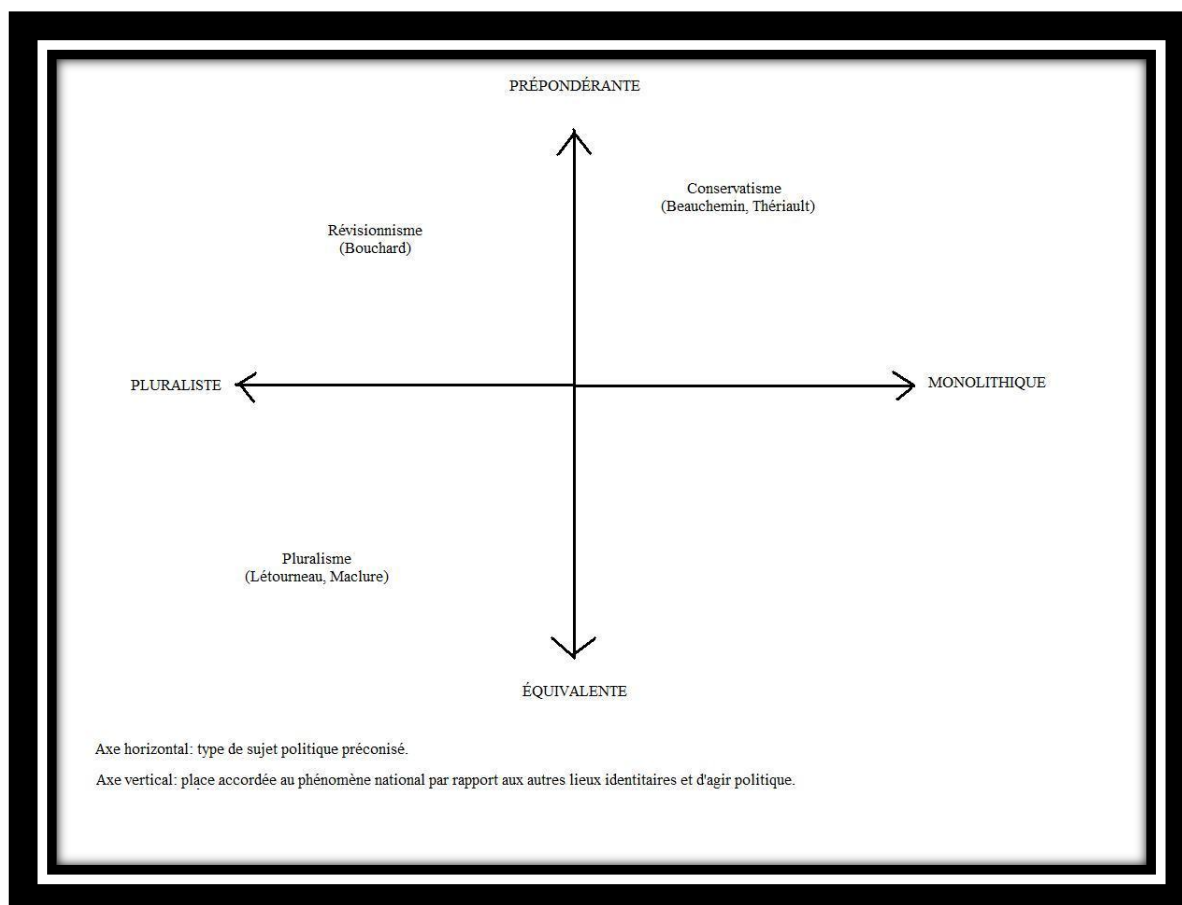
conservatrice, qui ne manquent pas, bien souvent, de se montrer récalcitrants à toutes les formes ambiantes de pluralisme (multiculturalisme, interculturalisme, nouveaux mouvements sociaux, etc.), il est donc à déplorer qu'il soit devenu difficile de fonder, ou même de souhaiter, la mise en place d'une identité prépondérante gommant les particularismes, et ce, sans être taxés de rétrogrades ou sans être suspectés de promouvoir une conception ethnisante du phénomène national.

Pour les pluralistes cependant, qui abordent généralement le phénomène national et plus largement identitaire d'un point de vue individualiste méthodologique, l'identité nationale n'a pas, comme nous l'avons déjà mentionné, à primer sur les autres sources identificatrices du sujet. En fait, la présence d'une identité partagée par tous, qu'on la qualifie de nationale ou autre, dans le cadre des sociétés pluralistes, n'est pas nécessaire à l'exercice de la démocratie. Pour les pluralistes, l'amalgame entre État, nation, citoyenneté et démocratie est un peu trop facile. Ils ne contestent pas l'idée que le développement identitaire soit nécessairement intersubjectif, en rapport avec un Autre et au sein d'une communauté particulière. Ils remettent plutôt en question « [...] l'idée que la survivance et la stabilité d'une communauté dépendent ultimement d'une série de valeurs convergentes qui font consensus » (Maclure, 2001 : 197). La communauté serait plutôt plurivoque et dissensuelle. Le pouvoir, la possibilité de changer l'ordre politique ne se trouveraient pas qu'au sein d'un *démos*, d'un corps collectif en tant qu'ensemble indifférencié. Comme le souligne Maclure, « [...] le sujet peut agir politiquement dans une multiplicité de sphères. [...] La nation n'est pas toujours la meilleure – et rarement la seule – délimitation politique possible et souhaitable pour le sujet » (ibid. : 199-200). En ce sens, la nation ne peut être conçue comme le lieu ultime d'expression du politique. Elle n'englobe pas les autres sources

d'identité et d'agir politique puisqu'elle ne leur est pas supérieure d'aucune façon que ce soit.

En fait, les trois courants que l'on retrouve dans les débats sur la redéfinition de la nation québécoise se distinguent principalement par le type de sujet politique qu'ils préconisent ainsi que par la place qu'ils accordent au phénomène national à l'égard des autres sources d'identité et de « *passage à l'acte* politique », pour reprendre l'expression de Maclure (tableau 2).

Tableau 2 – Positions des différents courants par rapport à la diversité et au caractère plus ou moins prépondérant du phénomène national.



Les deux approches les plus opposées sont donc le conservatisme et le pluralisme, alors que le courant révisionniste se trouve à mi-chemin entre les deux. L'approche défendue principalement par Bouchard partage une conception pluraliste du sujet politique québécois avec le courant pluraliste alors qu'elle continue, tout comme le courant conservateur, à attribuer une valeur surdéterminante au phénomène national. Les approches révisionniste et conservatrice demeurent en fait à l'intérieur du paradigme nationaliste. Bien que les révisionnistes, contrairement aux conservateurs, entament efficacement la dissociation du couple Nous/Même, ils ne dépassent pas la dichotomie Nous/Autres : le Québec continue à être conçu comme un tout (bien que diversifié cette fois), comme le personnage principal d'un « roman national » confronté aux aléas de l'histoire et à d'autres entités plus ou moins menaçantes (Boily, 2008 : 49).

En ce sens, pour les révisionnistes, l'histoire nationale, ou plutôt sa réinterprétation, continue à jouer un rôle central dans le cadre de la construction identitaire québécoise. Pour les conservateurs, la mémoire est aussi centrale à la cohésion nationale, mais il s'agit d'une mémoire agissante, et non pas d'une mémoire malléable sur laquelle on peut agir. Du point de vue de l'approche conservatrice, les interprètes de la nation, qu'ils soient historiens, philosophes, sociologues, politologues ou autres, sont donc les gardiens du temple national, c'est-à-dire les défenseurs de la tradition et de la spécificité québécoise. Du côté de l'approche révisionniste, les intellectuels sont plutôt vus comme étant les rénovateurs ou les modernisateurs du temple, assurant la coïncidence entre la réalité actuelle de la société et la représentation nationale que l'on se fait de la collectivité québécoise. Le courant pluraliste se situe cependant au-delà du paradigme nationaliste. Il ne reconnaît pas d'emblée la valeur prépondérante du métarécit national. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné,

l'intelligentsia n'a pas, pour les pluralistes, à tracer le chemin identitaire ou à en hiérarchiser les sources. Ils laissent donc ouverte la possibilité, pour le sujet, de déterminer quel est le temple et de quelle façon il doit être décoré.

En bout de piste, pour les courants révisionniste et pluraliste, il faut donc adapter la nation. Pour le premier, il faut adapter la nation à la réalité composite de la société québécoise alors que pour le second, il faut laisser cette question ouverte à la multitude des arrangements identitaires possibles. Pour l'approche conservatrice cependant, inquiète de « [...] la fragmentation identitaire entraînée par ce que l'on peut appeler le décentrement à l'égard du national » (ibid. : 43), il faut plutôt insister sur ce que l'héritage national peut bien nous apporter aujourd'hui. Il faut mettre en évidence une symbolique partagée, ce qui nous rassemble depuis longtemps au lieu de s'affairer à déconstruire l'unité du sujet politique québécois. Au nom de la préservation de la cohésion sociale, il faudrait donc s'adapter à la nation, perpétuer son aura de cohérence. Chercher à en modifier la représentation reviendrait à satisfaire à des exigences contemporaines qui n'auraient rien à voir avec l'intentionnalité historique de la collectivité québécoise.

2.5 – Éléments liminaires de polémologie

« En cours de route, je nouerai un dialogue avec de nombreux intellectuels qui font carrière d'étudier la société québécoise et plus exactement la question nationale, le plus souvent pour puiser dans leurs travaux ce que ceux-ci me paraissent contenir d'essentiel, mais aussi souvent pour m'en démarquer. Cette démarche n'entretient cependant aucun projet polémique non plus qu'elle ne cherche de coupables aux difficultés actuelles.
(Beauchemin, 2002 : 15)

La crise actuelle du lien social vient de l'évanescence de la représentation de la société aux yeux des acteurs sociaux et de la faible propension de ces derniers à situer leur pratique dans la perspective de la solidarité et de la participation.
(ibid. : 132)

À notre avis, il est clair qu'il serait possible de faire la démonstration des liens entre la position occupée par un agent ou un groupe d'agents ainsi que le type de stratégies argumentatives ou rhétoriques qu'ils utilisent. Tout comme Dominique Garand le mentionne, et s'inspirant à son tour de Bourdieu, « [l]es stratégies argumentatives ne sont l'apanage d'aucun groupe et peuvent servir à l'un comme à l'autre, mais l'analyse révèle que certaines sont privilégiées selon la « sémantique » du discours et selon la position qu'il occupe dans le champ. Par exemple, il est bien évident qu'un discours dominé ou en processus de reconnaissance misera sur d'autres cartes qu'un discours dominant » (Garand, 1989 : 123). Afin de déterminer quelles sont les relations entre la position occupée et les stratégies utilisées pour convaincre le lecteur et ainsi contribuer à assurer sa propre position, il serait nécessaire d'entamer un travail colossal dépassant le cadre du présent exercice. Il faudrait premièrement déterminer la position de chacun des courants et des auteurs dans les débats québécois (Qui domine? Qui est dominé? Qui est le plus souvent cité? Qui publie dans les revues et les collections les plus « prestigieuses », etc.?) Ensuite, il serait nécessaire de faire systématiquement l'inventaire des principales stratégies employées par chacun des auteurs

pour ensuite tenter d'établir les correspondances entre les auteurs, leur position et les stratégies qu'ils utilisent. Afin d'arriver à confirmer ces liens, il faudrait reprendre le même travail d'analyse avec des débats complètement différents afin de vérifier si là encore, en fonction des positions occupées par les agents, les mêmes stratégies rhétoriques et argumentatives sont utilisées. Une telle démarche impliquerait donc, en plus d'une analyse textuelle, une étude minutieuse de tout ce qui entoure ces débats, jusqu'à une étude biographique de chacun des auteurs impliqués. Cependant, notre travail, moins ambitieux, se concentre sur les textes et évite délibérément de faire la cartographie des positions occupées, et ce, tout en ayant conscience de l'existence de contraintes structurelles et stratégiques dans le champ intellectuel québécois concernant les débats sur la redéfinition de la nation québécoise.

Pour ce faire, nous proposons, plus modestement, une lecture *séquentielle* ou chronologique des débats en nous intéressant plus spécifiquement aux représentations que se font les différents auteurs des positions et courants adverses et aux stratégies rhétoriques et argumentatives qu'ils utilisent pour faire valoir leur propre position. Dans le cadre de notre démarche, nous concevons en fait ces débats en tant qu'une grande *polémique*. Une telle approche peut sembler curieuse pour ceux qui ont tendance à voir la polémique d'un œil négatif et à croire qu'elle serait nécessairement étrangère aux mondes universitaire et intellectuel. C'est probablement ce qui amène Beauchemin à nier tout caractère polémique à son entreprise, malgré qu'il accuse les « acteurs sociaux » d'être à la source de la crise identitaire du sujet québécois. En fait, et Bourdieu le confirme, les débats intellectuels ne visent pas qu'à faire jaillir LA vérité. Ils ne s'exécutent pas en terrain neutre, mais bien à

l'intérieur d'un « champ de luttes et de forces » où divers enjeux de pouvoir déterminent en bonne partie ce qui est écrit, pourquoi et à quel moment il l'est.

Catherine Kerbrat-Orecchioni propose une définition simple du phénomène polémique :

Pour que l'on puisse user adjectivement du terme « polémique », il faut que l'on ait affaire :

- 1) à un discours
- 2) qui attaque une cible
- 3) laquelle est censée tenir ou avoir tenu un discours adverse
- 4) que l'énoncé polémique intègre, et rejette « agressivement », c'est-à-dire en termes plus ou moins véhéments, voire insultants » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 24, cité dans Garand, 1989 : 20).

En ce sens, chacun des trois courants identifiés dans les débats québécois, par l'intermédiaire des auteurs qui le représentent, forme un discours attaquant un ou tous les autres courants ou auteurs, ces derniers ripostant à leur tour de manière plus ou moins véhémente. C'est justement cette agressivité propre au polémique qui rebute généralement, ce qui amène Garand à mentionner que « [l]e polémique jouit d'une bien mauvaise réputation. À notre époque où le pacifisme et la bonne entente sont devenus les lieux communs de toutes les démagogies, on a vite fait de ranger le langage virulent dans le clan du terrorisme » (Garand, 1989 : 15). Pour plusieurs, se laisser emporter par le polémique en reviendrait à s'abaisser au niveau des passions, à relayer au second plan la raison et à brouiller la communication. Les intellectuels, du haut de leur « pensée pensante », calme et posée, se défendent donc bien souvent, comme Beauchemin, de verser dans le polémique³¹.

³¹ Joseph-Yvon Thériault, cependant, n'hésite pas, dans son percutant essai *Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, à dire que son « [...] idée première en était d'écrire un document critique, polémique, contre les penseurs de l'américanité : un pamphlet du type *Pour en finir avec l'américanité*. L'américanité

Il est clair que le ton dans le cadre des débats portant sur la question nationale n'est que rarement ouvertement belliqueux. En fait, le niveau d'agressivité clairement exprimé varie certainement en fonction du champ à l'intérieur duquel se déroule la polémique. Le ton ne sera probablement pas le même dans le cadre d'un ouvrage collectif de facture universitaire qu'à l'intérieur des pages « idées » d'un quotidien, et ce, même s'il s'agit des mêmes auteurs qui s'expriment dans les deux cas. De plus, la distribution de l'agressivité au sein d'une même polémique n'est certainement pas égale non plus. En fait, certains courants peuvent être intrinsèquement plus polémistes que d'autres. Il est aussi possible que ce se soient seulement les échanges entre deux des différents courants présents qui soient plus virulents, alors que les échanges avec un tiers se feraient sur un ton plus policé.

Marc Angenot apporte un début de réponse à cette dernière supposition. Tout d'abord, soulignons qu'Angenot part d'une définition de la polémique assez similaire à celle de Garand. À son avis, l'ensemble des textes polémiques « [...] suppose un *contre-discours* antagonique présent de façon constante dans la trame du discours actuel, lequel vise dès lors une double stratégie: démonstration d'une thèse, réfutation/disqualification d'une thèse adverse » (Angenot, 1978 : 260). Cette double stratégie ne peut cependant trouver prise que dans la mesure où le discours et le contre-discours partagent un espace discursif commun. Comme le souligne Angenot :

[...] le discours polémique suppose un milieu topique sous-jacent, un terrain commun aux entreparleurs. En effet, si le discours adverse apparaissait comme totalement *irréductible* au discours actuel, aucune réfutation n'en serait possible, partant aucun

comme empêchement de comprendre la singularité du déploiement d'une nation française en Amérique. L'américanité comme dévoilement des contradictions de la pensée intellectuelle du Québec contemporain. L'américanité comme syncrétisme idéologique révélateur des impasses du Québec moderne » (Thériault, 2002 : 15). En fait, après avoir présenté clairement ses intentions, Thériault y donne suite dès le début de son introduction (ibid. : 23) et tout au long de l'ouvrage en ne mâchant pas ses mots à l'égard de ceux qu'il considère comme les tenants d'une conception aliénante et dangereuse de la modernité.

dépassement argumenté des thèses en présence. Si la polémique s'engage, il faut — quelque distance qui sépare les adversaires — que le discours adverse soit justiciable de prémisses communes, à partir desquelles on peut le montrer mal déduit, lacunaire, extravagant. Un discours entièrement irréductible ne peut être perçu que comme absurde. On peut seulement contempler du haut de son bon sens la fausse logique saugrenue qui l'anime et en reproduire à distance le déroulement carnavalesque (ibid. : 260-261).

De ce point de vue, plus deux discours ou deux courants sont éloignés sur le plan des prémisses, plus le regard qu'ils jetteront l'un sur l'autre devrait être teinté de mépris et d'agressivité. Bref, les masques devraient tomber et le ton polémique devrait être plus apparent et même tendre vers le satirique.

Nous pouvons donc nous attendre, et nous tenterons d'y voir plus clair au cours du prochain chapitre, que les échanges soient plus musclés entre les courants conservateur et pluraliste, eux qui ne partagent pas le même point de vue autant sur le plan du type de sujet politique préconisé que sur celui de la place accordée au phénomène national par rapport aux autres sources identifiantes. En effet, les conservateurs préconisent une conception monolithique du sujet politique québécois et perçoivent la nation comme surdéterminant les autres filières identitaires, alors que les pluralistes sont plus relativistes en n'accordant pas d'emblée une place prééminente au phénomène national parmi les différentes sources d'identification et en prônant une approche évidemment pluraliste du sujet politique. Ces deux courants sont donc aux antipodes sur le plan des postulats concernant le phénomène national. Leur « milieu topique sous-jacent » ou leur « terrain commun » est plus mince que celui que partagent les révisionnistes tant avec les conservateurs que les pluralistes. Ces deux derniers courants étant plus *irréductibles* l'un envers l'autre, il est tout à fait possible que la communication soit plus brouillée, que le polémique y ait davantage laissé sa marque, ou sa

« griffe », pour reprendre l'expression de Garand exprimant mieux la violence de ce type de discours.

Cependant, comme nous l'avons vu avec la théorie des champs de Bourdieu, il n'y a pas que l'importance des divergences sur le plan idéal qui puisse rendre compte de ce qui se passe au sein de débats intellectuels. Un champ étant un espace de luttes et de forces, la position occupée par chacun au sein de ce champ ainsi que la « richesse » de chaque agent sur le plan du capital symbolique en disent eux aussi assez long sur la tournure que prendra la polémique, sur la situation et l'intensité de l'agressivité des échanges. Comme Bourdieu le souligne, « [...] dans le champ scientifique [ou dans le champ intellectuel], les stratégies sont toujours bifaces. Elles ont une fonction pure et purement scientifique [ou intellectuelle] et une fonction sociale dans le champ, c'est-à-dire par rapport aux autres agents engagés dans le champ [...] » (Bourdieu, 2001 : 109). Les intellectuels participant aux débats qui nous occupent adaptent donc leur discours par rapport à la position plus ou moins favorable qu'ils occupent dans le champ, et non pas seulement par rapport à la distance idéale qui les sépare des autres, malgré que cette dernière demeure significative. Les *établis*, ces intellectuels occupant une position dominante, sont nécessairement la cible d'attaques plus nombreuses de la part des *challengers*, ces agents subordonnés cherchant à se tailler une meilleure place au soleil.

En ce sens, les luttes pour le « monopole du découpage légitime », pour la redéfinition de la nation québécoise, rendent elles aussi compte de l'intensité des échanges entre certains interlocuteurs. C'est pourquoi les échanges les plus musclés ont possiblement eu lieu entre les courants occupant les positions les plus opposées dans le champ, et ce, malgré leur plus grande proximité sur le plan idéal. En effet, à première vue, et nous

tenterons d'y voir un peu plus clair au cours du prochain chapitre, il semble que le ton ait été plus agressif entre les interlocuteurs révisionnistes et conservateurs qu'entre les pluralistes et les autres approches³². Pourtant, ces deux courants partagent un « milieu topique sous-jacent » ou un « terrain commun » assez considérable. En effet, les courants conservateur et révisionniste demeurent à l'intérieur du paradigme nationaliste en considérant le phénomène national d'un point de vue englobant, lui qui surdéterminerait les autres sources d'identification du sujet. Malgré cette parenté idéelle, le ton polémique est bien présent dans les discussions entre ces deux courants, ce qui n'est peut-être pas étranger à la position d'un Bouchard, à l'époque jugée comme étant établie et menaçante, comparativement aux positions moins certaines des « jeunes » Thériault et Beauchemin. En fait, on peut penser que ces derniers, au lieu de s'attaquer à ceux dont les idées sont les plus étrangères et opposées, ont préféré concentrer leur efforts à détrôner un « cousin » idéologique afin de s'assurer une place de choix dans le processus de définition de la nation québécoise³³.

³² Comme nous l'avons déjà mentionné, nous n'avons aucunement l'intention de procéder à une cartographie systématique du champ et à sa mise en relation directe avec les discours. Il n'en demeure pas moins que l'on peut relever certaines traces laissées par les luttes hors-textes au sein même des textes. Par exemple, deux ouvrages issus des rangs conservateurs et publiés au début des années 2000 semblent indiquer que le niveau d'intensité polémique est particulièrement élevé entre les courants révisionniste et conservateur. En effet, bien que critiquant au passage les pluralistes, les ouvrages *Histoire en trop* (Beauchemin, 2002) et *Critique de l'américanité* (Thériault, 2002) se veulent des attaques en règle contre le courant révisionniste, et plus particulièrement contre la position de Gérard Bouchard. En ce sens, comme le soutient Bourdieu, si les agents occupant les positions dominantes sont les plus susceptibles d'être la cible des agents subordonnés, on peut légitimement soupçonner que Bouchard occupait au début des années 2000 une position établie et confortable dans les débats alors que Thériault et Beauchemin, en publiant des ouvrages qui rejettent presque sans nuance la position de Bouchard, se rapprocheraient davantage de la figure du *challenger*. Cette déduction, bien qu'elle n'est évidemment pas de l'ordre de l'étude empirique du champ intellectuel de cette époque et qu'elle ne confirme pas directement et hors de tout doute la position de chacun au sein du champ, permet d'introduire un peu de hors-textes à l'analyse de cette polémique.

³³ Pour Jacques Beauchemin, on peut dire que ce fut pour le moins une réussite. Dans une entrevue accordée à Antoine Robitaille du *Devoir* en 2007, on apprend que « [p]our réactiver le « nous » francophone majoritaire, Pauline Marois s'est grandement appuyée sur le sociologue Jacques Beauchemin » (Robitaille, 2007). En fait, comme le rapporte Robitaille, même le discours d'assemblée d'inauguration de Pauline Marois du 29 août 2007 en dit long: « [c]ertains passages du discours de Pauline Marois sortaient manifestement du clavier de Beauchemin: « Depuis une dizaine d'années, nous avons été saisis d'une espèce de mauvaise conscience qui nous a empêchés de dire « nous ». Comme si le « nous » était un mot tabou. Comme si le prononcer ou poser des gestes pour défendre NOTRE identité était synonyme de racisme et d'intolérance. Comme si le désir d'exister et

2.6 – Les traces d’une polémique

Pour mieux « mesurer » l’intensité de la polémique, et pour mieux en entrevoir les subtilités, il faut d’abord s’outiller afin de mieux en repérer les traces au sein de notre corpus. À cette fin, voici quelques exemples de procédés qui, bien qu’ils ne soient pas nécessairement exclusifs au polémique, en constituent de bons indices. Tout d’abord, remettons cependant les pendules à l’heure : le polémique *n’est pas* un sous-discours dont la prétention à la vérité est nulle. Il est vrai que la parole polémique use « [...] de tactiques de guérilla, [qu’] elle permet les coups bas, le mensonge, le sous-entendu, le procès d’intention » (Garand, 1989 : 37), mais elle laisse aussi une place centrale à la raison et à la logique.

Le propre de l’argumentation polémique, c’est justement qu’elle joue sur plusieurs tableaux à la fois. Comme le souligne Garand, en s’inspirant de Kerbrat-Orecchioni, le discours polémique est « [...] marqué par une ambivalence foncière qui le fait osciller entre deux impératifs contradictoires : la *technè* (maîtrise) et l’affect (spontanéité, sincérité, passion...) » (Garand, 1989 : 41). Le dédain d’une part de l’intelligentsia pour le polémique provient en fait de la place trop importante qu’il accorderait à l’affect ou à l’irrationnel. Le discours « scientifique » se voudrait, par convention, draper de distance, d’objectivité et de sobriété, alors que le discours polémique laisserait une grande place à son énonciateur et à l’expression forte et imagée de ses idées dans le but d’ébranler un ou des adversaires. Le

de vivre dans la langue et la culture qui sont les nôtres était un projet ethnique ou folklorique. » (idem). Dans ses écrits, Beauchemin n’a effectivement cessé de dénoncer cette « culpabilité » des nationalistes et de prôner l’affirmation sans complexe de la majorité francophone en tant que centre de gravité de l’identitaire québécois. De plus, notons qu’il n’y a pas que les idées du sociologue de l’UQAM qui ont fait du chemin. En effet, Beauchemin a récemment été nommé sous-ministre associé à la langue française, responsable de l’application de la politique linguistique au ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles ainsi que membre et président-directeur général par intérim de l’Office québécois de la langue française (Conseils des ministres, 2013)!

polémique se concrétise entre autres par le ton, les figures de style, le sarcasme, l'ironie et l'insulte, alors qu'un discours plus « acceptable » et « conventionnel » n'utiliserait que de la raison et de la logique. Une telle dichotomie est cependant bien loin de représenter la réalité de la recherche scientifique ou du monde intellectuel. En fait, dans les deux cas, la polémique y est toujours latente, les tensions sont toujours présentes, bien que souvent dormantes, et il ne suffit que d'une controverse pour qu'elles s'éveillent et que la polémique éclate au grand jour. Cette dernière n'éclatera cependant pas avec la même ampleur qu'elle le ferait dans un autre milieu moins pointilleux en ce qui a trait à l'éthique du discours. Il n'en demeure pas moins qu'une telle joute intellectuelle constituerait une polémique, bien que moins flamboyante, dans la mesure où elle « [...] peut en effet s'exprimer avec retenue lorsque le statut des participants, les cadres communicationnels et les normes de politesse en vigueur dans la communauté ou le genre choisi l'exigent » (Amossy et Burger, 2011).

Ses premières traces résident généralement dans *l'injure* et *l'acte de nomination*. L'injure se veut en fait l'ultime façon de provoquer et de nommer l'adversaire. Dans le milieu intellectuel, cette mesure extrême est cependant très peu utilisée: elle ne fait pas « sérieuse » et son coût sur le plan de la crédibilité est souvent trop grand par rapport à ce qu'elle rapporte. Quant à l'acte de nomination, lui qui est dépourvu de la connotation excessive attribuée à l'injure, il s'agit du moment où l'on désigne l'adversaire, où l'on pointe du doigt celui à qui on attribue un tort. Qu'il se concrétise par l'injure ou par le simple fait de nommer celui à qui on reproche une faute, l'acte de nomination se veut en fait une forme de provocation de l'adversaire, l'acte primordial de toute polémique.

En pointant l'autre du doigt, on veut du même coup s'en distancier le plus possible. Comme le soulignent Ruth Amossy et Marcel Burger, « [...] la polémique est le traitement

verbal du conflictuel effectué par une confrontation exacerbée des thèses antagonistes au sein d'une entreprise de *polarisation* et de *dichotomisation*³⁴ visant à discréditer l'adversaire » (idem.). En effet, les processus d'exacerbation des antagonismes se retrouvent souvent au sein des polémiques. Contrairement aux formes plus traditionnelles d'argumentation, l'objectif du discours polémique n'est pas de convaincre l'adversaire du bienfondé de sa propre proposition, mais bien de réduire l'importance et la validité du discours adverse en le dépeignant de manière peu élogieuse, et ce, afin de faire valoir sa propre position auprès de l'auditoire, du lectorat ou des autres personnes intéressées par la question faisant polémique. Pour le dire autrement, « [...] le but du polémiqueur n'est pas de convaincre l'autre, mais d'emporter l'adhésion du Tiers par une dichotomisation délibérée des positions » (idem.). En ce sens, comme pour toute forme d'argumentation, la parole polémique cherche principalement à persuader, mais la cible de la persuasion n'est pas la même. La polémique n'est pas constituée d'échanges fermés où les parties cherchent à s'entendre. Au contraire, il s'agit d'une scène où les acteurs cherchent à susciter la sympathie et l'appui des spectateurs. C'est pourquoi Amossy et Burger conçoivent la polémique comme « un des pôles de l'activité argumentative » au sein d'« [...] un continuum allant de la co-construction des réponses à la confrontation violente des thèses antagonistes » (idem.).

Ce processus de polarisation et de dichotomisation propre à la polémique est le fruit de divers procédés linguistiques. Le texte polémique, en tant que « réaction au mot de l'autre » (idem.), fait souvent appel à l'*exagération* et à la *caricature*, et ce, dans un premier temps pour intégrer les propos antagonistes et dans un deuxième temps pour mieux les disqualifier. Cette amplification de certains traits des discours adverses implique aussi

³⁴ Nous mettons en italiques.

l'*omission*, c'est-à-dire une forme de surdit  ³⁵    l'  gard de certaines autres parties de ces m  mes discours qui auraient l'effet, si elles   taient pr  sent  es de mani  re appropri  e, de r  duire les antagonismes et d'amenuiser l'  tranget   des autres points de vue.

Cette mise    distance de l'autre, bien qu'elle puisse souvent   tre le fait de strat  gies ou de tactiques³⁶ pr  m  dit  es, peut aussi bien s'inscrire dans une dynamique d'incompr  hensibilit   de bonne foi. Amossy et Burger, en s'inspirant de Marc Angenot, soulignent que « [...] les pol  miques, sur le terrain, n'aboutissent jamais    un accord. Elles rel  veraient d'une « interincompr  hension » qui en ferait des monologues men  s parall  lement par des adversaires pris dans des logiques incompatibles, au point que celle de l'opposant appara  trait comme d  nu  e de toute raison, litt  ralement folle » (Amossy et Burger, 2011). De ce point de vue, ce n'est pas n  cessairement la position d'un discours dans le champ qui d  termine son degr   d'  tranget   par rapport    un autre discours, mais bien ce qui le constitue intrins  quement. La dichotomie texte/contexte n'est donc pas aussi nette qu'elle peut para  tre    premi  re vue et on ne peut postuler la pr  dominance de l'un ou de l'autre qu'au prix d'un m  pris grossier des conditions particuli  res d'  mergence et d'  volution d'une pol  mique.

³⁵ On compare souvent la pol  mique au dialogue de sourds. Voir entre autres Marc Angenot (2008).

³⁶ Garand,    la suite de Michel de Certeau,   tablit une distinction claire entre strat  gie et tactique. Il souligne que « [...] la strat  gie se situe avec   vidence du c  t   des prises de pouvoir et de position, tandis que la tactique use de posture et de parole ». (Garand, 1989 : 41). En fait, la strat  gie est l'  uvre des discours   tablis. Du haut de leur place forte, de leur position institutionnalis  e, ces discours ont beaucoup    mobiliser pour se maintenir, mais sont    la fois d  savantag  s par leur faible mobilit  . Au contraire, la tactique est l'   « [...] arme du faible [...] qui r  ussit ses coups en utilisant la force de l'adversaire. [...] Bien que soumis    une situation qu'on lui impose et    une organisation spatiale d  cid  e par quelqu'un d'autre, il r  ussit    se faufiler par les interstices et    se cr  er une esp  ce de « lieu » sans propri  t   (idem. : 42). Cette distinction am  ne Garand    conclure que « [...] pol  miquer est en relation avec une position de faiblesse ou d'inf  riorit  . Le pouvoir ne pol  mique que s'il est menac   comme pouvoir [...] ». En ce sens, plus un discours prend l'initiative, est agressif et prompt    pol  miquer, plus cela devrait en dire long sur la position de faiblesse qu'il occupe dans le champ o   il   volue. Au contraire, plus un discours tend      tre la cible des pol  mistes, plus sa position devrait   tre avantageuse. On pourrait ajouter que si un discours d  bute    coups d'accusations et de provocations et tend    s'assagir au fil du temps, c'est peut-  tre parce que son approche pol  mique fut efficace et que ses agents sont finalement pass  s de challengers      tablis!

Finalement, l'attaque *ad hominem*, qu'elle soit utilisée de manière consciente et stratégique ou qu'elle soit la conséquence d'une trop grande hétérogénéité entre différents discours sur le plan des prémisses, fait souvent partie de l'arsenal des polémistes. Selon le spécialiste de la rhétorique Michel Meyer :

Dans la négociation de la différence entre individus sur une question qui surgit, le traitement de la question (ce qui fait l'*ad rem*) se mêle à l'invocation personnelle (ce qui fait l'*ad hominem*), puisque c'est le problématique qui est la cause de cette distance *intersubjective*³⁷. Chacun est impliqué dans le point de vue qu'il défend. Attaquer une thèse que propose A, c'est souvent, de façon implicite, mettre A en cause. Et A sera content si *ce qu'il* pense triomphe, preuve que l'*ad rem* et l'*ad hominem* se recouvrent implicitement. D'où il est tentant, quand on ne peut avoir raison sur une question donnée, de faire porter l'attaque sur la personne qui défend le point de vue adverse. C'est le sens de l'attaque *ad hominem* : si vous défendez la morale financière dans un certain débat public par exemple, il vaut mieux être soi-même au-dessus de tout soupçon. On accepterait difficilement une leçon d'humanisme et de tolérance de la part de Hitler, par exemple. Mais on peut toujours attaquer *ad hominem* le locuteur si on ne peut répondre à *ce qu'il* dit (Meyer, 2004 : 38).

Dans le cas des polémiques, l'imbrication entre l'énonciateur et ce qu'il énonce est encore plus importante. S'exprimant avec force et passion, s'indignant des aberrations présentes au sein des discours adverses, le polémiste est intimement lié à ce qu'il propose. En fait, il mise plus sur « [...] la posture (du style et de l'affect) que sur le pouvoir (de la grammaire et de la raison [...]) » (Garand, 1989 : 37). Polémiquer, c'est aussi chercher à prendre *sa* place, à se positionner tout en positionnant les *autres*. Au sein d'une telle démarche teintée d'agressivité, on arrive facilement à entrevoir le locuteur et son attachement à ce qu'il propose.

³⁷ Meyer semble ici postuler que la distance entre les sujets impliqués dans une controverse est avant tout attribuable au monde des idées, alors que de notre côté, nous insistons pour dire qu'il y a aussi un espace, « un champ de luttes et de forces », qui sépare les interlocuteurs et détermine le déroulement et l'issue d'une polémique.

En ce sens, s'il y a un type de discours où l'attaque *ad hominem* prend une place importante, c'est bien dans le discours polémique. Remettre en question les propos d'un polémiste, c'est s'attaquer à sa position et à ce qui le caractérise en tant que locuteur. Du point de vue du polémiste ciblé, en raison de la violence des affirmations adverses et de sa grande implication dans son propre propos, il est clair que presque toute charge sera perçue comme une attaque personnelle et que la plupart des réponses qu'il fournira seront jugées de même par ses adversaires. Même si on ne prétend que cibler l'*ad rem*, on s'intéresse toujours à l'*ad hominem*, puisque ce qui pose problème, au cours du déroulement d'une polémique, ce ne sont pas uniquement les propos des adversaires sur une question donnée, mais aussi la place trop grande ou indue que ces derniers occupent au sein des débats en regard des prétendues aberrations qu'ils professent.

2.7 - Conclusion

L'attaque *ad hominem*, une des traces les plus évidentes laissées par la parole polémique, nous rappelle la particularité de ce type de discours argumentatif : en personnalisant les débats, en prenant de front l'adversaire au lieu d'invalider de manière posée les propos qu'il défend, on ne cherche pas à le persuader d'une vérité autre ou à l'éclairer sur ses errements, mais bien à le dévaloriser auprès d'un tiers, de l'auditoire ou du lectorat, et ce, afin de faire valoir sa propre position. Ainsi, l'attaque *ad hominem* démontre une fois de plus que l'objectif des échanges polémiques n'est pas d'arriver à s'entendre, comme c'est pourtant le but de la plupart des processus communicationnels, mais bien de rejeter l'adversaire, de le mettre à l'écart et d'invalidier toute prétention à la vérité de sa part.

Les débats intellectuels entourant la question nationale ne laissent évidemment place qu'à de très rares exceptions à des excès de langage permettant d'entrevoir de manière éclatante l'agressivité propre à la polémique. En fait, l'arène intellectuelle est généralement policée de manière à ne pas tolérer les écarts de conduite du polémiste de carrière. Pourtant, comme nous le verrons au cours du prochain chapitre, on retrouve, au sein des débats sur la redéfinition de la nation québécoise, des traces inégalement distribuées du polémique ainsi que quelques exemples, parmi les intellectuels participant aux discussions, de « cryptopolémistes » chevronnés.

Chapitre 3 – Errements modernistes ou le « Nous » trop mince (1999-2006)

« [...] le modèle de nation comme francophonie nord-américaine nous semble être la proposition de rechange la plus susceptible d'être utilisée comme assise pour une nouvelle définition de la nation. [...] L'une des grandes forces de la relecture de l'histoire du Québec par Bouchard est qu'elle met au jour les éléments de diversité longtemps occultés qui ont pourtant participé au développement de la nation québécoise »
(Mathieu, 2001 : 134).

« [l']américanité est un concept-poubelle. Poubelle dans le sens d'un ramassis hétéroclite d'énoncés dont on réussit difficilement à retrouver la forme. Poubelle aussi dans le sens d'un concept qu'il faut rejeter, car inutile sinon dangereux, pour comprendre le parcours historique de la nation française d'Amérique »
(Thériault, 2002 : 23).

Lorsque Mathieu publia sa synthèse des débats sur la redéfinition de la nation québécoise en 2001, elle était sûrement loin de se douter que l'approche révisionniste de Bouchard, qui avait jusque-là le vent dans les voiles, serait la cible d'autant de critiques dans les années qui suivirent, tant en provenance des conservateurs que des pluralistes. D'un côté, on lui reprocha d'aller trop loin dans sa révision des fondements de la nation au point de les rendre étrangers à la tradition nationale, alors que de l'autre, on le blâma de ne pas dépasser le paradigme nationaliste en maintenant le discours de la survivance et du destin inachevé. En fait, c'est au déroulement d'une véritable polémique que l'on assista dans les débats sur la redéfinition de la nation québécoise entre 1999 et 2006, et non pas à l'établissement d'un consensus autour d'une conception de la nation en tant que francophonie nord-américaine.

Nous avons décidé d'entreprendre l'étude de ces débats avec *La nation québécoise au futur et au passé* de Bouchard, un court ouvrage publié en 1999 et qui sera abondamment critiqué au début des années 2000, puisqu'il s'agit de l'ouvrage qui proposa de la manière la

plus claire le projet révisionniste et qui amena Mathieu à y entrevoir une voie d'avenir pour le concept de nation québécoise. De plus, cet ouvrage amorce la polémique en s'attaquant de front à la pensée de Fernand Dumont concernant la question nationale, ce qui ne peut être chose simple et sans conséquence étant donné l'envergure du personnage ainsi que l'admiration qui lui était et lui est encore vouée dans le monde intellectuel québécois et plus particulièrement au sein de sa frange nationaliste. Les échanges qui eurent lieu entre les différents courants à la suite de la parution de cet ouvrage furent pour le moins véhéments et ne sont pas étrangers à certains chamboulements qui se produisirent à l'intérieur du champ intellectuel où se déroula la polémique. Pour bien en rendre compte, nous porterons une attention particulière à la séquence des événements, et ce, afin de mieux en faire ressortir le caractère polémique, ce dernier ne devenant évident qu'au *fil du temps*. En ce sens, au cours du présent chapitre, l'analyse de cette polémique se fera de la manière la plus chronologique possible. Dans l'idéal, il faudrait rendre compte de l'ensemble des textes émanant de chacun des trois courants afin de produire un portrait tout à fait exhaustif de la situation. Notre travail est cependant plus modeste dans la mesure où nous nous intéressons aux textes les plus importants traitant plus spécifiquement de la question nationale et surtout aux extraits faisant référence aux auteurs des courants adverses.

Dans le cadre de ce chapitre, nous nous intéresserons tout d'abord à la position de Bouchard et à son rejet de la conception dumontienne de la nation québécoise. Par la suite, nous traiterons des réactions à cette position, tant en provenance du courant pluraliste que conservateur, et ce, en mettant toujours l'emphasis sur la dimension polémique. Finalement, nous conclurons en nous prononçant prudemment sur l'état du champ intellectuel entre 1999

et 2006, et ce, à la lumière de certains indices textuels pouvant laisser croire à de profondes transformations au cours de cette période.

3.1 – L’amorce d’une polémique : Bouchard et le rejet de la conception dumontienne

Au tournant des années 2000, Bouchard prit position en faveur d’une conception de la nation où la dimension ethnique (ou culturelle), bien qu’elle soit prise en compte, se limite au critère linguistique. De ce point de vue, l’appartenance à cette nation « sociologique » n’est conditionnelle qu’en ce qui concerne l’ancrage territorial et la maîtrise du français en tant que dénominateur commun et fondement de la culture publique. Comme il le souligne, « [l]e coefficient d’ethnicité de cette nation, si on nous permet cette expression, se trouve ainsi réduit à la langue, comme vecteur indispensable de la vie collective. Peut-on faire moins? » (Bouchard, 1999 : 64)³⁸. Pour Bouchard, cette définition permet la superposition de la nation culturelle à la nation politique et engendre donc le dépassement de cette dichotomie.

Cette prise de position de Bouchard ne tombe évidemment pas du ciel. Elle s’inscrit clairement à l’encontre de la conception dumontienne jusqu’alors dominante. Pour le sociologue et historien de l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), il est clair que bon nombre d’intellectuels québécois, quand ils font référence à la nation québécoise, à sa culture et au « Nous », s’adressent plus spécifiquement à la majorité d’origine canadienne-française, et l’auteur de *Genèse de la société québécoise* (1993) en est certainement l’exemple le plus frappant et le plus influent. En fait, pour Bouchard, « [l]e sociologue Fernand Dumont est celui qui a formulé la thèse [des nations ethniques] avec le plus d’insistance et, peut-être, avec le plus d’autorité » (Bouchard, 1999 : 47). Pour Bouchard, la grande synthèse de

³⁸ Bouchard fait aussi état de sa « proposition de coalition nationale », de manière un peu plus succincte, dans un article paru dans l’ouvrage collectif *Penser la nation québécoise...* sous la direction de Michel Venne (2000a).

l'histoire du Québec qu'est *Genèse de la société québécoise* est un ouvrage dont le titre est trompeur. En fait, il ne traite pas de la société, mais bien de la nation et il ne s'intéresse pas au parcours des Québécois, mais bien à celui de la majorité francophone d'origine canadienne-française (ibid. : 49-50). Cette majorité constituerait la principale sinon l'unique source de la culture de convergence de la société québécoise à laquelle pourraient se greffer les citoyens issus de l'immigration à condition de délaisser l'essentiel de leur culture d'origine et d'embrasser la culture de la majorité. Une telle vision de la culture amène Bouchard à conclure qu'« [e]nfin, il me semble bien que, sous la plume de M. Dumont, l'intégration des immigrants soit en réalité synonyme d'assimilation pure et simple à la culture canadienne-française » (ibid. : 49). En ce sens, la majorité aurait préséance et ne serait que le seul groupe légitimement en mesure de définir les contours de la culture de convergence.

Bouchard en a aussi contre le regard pessimiste que jette Dumont sur la Révolution tranquille et plus particulièrement sur le processus rapide de sécularisation qui lui est associé. Bouchard est d'avis que le grand intellectuel de l'Université Laval s'inquiétait de la perte de repères identitaires associés au recul du religieux puisqu'« [u]n peu comme Durkheim dont il était un spécialiste, il se demandait s'il était possible de fonder des solidarités, des idéaux collectifs, sans l'appui de la spiritualité que procure le religieux » (ibid. : 51). En postulant la parenté entre les phénomènes religieux et national, Dumont envisage nécessairement le Québec d'après 1960 comme une société en déclin, car l'appartenance religieuse se trouve désormais séparée de l'appartenance nationale. Ce faisant, Dumont, aux yeux de Bouchard, alimentait le repli sur soi et la perception que les Québécois d'origine canadienne-française forment une majorité des plus fragilisées, renforçant ainsi le paradigme de la survivance.

Bouchard souligne aussi que Dumont, lui qui avait à cœur le projet souverainiste, refusait l'idée d'une nation québécoise puisqu'elle gommerait l'apport et la mémoire de la majorité. Pour Dumont, en diluant l'identité canadienne-française à l'intérieur de la nation québécoise, le projet souverainiste perdrait l'essentiel de sa force et de sa pertinence en ne se référant plus à son moteur « réel », mais bien à une construction toute « verbale » et « artificielle » ayant peu de signification pour la majorité historique³⁹ (ibid. : 49). C'est que pour cet auteur, la souveraineté du Québec serait un projet porté uniquement par la majorité franco-québécoise et ses assimilés. Chercher à y inclure d'autres acteurs en concevant la nation de façon trop inclusive reviendrait à projeter une image fausse et peu mobilisatrice du rêve d'indépendance. En d'autres mots, la création d'un État souverain serait l'aboutissement logique de la culture de survivance, cette dernière ayant été façonnée au cours des siècles par les membres de la nation française d'Amérique qui, bien que ne se limitant pas uniquement au territoire du Québec, constituent la majorité de la population de cette province et en contrôlent les leviers institutionnels. Pour Bouchard, une telle conception de la nation est évidemment intenable puisqu'elle « [...] conduit à réinstaller l'ethnicité au premier rang de la représentation symbolique de la société québécoise [...] » (ibid. : 52) et enferme justement le projet souverainiste dans un cadre ethnique, alors même que pour se réaliser, il doit être porté par un éventail d'acteurs beaucoup plus large (ibid. : 59-60).

En se positionnant d'une façon aussi ferme à l'encontre des défenseurs d'une manière plus substantielle et ethnicisante d'envisager la nation, Bouchard amorce la polémique, d'autant plus qu'il pointe du doigt Dumont en tant que pilier intellectuel de cette conception. Bouchard n'adopte cependant pas un langage aussi agressif que celui que ses adversaires

³⁹ Cette thèse dumontienne est évidemment reprise, sous diverses formes, par les tenants du courant conservateur au cours de la période qui nous occupe.

utiliseront par la suite, mais il n'en demeure pas moins que sa prise de position correspond assez bien à la figure du polémique telle que définie par Kerbrat-Orecchioni⁴⁰. Premièrement, avec sa façon d'entrevoir la nation québécoise en tant que francophonie nord-américaine, Bouchard défend une position bien définie. Deuxièmement, il discute et rejette clairement les arguments avancés par les tenants d'une conception plus ethnique de la nation, et ce, en s'attaquant de manière toute particulière à Dumont. Troisièmement, les tenants de cette conception ont évidemment tenu par le passé un discours adverse. Comme nous le verrons, suite à la publication de *La nation québécoise au futur et au passé*, le courant conservateur, sous la plume de Beauchemin et Thériault, prit le relais de cette approche plus substantielle du phénomène national québécois et réagit de manière beaucoup plus enflammée que ne l'avait fait Bouchard à l'égard de Dumont.

En publiant l'année suivante *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (2000b), Bouchard donna suite à sa proposition d'éviter de « [...] récrire en vase clos l'histoire nationale du Québec » (Bouchard, 1999 : 142). Pour lui, il n'était plus question de retracer l'itinéraire unique d'une nation se battant contre vents et marées pour sa survie, mais bien de resituer l'histoire nationale dans une démarche comparative et critique du paradigme de survivance. À l'évidence, le titre de cet ouvrage fait référence à celui de Dumont, *Genèse de la société québécoise*, mais c'est avant tout pour bien s'en distancier. En effet, ce clin d'œil à Dumont, loin d'être dénué de toute valeur polémique, vise avant tout à insister sur le changement de paradigme que tente d'instaurer Bouchard : l'histoire nationale du Québec, telle qu'elle a été traditionnellement mise en récit jusqu'à Dumont, est loin d'être suffisante

⁴⁰ Rappelons simplement que pour Kerbrat-Orecchioni, pour qu'un discours soit considéré comme étant de l'ordre du polémique, il doit intégrer, attaquer et rejeter de manière plus ou moins véhémente une cible, cette dernière étant en mesure de répliquer ou ayant déjà tenu un discours adverse (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 24, cité dans Garand, 1989 : 20).

pour comprendre le parcours de la nation québécoise. Que ce soit pour souligner les ressemblances par rapport aux autres espaces du Nouveau Monde ou tout simplement pour mettre en lumière les singularités du parcours québécois, l'approche comparée apparaît aux yeux de Bouchard comme une nécessité, dans la mesure où elle seule permet de contrer les illusions longtemps entretenues par le paradigme de la survivance (Bouchard, 2000b : 15).

En accusant une bonne partie de l'intelligentsia d'entretenir une conception trop substantielle de la nation, en soulignant sur ce plan la contribution importante de Dumont et en proposant une conception de rechange confrontant directement les vues de ce dernier, Bouchard provoqua l'adversaire, posa un acte de nomination en règle pour reprendre l'expression de Garand. Le ton et le vocabulaire utilisé par ce révisionniste furent cependant bien loin de l'insulte, cette dernière étant pourtant par la suite utilisée tant par les représentants du courant pluraliste que conservateur pour nommer leurs adversaires, Bouchard en étant bien souvent la principale figure. Il n'en demeure pas moins que l'approche de Bouchard ne fait pas dans la dentèle et tient explicitement pour cible la position de Dumont. Ce faisant, Bouchard s'est attaqué à un personnage d'envergure, mais incapable de répliquer puisque l'intellectuel de l'Université Laval s'est éteint en 1997. L'entreprise bouchardienne n'était pourtant pas sans risque étant donné que la voix de Dumont résonnait encore de manière vive et prépondérante dans les rangs nationalistes.

3.2 – La recherche d’une sortie du paradigme nationaliste

La première réplique d’importance à la prise de position de Bouchard n’est pourtant pas venue de la part d’un disciple de Dumont issu des rangs conservateurs, mais bien de Jocelyn Létourneau qui, dans son ouvrage *Passer à l’avenir* (2000a) paru quelques mois après *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, consacre un chapitre entier à critiquer « [l]e grand récit collectif des Québécois revu et corrigé par Gérard Bouchard » (Létourneau, 2000a : 43). Bouchard, malgré qu’il sorte du paradigme de la survivance, reste aux dires de Létourneau « [...] empêtré dans une épistémè où l’idée d’*empêchement d’être* et d’*inaccomplissement déplorable du groupe* font office d’horizon par rapport auquel il envisage le passé et le présent des siens » (ibid. : 45). C’est que Bouchard serait obsédé par l’idée d’indépendance et n’interpréterait l’histoire du Québec qu’à l’aune de l’objectif de la souveraineté : tel évènement serait qualifié d’avancement s’il rapprochait la nation du Grand soir alors que tel autre serait qualifié de recul, de malheureux ou de paradoxal s’il en repoussait l’échéance.

Bouchard, en cherchant à transformer le récit national afin de changer à son tour la façon actuelle de se représenter la nation, ferait une grave erreur aux yeux de Létourneau. Le projet bouchardien serait de « [...] reconstruire la nation québécoise, la rassembler malgré ses dissensions et ses éparpillements plus ou moins structurants, dans une idée sublime, salubre et libératrice de francophonie nord-américaine [...] » (ibid. : 66). Pour ce faire, il partirait de cet *à priori* et chercherait à le confirmer en scrutant le passé à la recherche de la moindre trace d’américanité et en traitant l’histoire de communautés ethnoculturelles concurrentes sous le parapluie multicolore de la nation québécoise. En d’autres mots, la

conception bouchardienne de la nation « [...] épouse bien l'utopie qu'il porte, [...] mais se moule mal au passé tel qu'il fut et au présent tel qu'il est » (idem).

Létourneau, malgré son penchant pluraliste, partage à certains égards la conception dumontienne de la nation puisqu'à son avis, sans qu'il soit interdit de promouvoir un projet de nation comme celui de Bouchard, en réalité, la nation québécoise renvoie sociologiquement au « [...] (re)groupement des francophones d'héritage canadien-français et à ses « assimilés ». Prétendre le contraire est, à l'heure actuelle tout au moins, faire preuve d'égarement et d'illusion davantage que de lucidité et de clairvoyance » (ibid. : 75). C'est à se demander si Dumont ne se serait pas réincarné en Létourneau! Pourtant, ce dernier ne prétend pas faire la promotion d'une conception particulière ou partisane de la nation. Il considère plutôt qu'il ne fait que constater ce en quoi consiste la nation québécoise tout en n'idéalisant pas, comme le ferait Bouchard, le modèle de l'État-nation, mais bien en restant ouvert à toutes les formes possibles d'aménagement du politique, et ce, sans chercher à les hiérarchiser. Il en appelle plutôt, pour la collectivité québécoise, au développement d'une mémoire délestée de « [...] ses fondements défaitistes et mélancoliques, bilieux parfois, sur [lesquels] on a élevé l'identité [...] » (ibid. : 149-150). De ce point de vue, le phénomène national, qu'il soit québécois ou autre, serait intrinsèquement chargé d'une culture du ressentiment. C'est pourquoi il serait nécessaire de dépasser le cadre national, ce dernier étant dans l'impossibilité d'offrir l'espace nécessaire au plein épanouissement des citoyens québécois.

Pour Létourneau, au lieu de chercher « [...] à remodeler le passé pour en désactiver les équivoques et les bouillonnements gênants » (ibid. : 45), il faudrait plutôt s'attarder à « [...] conceptualiser l'identité des Québécois dans ses ambivalences constitutives, ses

facettes entremêlées et ses échappées continues par rapport à elle-même » (idem). Dans un texte publié la même année que *Passer à l'avenir*, Létourneau apporte quelques précisions : « [d]ans mon esprit, l'ambivalence d'être des Québécois ne renvoie pas à une situation d'indétermination ou de cafouillage identitaire. Cette notion reconnaît plutôt le double ancrage identitaire des Québécois » (Létourneau, 2000b : 117). Cette ambivalence ne serait pas une tare, mais bien un avantage permettant aux Québécois de jouer sur plusieurs tableaux à la fois et d'être opportunistes sur le plan politique. En ce sens, l'hésitation des Québécois à l'égard de la souveraineté ne serait pas un problème à résoudre, mais bien l'expression de la « signature originale » de la collectivité québécoise qui serait habitée à la fois par une forte volonté d'affirmation nationale et un attachement envers le cadre fédéral canadien. Cette ambivalence résulterait de la condition historique des Québécois d'origine canadienne-française qui forment à la fois une majorité et une minorité, ce qui se traduit, sur le plan identitaire, par le chevauchement de l'américanité et de ce que Létourneau appelle, pour faire écho à Bouchard, la « canadianeté » (ibid. : 117-120). Cette dernière, en tant qu'un des principaux lieux d'être des Québécois, serait caractérisée par la capacité des Canadiens à concilier les contraires et à tirer le meilleur des forces centrifuges qui ont contribué à la formation et au développement de la fédération.

Dans un essai publié la même année que celui de Létourneau, Maclure, qui n'a que de bons mots pour l'auteur de *Passer à l'avenir*, critique aussi sévèrement Bouchard, malgré que ce soit peut-être, nous y reviendrons, sur un ton un peu moins polémique. Il s'attaque principalement à sa conception de l'identité trop ancrée dans le récit « national-mélancolique » présentant « [u]n Québec dépressif, à la conscience parfois tressillante, parfois engourdie, se trouvant dans un état de vigile permanent » (Maclure, 2000 : 133). En

fait, tout comme Létourneau, Maclure considère que l'approche de Bouchard cherche à « [...] éluder le fait que le Canada constitue une filière identificatrice importante pour une forte majorité de Québécois. Une fois de plus, la double identification est perçue comme une caractéristique dont il faut se départir par l'expédient d'une nation québécoise devenue l'unique lieu identitaire des Québécois » (Maclure, 2000 : 130).

Cependant, Maclure ne cherche pas à déterminer en quoi consiste l'essence de l'identité québécoise et à lui donner une direction ou une autre, comme le fait évidemment Bouchard, mais aussi jusqu'à un certain point Létourneau en voyant dans l'« ambivalence d'être » la particularité des Québécois d'origine canadienne-française. Pour Maclure, qui adopte une posture franchement libérale, l'intellectuel n'est pas un gourou déterminant les tenants et aboutissements d'une représentation appropriée de la nation. Il n'a pour tâche modeste, en participant au processus délibératif, que de mettre au jour l'univers des possibles, et ce, en ne déterminant pas *à priori* quel rôle joue ou doit jouer le phénomène national dans la vie de tout un chacun. Ce faisant, Maclure reconnaît l'agentivité des sujets individuels, la capacité de chacun à décider et à développer une identité qui lui soit propre en fonction de son itinéraire singulier, tout en ne niant pas la contribution à la formation identitaire de processus collectifs, qu'ils soient nationaux ou autre (Maclure, 2001 : 264-265).

Bien que Maclure soit loin d'être tendre à l'endroit de la pensée de la tête de file du courant révisionniste en la présentant comme étant incapable de se délester complètement d'une conception surdéterminante du phénomène national, il n'en demeure pas moins qu'il garde un ton posé et respectueux du travail de l'universitaire de l'UQAC. On ne peut cependant pas en dire autant de Létourneau qui, bien qu'il vante à l'occasion la pertinence et

la qualité du travail empirique de Bouchard, dénonce ses travaux de synthèse au point de verser quasiment dans l'insulte. En effet, Létourneau considère entre autres que l'argumentation de Bouchard à propos de la collectivité québécoise est « tout en louvoiements » (Létourneau, 2000a : 175), qu'il use d'un « raisonnement spécieux » pour sortir des « apories de sa vision » (ibid. : 64) et qu'il ne fait que des « constats piteux » (ibid. : 66) concernant l'état du Québec actuel.

En ce sens, l'approche de Létourneau, certainement plus que celle de Maclure, intègre et rejette de manière particulièrement agressive la conception bouchardienne, et ce, afin de faire valoir sa propre position qui rendrait compte, de manière apparemment beaucoup plus fidèle à la réalité, des particularités des Québécois d'origine canadienne-française. Par contre, l'historien de l'Université Laval n'hésite pas à user habilement de l'*ad hominem* pour nuancer la portée de ses paroles quelque peu offensantes. Par exemple, quelques lignes avant de qualifier de « piteux » les principaux constats de Bouchard sur le Québec actuel, Létourneau mentionne que la vision historique « large », « inclusive » et « généreuse » de Bouchard est « tout à son honneur » (idem.). Il use de la même stratégie lorsqu'il mentionne que le problème, avec Bouchard, « ne tient pas au manque de compétence de l'homme », mais bien à son parti pris pour « une histoire dense et pleine de la nation, contre la réalité » (ibid. : 45). Il continue avec autant de subtilité lorsqu'il mentionne que ses travaux d'ordre empirique « sont absolument remarquables », alors que ses écrits de synthèse « font état d'une étonnante simplicité de vues » (ibid. : 63). Létourneau flatte donc bien souvent Bouchard dans le sens du poil pour ensuite mieux user de ses critiques incisives, ce qui, tous comptes faits, ajoute à la portée polémique de ses propos.

3.3 – Thériault et Beauchemin à la rescousse de la nation

Le camp révisionniste de Bouchard, à peine remis des critiques en provenance du courant pluraliste, devait maintenant faire les frais de deux percutants ouvrages issus des rangs conservateurs : *L'Histoire en trop* de Jacques Beauchemin ainsi que *Critique de l'américanité* de Joseph-Yvon Thériault. Ces ouvrages, parus tous deux en 2002, s'attaquent principalement au projet bouchardien visant à formuler une représentation de la nation plus conforme aux exigences actuelles du pluralisme tout en offrant un récit national généreux où les Québécois de toutes origines pourraient se retrouver. Rappelons-le, un tel projet récuserait, selon Beauchemin et Thériault, la presque totalité de l'histoire nationale traditionnelle et diluerait la référence française au sein d'une représentation factice, voire dangereuse, de la collectivité québécoise.

Commençons par Thériault dont l'ouvrage est quelque peu antérieur à celui de Beauchemin. On peut aisément se douter que son agacement à l'égard de l'américanité et de la position bouchardienne remonte à bien avant la parution de son ouvrage. En effet, en 2000, l'auteur publia dans *Argument* un article intitulé « L'américanité comme effacement du sujet québécois » où il soutient entre autres, non sans une pointe d'ironie, que :

Gérard Bouchard et Yvan Lamonde se sont faits au cours des dernières années les champions d'une relecture américaine du parcours historique du Québec. L'américanité québécoise serait une vieille histoire, mais le Canada français ne le savait pas, ce fait lui aurait été caché par l'idéologie « largement imaginaire » appuyée sur de « fausses représentations de soi et des autres » déployées par ses élites pendant près de deux siècles (Thériault, 2000-2001 : 136-137).

Ayant employé un tel ton à l'époque, c'est sans surprise que l'on constate que Thériault, quelques années plus tard, débute l'introduction de *Critique de l'américanité* en larguant un « [l]'américanité est un concept-poubelle » bien senti (Thériault, 2002 : 23). Sa critique,

ouvertement polémique, laisse place à toutes sortes de formules-chocs : Bouchard serait un des principaux représentants de la modernité radicale, c'est-à-dire un intellectuel technocratique et présentiste incapable de penser l'importance et la teneur de l'intentionnalité particulière des Canadiens français. Son projet de francophonie nord-américaine, issu d'une « conception *purement* construite de la mémoire », chercherait à « *expurger* de la mémoire québécoise son aventure canadienne » tout en *invalidant* et en *excluant*, au nom « de l'inclusion de toutes les différences », « la *quasi-totalité* de la mémoire réfléchie du Québec français » (ibid. : 218-220)⁴¹. À la limite, Thériault voit donc en Bouchard le pourfendeur d'une tradition, menaçant même jusqu'à l'existence de la trace canadienne-française.

Thériault n'épargne pas non plus Létourneau, bien que ce soit d'une manière beaucoup plus nuancée. En effet, Thériault cite à de nombreuses reprises et de manière positive l'auteur de *Passer à l'avenir* en raison de sa critique acerbe du travail de Bouchard. De plus, Thériault rend hommage à Létourneau en mentionnant que ce dernier serait, « [...] sans contredit, au Québec, celui qui a tenté avec le plus de vigueur de redonner une noble place à la mémoire dans la lecture des représentations collectives des Franco-Québécois » (idem.). Il n'a clairement pas été aussi généreux à l'endroit de Bouchard, mais il considère tout de même que Létourneau est, tout comme le professeur de l'UQAC, « [...] limité par les ornières de la modernité radicale » (ibid. : 209). C'est que Létourneau serait tenté par une conception trop plurielle de la mémoire où la concurrence assumée des récits ne permettrait pas de faire sens du parcours canadien-français (ibid. : 212). Tenue par une ambivalence d'être constitutive, l'intentionnalité nationale serait diluée et ne saurait se transmettre efficacement.

⁴¹ Nous mettons en italiques.

Beauchemin, qui voit dans l'ouvrage de Thériault « l'une des plus éclairantes synthèses de ces dernières années sur la question de l'identité québécoise » (Beauchemin, 2003 : 145), ne ménage pas lui non plus Létourneau, mais en usant d'un ton moins provocateur que ne l'a fait l'auteur de *Critique de l'américanité*. Pour Beauchemin, il y a « [...] contradiction entre, d'une part, la nécessité à laquelle souscrit Létourneau de transmettre et, d'autre part, l'*apologie* de l'ambivalence qui conduit à terme à ne plus rien avoir à transmettre, à laisser à l'héritage le soin d'assurer sa propre pérennité » (Beauchemin, 2002 : 154-155)⁴².

On retrouve ce souci de transmission dans la plupart des travaux de l'auteur d'*Histoire en trop* qui en a assez que les intellectuels, animés d'une « mauvaise conscience » issue d'une crainte de la dimension ethnique du nationalisme québécois, cherchent à « cacher » « [...] que le projet de reconnaissance politique du Québec est porté par un groupe, et seulement lui, parfaitement repérable » (Beauchemin, 2000 : 260). La dynamique politique des sociétés contemporaines serait aussi responsable de cette dilution du passé canadien-français puisqu'elle encourage, par son ouverture au pluralisme, la fragmentation identitaire, relativisant ainsi la figure de la nation qui avait pourtant agi comme cadre principal du sujet politique québécois. Ce dernier, surplombant les autres sources identitaires, serait pourtant nécessaire pour « fonder la légitimité de l'agir politique » (Beauchemin, 2001 : 209), et ce, puisque « [l]e champ du politique s'organise autour de la définition du sujet politique au nom duquel seront édictées les normes et les règles de sanction de la pratique sociale. C'est au nom de ce sujet politique que sont formulées des règles et que devient représentable une volonté de vivre ensemble au-delà des conflits » (ibid. : 216). En

⁴² Nous mettons en italiques.

d'autres mots, en menaçant l'édifice de la nation québécoise et sa tradition communautariste héritée du passé canadien-français, on menace le sujet politique unitaire en tant que fondement même de la vie démocratique!

Pour l'auteur d'*Histoire en trop*, Bouchard est un autre intellectuel qui commet le pêcher d'embrasser sans nuance le pluralisme et de contribuer ainsi à l'effacement du sujet politique tel qu'il a été traditionnellement porté par les intellectuels nationalistes. Beauchemin croit en fait que Bouchard, « [...] afin de rendre possible son projet de francophonie nord-américaine, est amené à épurer la conscience historique franco-québécoise de son contenu communautariste. Il sous-estime, me semble-t-il, la présence encore agissante au sein de l'identité québécoise d'aspects communautaristes hérités de la vieille culture canadienne-française que l'auteur associe à l'« ethnicité » » (Beauchemin, 2002 : 138). En fait, le projet bouchardien serait carrément fondé sur « l'idéal [...] d'une *épuration* des contenus de culture trop étroitement associés à l'univers canadien-français »⁴³, rien de moins. Aux yeux de Beauchemin, il est donc tout à fait paradoxal que Bouchard soutienne le projet souverainiste, alors même qu'il en récuse le moteur et qu'il n'y voit pas le moyen de conserver l'héritage de la majorité historique.

3.4 – Conclusion : un court règne pour Bouchard?

Bouchard, en publiant au début des années 2000 d'importants travaux de synthèse cherchant à évacuer le discours sur la survivance tout en demeurant au sein du paradigme nationaliste, désirait certainement s'assurer d'une place au soleil au sein du monde intellectuel québécois. En ce sens, Geneviève Mathieu a eu tout à fait raison de conclure sa synthèse des débats sur la redéfinition de la nation québécoise en mentionnant que la

⁴³ Nous mettons en italiques.

conception bouchardienne de la nation était bien en vue au tout début des années 2000. En effet, les textes qui ont suivi la parution de son ouvrage sont très révélateurs de la position dominante, mais aussi chancelante, de l'auteur de *La nation québécoise au futur et au passé* au sein du champ intellectuel au sein duquel se sont déroulés les débats, et ce, de quatre principales façons.

Premièrement, Létourneau et Beauchemin témoignent explicitement de l'envergure de l'intellectuel de l'UQAC. Dans *Passer à l'avenir*, Létourneau débute son chapitre en mentionnant que :

[d]epuis plus de vingt ans, celui-ci s'est taillé une place de choix au sein de l'institution historique québécoise. La qualité de ses travaux, d'une part, et l'envergure de ses questionnements, d'autre part, lui ont permis de s'ériger comme l'une des figures majeures et marquantes du paysage intellectuel de la province, voire du Canada. Ses interventions scientifiques ont souvent eu des échos sur la place publique. [...]. Compte tenu de son rayonnement sanctionné par de nombreux prix de prestige, Gérard Bouchard apparaît comme l'un des héritiers possibles de cette lignée de penseurs qui, depuis François-Xavier Garneau jusqu'à Fernand Dumont, ont cherché à offrir aux Québécois, et notamment à ceux que l'on appelait hier les Canadiens français, les moyens de nourrir leur conscience historique [...] (Létourneau, 2000a : 44).

Si Létourneau se montre aussi élogieux à l'endroit de Bouchard, c'est probablement parce qu'il sait qu'il s'apprête à s'attaquer à un monument. Il en va de même presque à chaque fois où il fait un commentaire particulièrement cinglant. En fait, probablement par prudence, et peut-être se sentant-il quelque peu intimidé, Létourneau précède systématiquement une attaque d'un commentaire louangeur, question de ne pas trop piquer la colère de celui qui, s'il se déchaîne, est en position de mobiliser bien des ressources pour contrattaquer et assurer sa position. Quant à Beauchemin, il souligne simplement que la réflexion de Bouchard « exerce une grande influence » et ce serait pourquoi il l'a choisi plutôt qu'une autre, en compagnie de celle de Létourneau, quand est venu le moment de discuter de la mémoire de

l'héritage canadien-français dans la pensée politique québécoise. L'universitaire saguenéen aurait en fait inspiré de nombreux travaux entourant l'idée d'une « recomposition politique et identitaire du Québec » ainsi que celle d'une « certaine réécriture de l'histoire nationale » (idem.).

Deuxièmement, à notre avis, l'orientation des démarches pour le moins polémiques de Létourneau, Thériault et dans une moindre mesure Maclure et Beauchemin, témoigne entre autres de l'état du champ au sein duquel se déroulent les débats. En effet, c'est avant tout la position de Bouchard qui est la cible des attaques, et ce, principalement parce qu'il occupe la place dominante. Comme le souligne Garand, le polémique est généralement, bien qu'il n'y soit pas exclusif, l'apanage des discours dominés en mal de reconnaissance (Garand, 1989 : 123). En usant d'un langage agressif, ces discours cherchent à attirer l'attention des discours établis, à susciter les interactions avec ces derniers dans l'espoir de « s'élever » à leur niveau et peut-être même de les détrôner. Les positions établies, bien qu'elles soient plutôt solides puisqu'elles contrôlent bien souvent un certain appareillage institutionnel susceptible de reproduire leur domination, sont d'un autre côté relativement fragiles puisque ce capital symbolique est constamment convoité par les positions subordonnées. En ce sens, plus souvent qu'à son tour, un Bouchard a fait les frais des discours dominés pour la simple raison qu'il occupait, après s'être lui-même approprié la place d'un Dumont, le « rôle de phare dans l'institution historique québécoise ». Pour Létourneau, Bouchard était celui qui « [...] ouvre les chantiers, trace les pistes, hiérarchise les questionnements, suggère ce qui, dans la panoplie de recherches à faire, est prioritaire ou secondaire » (Létourneau, 2000a : 49). Il occupait une place qui était peu ou pas contestée.

La dure réalité frappa cependant rapidement Bouchard. Bien téméraire est celui qui prédirait une longue vie au parrain...

Troisièmement, il est clair qu'à l'époque, le ton était beaucoup plus complaisant entre les courants conservateur et pluraliste, et ce, à l'exception de la critique plus costaud adressée par Beauchemin à Létourneau. À notre avis, cette complicité tacite suggère que ces deux courants occupaient des positions subordonnées et qu'ils avaient peu avantage à s'attaquer l'un à l'autre, comparativement aux bénéfices qu'ils pouvaient tirer d'une trêve implicite, bien que cette dernière fut temporaire et fragile. En effet, en joignant en quelque sorte leurs forces, il était beaucoup plus aisé de procéder à une petite révolution au sein du champ intellectuel québécois, bien qu'une fois le courant révisionniste au tapis, les dissensions idéelles, très profondes, entre les conservateurs et les pluralistes, allaient prendre les devants de la scène. Les places étant évidemment limitées pour le « monopole du découpage légitime », il allait de soi qu'une fois l'ennemi abattu, l'alliance « contre nature » devait se résorber par une nouvelle confrontation. En ce sens, nous pourrions supputer qu'une fois que Bouchard et le camp révisionniste furent vertement critiqués de part et d'autre, les pluralistes et les conservateurs entrèrent dans une lutte de succession qui fit éclater au grand jour l'importance de la distance idéelle séparant les deux courants.

Quatrièmement, la réponse de Bouchard et les stratégies qu'il utilise pour contrer les attaques de ses adversaires en disent long sur sa position établie. Dans bien des cas, ce dernier s'est payé le luxe de simplement garder le silence au lieu de fournir d'autres munitions à ses adversaires, alors que dans d'autres situations, Bouchard s'est plaint d'être mal cité ou mal compris, tout en insistant bien souvent pour dire qu'il ne se reconnaissait aucunement dans les propos qu'on lui imputait. Par exemple, à la suite de la parution

d'*Histoire en trop*, Beauchemin et Bouchard s'engagèrent dans un débat prenant dans les pages du *Devoir* entre le 11 janvier et le 17 février 2003. En guise de première réplique à la critique que lui adressait Beauchemin dans *Histoire en trop*, Bouchard rétorqua simplement qu'il attendait de ce livre « [...] une occasion d'échange fructueux sur des préoccupations communes ». Il ajoute : « [a]près lecture de l'ouvrage, je constate que cette perspective est sérieusement compromise. [...] Jacques Beauchemin me prête des idées qu'il critique et rejette. Le problème, c'est que je ne me reconnais pas dans ces idées, dont je récusé la paternité. Il m'est donc difficile de participer au débat dans ces conditions, ce qui est très gênant » (Bouchard, 2003). Il se contente ensuite de donner quelques exemples où il aurait été mal compris, et ce, sans pour autant attaquer sur le fond la pensée de Beauchemin.

Il n'en demeure pas moins qu'à ce moment, Bouchard avait quelque peu raison de ne pas se reconnaître dans les propos de Beauchemin. Comme nous l'avons déjà mentionné, la polémique fait bien souvent appel à une lecture biaisée, caricaturale, voire mensongère de l'auteur que l'on cherche à dénigrer⁴⁴. Certains passages d'*Histoire en trop* correspondent assez bien à cette caractéristique de la polémique. Par exemple, Bouchard dénonce à juste titre dans son article le fait que Beauchemin le présente comme un tenant du nationalisme civique. Pour ce dernier, Bouchard ferait des « [...] imprécations en faveur d'un "nationalisme civique" » (Beauchemin, 2002 : 10). Il ajoute en note de fin de document que « [c]'est bien cette position en faveur d'un nationalisme civique qu'a adoptée, parmi d'autres, Gérard Bouchard [...] » (ibid. : 187). Néanmoins, dans *La nation québécoise au futur et au passé*, un ouvrage que Beauchemin cite pourtant abondamment, Bouchard

⁴⁴ Il serait possible de faire une analyse systématique de l'interprétation faite par chacun des auteurs des propos de leurs collègues afin de dresser un portrait complet de l'inter(in)compréhension que l'on retrouve dans cette polémique. Cependant, ceci dépasserait le cadre de notre travail et exigerait de développer une approche plus sémantique.

consacre plusieurs pages à déconstruire la dichotomie ethnique/civique. Il mentionne entre autres que « [...] nous ne pensons pas que le modèle de la nation civique, tel qu'il est posé, soit viable sur le plan sociologique. [...] Le problème vient de ce qu'il propose une vision réductrice de la société, trop étroitement centrée sur la rationalité du droit et sur les privilèges de l'individu » (Bouchard, 1999 : 22). Il ajoute plus loin : « [...] qu'on s'en remette au sens large ou au sens strict, il subsiste toujours des contenus *ethniques* qui ne sont nullement incompatibles avec les présupposés juridiques de la nation *civique* » (ibid. : 29). En ce sens, il est clair que Bouchard n'est pas un partisan d'une conception purement civique de la nation québécoise. Il ne fait que défendre une conception moins substantielle que celle de Beauchemin.

Mais pourquoi ce dernier, malgré l'évidence, aurait-il étiqueté Bouchard de cette façon? Comme nous l'avons déjà mentionné, dans le cadre d'une polémique, l'acte de nomination est généralement suivi de la disqualification du discours adverse. Pour ce faire, on tend à exagérer les différences, à polariser les positions, et ce, afin de mieux se distancier de l'adversaire, surtout quand ce dernier occupe une place dominante. Ainsi, il est fort probable que Beauchemin, en présentant Bouchard, malgré l'évidence, comme un nationaliste civique, cherchait à le disqualifier et à le mettre à distance puisque cette conception du phénomène national, tout comme son pendant ethnique, avait déjà été abondamment remise en question et jugée comme étant inadéquate dans le contexte québécois.

L'année suivante, la communication semblait tout aussi difficile entre Bouchard et Thériault, ce dernier ayant sévèrement critiqué l'intellectuel de l'UQAC pour son travail sur Lionel Groulx (Thériault, 2003 : 50). C'est que Thériault considère que Bouchard, dans son

ouvrage *Les deux chanoines* (2003), effectue un travail qui « ne repose pas sur la pensée de Groulx » en présentant l'œuvre de ce dernier comme étant pétrie de contradictions insurmontables (Thériault, 2003 : 50). Bouchard, dans son ouvrage *La pensée impuissante* (2004), répliqua à cette critique en présentant Thériault comme un des « disciples, amis ou fidèles de Groulx », ce qui n'est pas sans contenir une certaine connotation péjorative quand on connaît la façon peu élogieuse de Bouchard de se représenter le Chanoine. En guise de réponse, Bouchard, encore une fois, renvoie simplement la balle dans le camp adverse au lieu de démontrer en quoi sa propre lecture de Groulx est au contraire tout à fait juste. Bouchard, sur un ton provocateur, écrit : « [j]'attends donc l'ouvrage qui livrera cette *vraie* pensée de Groulx, rendue à sa cohérence profonde [...] » (Bouchard, 2004 : 240).

L'animosité entre les deux auteurs n'a cependant pas empêché qu'ils se rencontrent lors d'une même séance des Séminaires Fernand-Dumont dont on retrouve le compte rendu dans l'ouvrage *Le Canada français. Son temps, sa nature, son héritage* publié en 2006. À ce moment, les deux auteurs discutèrent, dans leur intervention respective, de la place du Canada français dans le Québec contemporain. Le titre de chacun de leur texte est pour le moins révélateur de la distance idéale qui les sépare, tout en soulignant leur proximité dans le champ intellectuel, tous deux occupant désormais une place privilégiée au sein de l'un ou l'autre des courants dominants concernant le phénomène national québécois. En fait, Thériault présente *Le Canada français comme réalité vivante* alors que Bouchard s'attarde plutôt au *Canada français comme période historique* (2006). Dans cette situation, on assiste à un véritable dialogue de sourds. Thériault, le premier à faire sa présentation, souligna que Jacques Beauchemin parle, « [...] avec raison, de mauvaise conscience des souverainistes québécois au regard de leur histoire », ce qui témoignerait de l'attitude beaucoup plus

répandue « [...] à concevoir l'histoire du Québec en terme de rupture. Nous serions les dépositaires d'aucun testament, en débat avec aucune tradition particulière. Comme le dit Gérard Bouchard : « nous savons bien qu'en définitive, l'histoire du Québec tel que nous le concevons aujourd'hui, commence avec la naissance de sa représentation après la Seconde Guerre mondiale ». En présentant encore une fois Bouchard comme le maître à penser de la liquidation de l'héritage de la majorité canadienne-française, ce que ce dernier n'apprécie guère, comme nous l'avons vu, avec sa réplique à Beauchemin en 2003, Thériault s'attendait sûrement à une réponse cinglante de la part du chef de file révisionniste. Il n'en fut rien. Il ne fit qu'indirectement allusion aux propos de Thériault en mentionnant que le Québec a plutôt assisté, après 1960, à une renaissance féconde de la mémoire et non pas à son effacement. Par la suite, les deux auteurs, au cours de la période de débat, ne se sont jamais, d'après le compte-rendu, interpellé directement l'un et l'autre, malgré que leurs exposés antinomiques faisaient précisément l'objet des échanges entre les différents participants!

En bout de piste, il est clair que si la période étudiée par Mathieu partait de la conception dumontienne dominante, celle sur laquelle nous nous sommes penchés découlait plutôt de l'approche triomphante de Bouchard. Cette dernière, forte d'une conception peu substantielle tout en demeurant nationaliste, fut certainement ébranlée par les approches pluraliste et conservatrice, et ce, malgré la plume prolifique de l'auteur et son statut établi dans le champ intellectuel. La lune de miel du révisionnisme étant terminée, la suite des choses fut marquée par une lutte de pouvoir entre les différents courants, par un réaligement des forces et possiblement par une transformation, comme nous le verrons en conclusion, de l'objet des débats.

CONCLUSION – Réalignement des forces et transformation de l'objet de la polémique

« Fait important à signaler, l'objet autour duquel
s'est enclenché le processus polémique est
susceptible de se transformer, de dériver et même
d'être oublié en cours de route »
(Garand, 1989 : 60)

Dans le cadre de cette thèse, nous avons tenté de déterminer quelles sont les principales conceptions de la nation québécoise entre 1999 et 2006 et comment elles interagissent au cours de cette période. Comme nous avons tenté de le démontrer, on peut identifier, entre 1999 à 2006, plusieurs conceptions de la nation québécoise se regroupant au sein de trois principaux courants : le courant révisionniste représenté principalement par Gérard Bouchard; le courant pluraliste dont Jocelyn Létourneau et Jocelyn Maclure constituent les figures principales; ainsi que le courant conservateur dont Joseph-Yvon Thériault et Jacques Beauchemin représentent les têtes d'affiche. La communication entre ces courants fut cependant brouillée et difficile.

À la lumière des théories sur la nation et le nationalisme, on peut aisément distinguer ces trois courants. Premièrement, le courant révisionniste adopte une approche beaucoup plus moderniste où la nation est conçue comme étant de l'ordre du construit et de la représentation, plutôt que comme une entité concrète et identifiable. Ce dernier modèle, plus près de celui des conservateurs, se rapproche davantage du primordialisme identifié par Smith. Pour ce qui est des pluralistes, la nation ne doit pas être considérée comme une catégorie indépassable, mais bien comme une source d'identité qui ne peut porter ombrage aux autres filières identitaires qu'au prix d'une négation de la diversité inhérente à toute société.

En ce sens, nous avons soutenu qu'il soit possible d'expliquer les difficultés inter(in)compréhensives de ces discours par la distance idéelle qui les sépare. Cependant, nous croyons, comme nous avons tenté de le démontrer, que cette explication est insuffisante. À nos yeux, et en nous inspirant de la théorie bourdieusienne des champs ainsi que de la lecture polémologique développée par Dominique Garand, nous croyons que les luttes de pouvoir au sein du champ intellectuel québécois, ainsi que la position relative que chaque agent occupe par rapport aux autres, expliquent aussi en bonne partie la façon dont les différents auteurs interprètent et rendent compte des propos des autres.

En fait, c'est à une véritable polémique marquée par la lutte pour le « monopole du découpage légitime » de la représentation nationale que nous avons assisté au cours de la période allant de 1999 à 2006. Elle débuta par l'affirmation et la « victoire » d'une conception peu substantielle de la nation par Bouchard devant la conception ethnicisante et jusqu'à alors dominante de Dumont. Elle fit cependant rapidement les frais des pluralistes et des conservateurs qui, d'un effort conjoint inattendu, cherchèrent à défaire l'édifice révisionniste.

On reprocha énormément à Bouchard de verser dans l'utopie et de développer ce faisant une conception de la nation qui colle mal à la réalité empirique de la collectivité québécoise. Cependant, tout comme lui, nous croyons que tout intellectuel intervient nécessairement sur :

l'échelle des significations et des valeurs afin de modifier non seulement la conscience historique, mais aussi les fondements culturels de rapports et de comportements sociaux. [...] Il convient que la science historique, comme tout autre vecteur de la culture savante, contribue à promouvoir des valeurs, à refonder une éthique de l'engagement social, à réinventer un récit national respectueux de la

diversité et accordé aux prérogatives de la citoyenneté, à façonner ou à changer les visions du monde, au passé et au présent (Bouchard, 2003 : 44).

De ce point de vue, et nous le partageons amplement, le savant n'a pas affaire à une nation chosifiée qu'il suffit de découvrir dans sa culture immédiate ou en projetant notre regard sur le passé pour en détecter la trace toute particulière. Verser dans une telle réification de la nation en vient à postuler que les connaissances historiques sont signifiantes en elles-mêmes et qu'il ne suffit que de bien tendre l'oreille pour prendre acte de la spécificité de l'itinéraire québécois et de sa majorité d'origine canadienne-française. À notre avis, cela revient à négliger le fait que la nation est avant tout un concept, une catégorie premièrement politique et contingente qui peut être mobilisée de bien des façons. Nous croyons donc, à la suite de Brubaker, que tout discours sur la nation est nécessairement performatif. En ce sens, son usage en tant que catégorie scientifique pose toujours problème, mais on ne peut évidemment pas l'évacuer de par l'importance du potentiel mobilisateur qu'il renferme, et ce, des Lumières à nos jours.

Devant un concept à la portée aussi grande, une approche réflexive du phénomène national qui prend en compte la position de chacun dans l'espace intellectuel et politique prend tout son sens. En effet, comment faire fi de la proximité qui peut exister entre certains intellectuels et les lieux de pouvoir proprement politiques, ces derniers offrant évidemment aux premiers des outils considérablement efficaces pour infléchir le réel du phénomène national?

Depuis le virage identitaire du Parti québécois (PQ) suite à l'élection de 2007 où l'Action démocratique du Québec tabla sur la peur de la différence, rafla une bonne partie de l'électorat péquiste et forma momentanément l'opposition officielle, il semble évident que le

courant conservateur gagna en influence auprès des stratèges du PQ. La plus récente preuve de ce virage étant le projet de loi n° 60⁴⁵ cherchant à institutionnaliser une conception stricte de la laïcité tout en étant respectueuse du patrimoine historique de la majorité franco-qubécoise. Un tel projet de loi nous semble l'exemple parfait où, derrière l'enjeu du rapport entre le religieux et l'État, se dissimule plutôt mal une entreprise nationaliste et polémique visant à légitimer la représentation d'un « Nous » surdéterminant et décomplexé. Ce faisant, l'objet de la polémique n'a fait que prendre un nouveau visage, et ce dernier n'a vraisemblablement pas souri au PQ lors des élections générales du 7 avril 2014⁴⁶.

⁴⁵ PL 60, *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*, 1^e sess, 40^e lég, Québec, 2013.

⁴⁶ Avec 25% du vote, le PQ a en fait obtenu son pire résultat depuis 1970.

Bibliographie

AMOSSY, Ruth et Marcel BURGER (2011). « Introduction : la polémique médiatisée ». *Semen*, no. 31, pp. 7-24.

ANDERSON, Benedict (2006). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London, New York, Verso, 240 p.

ANGENOT, Marc (1987). « La parole pamphlétaire ». *Études littéraires*, vol. 11. no. 2, pp. 255-264.

ANGENOT, Marc (2008). *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*. Paris, Mille et une nuits, 450 p.

BEAUCHEMIN, Jacques (2000). « Défense et illustration d'une nation écartelée » dans Michel VENNE (dir). *Penser la nation québécoise...* Montréal, Éditions Québec Amérique, pp. 259-282.

BEAUCHEMIN, Jacques (2001). « Le sujet politique québécois : l'indicible « nous » » dans Jocelyn MACLURE et Alain-G. GAGNON. *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Montréal, Éditions Québec Amérique, pp. 205-220.

BEAUCHEMIN, Jacques (2002). *L'histoire en trop : la mauvaise conscience des souverainistes québécois*. Montréal, VLB éditeur, 210 p.

BEAUCHEMIN, Jacques (2003). Compte rendu de l'ouvrage « Critique de l'américanité. Mémoire et démocratie au Québec » de Joseph-Yvon THÉRIAULT. *Politique et Sociétés*, vol. 22, n° 1, pp. 145-149.

BÉDARD, Éric et Xavier GÉLINAS (2003). « Critique d'un néo-nationalisme en histoire du Québec » dans Stéphane KELLY. *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 73-91.

BÉLANGER, Damien-Claude (2001). « Les historiens révisionnistes et le rejet de la « canadianté » du Québec : réflexions en marge de la *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* de Gérard Bouchard ». *Mens*, vol. 2, no. 1., pp. 105-112.

BELKHODJA, Chedly et Christophe TRAISNEL (2012). « Une communauté nationale assiégée? Le constat des « nouveaux penseurs de sensibilité conservatrice » en France et au Québec » dans Micheline LABELLE, Jocelyne COUTURE et Frank W. REMIGGI (dirs.). *La communauté politique en question. Regards croisés sur l'immigration, la citoyenneté, la diversité et le pouvoir*. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 122-144.

BILLING, Michael (1995). *Banal Nationalism*. London, Thousand Oaks, 200 p.

BOCK-CÔTÉ, Mathieu (2007). *La dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*. Montréal, Éditions Boréal, 211 p.

BOILY, Frédéric (2003). *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*. Sillery/Québec, Éditions du Septentrion, 229 p.

BOILY, Frédéric (2008). « De l'histoire nationale à l'histoire postnationale. Défis théoriques » dans François CHARBONNEAU et Martin NADEAU (dirs.). *L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle*. Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, pp. 39-57.

BOILY, Frédéric (2011). « Fernand Dumont : un nationaliste à la Renan? » dans Frédéric BOILY et Donald IPPERCIEL (dirs.). *D'une nation à l'autre : discours nationaux au Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 49-68.

BOUCHARD, Gérard (1997). « Populations neuves, cultures fondatrices et conscience nationale en Amérique latine et au Québec » et « La nation comme imaginaire et comme réalité » dans Gérard BOUCHARD et Yvan LAMONDE (dir). *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*. Montréal, Éditions Harmattan, pp. 17 à 54 et 337-350.

BOUCHARD, Gérard (1999). *La nation québécoise au futur et au passé*. Montréal, VLB éditeur, 157 p.

BOUCHARD, Gérard (2000a). « Construire la nation québécoise. Manifeste pour une coalition nationale » dans Michel VENNE (dir). *Penser la nation québécoise...* Montréal, Éditions Québec Amérique, pp. 49-68.

BOUCHARD, Gérard (2000b). *Genèse des nations et cultures du nouveau monde : essai d'histoire comparée*. Montréal, Éditions Boréal, 503 p.

BOUCHARD, Gérard (2001). « Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique » dans Jocelyn MACLURE et Alain-G. GAGNON (dirs). *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Montréal, Éditions Québec Amérique, pp. 21-36.

BOUCHARD, Gérard (2003). « Les défis de la culture québécoise ». *Le Devoir*, 11-12 janvier.

BOUCHARD, Gérard (2003). « Une crise de la conscience historique. Anciens et nouveaux mythes fondateurs dans l'imaginaire québécois » dans Stéphane KELLY (dir). *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 29-51.

BOUCHARD, Gérard (2003). *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Boréal, 313 p.

BOUCHARD, Gérard (2004). *La pensée impuissante. Échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*. Montréal, Boréal, 319 p.

BOUCHARD, Gérard (2006). « Le Canada français comme période historique » dans Gilles Gagné (dir). *Le Canada français. Son temps, sa nature, son héritage. Les séminaires Fernand-Dumont*. Québec, Éditions Nota bene, pp. 275-280.

BOURDIEU, Pierre (1978). Propos recueillis par François HINCKER. « Les intellectuels sont-ils hors jeu? ». *La Nouvelle Critique*, no. 111-112, février-mars, p. 60.

BOURDIEU, Pierre (1980). « L'identité et la représentation ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 35, novembre, pp. 63-72.

BOURDIEU, Pierre (1987). *Choses dites*. Paris, Les éditions de Minuit, 229p.

BOURDIEU, Pierre (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris, Éditions Raisons d'agir, 237 p.

BREUILLY, John (1982). *Nationalism and the State*. New York, St. Martin's Press, 1982, 421 p.

BRUBAKER, Rogers (1996). *Nationalism reframed. Nationhood and the National Question in the New Europe*. Cambridge/ New York, Cambridge University Press, 202 p.

BRUBAKER, Rogers (1999). « The Manichean Myth: Rethinking the Distinction Between 'Civic' and 'Ethnic' Nationalism ». dans Hanspeter KRIESI *et al.* (dirs.). *Nation and National Identity: The European Experience in Perspective*. Zürich, Rügger, pp. 55-71.

BRUBAKER, Rogers (2004). « In the Name of the Nation : Reflections on Nationalism and Patriotism ». *Citizenship Studies*, vol. 8, no. 2, pp. 115-127.

BRUBAKER, Rogers (2009). « Ethnicity, Race and Nationalism ». *Annual Review of Sociology*, no. 35, pp. 21-42.

BRUBAKER, Rogers (2012). « Religion and nationalism: four approaches ». *Nations and Nationalism*, no. 18, vol. 1, pp. 2-20.

CONSEIL DES MINISTRES (2013). « Nominations du Conseil des ministres ». Communiqué provenant du site de la première ministre du Québec, 13 mars 2013. Disponible en ligne au <http://www.premiere-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiqués/details.asp?idCommunique=1196>. Consulté le 28 octobre 2013.

COUTURE, Claude (2011). « Gérard Bouchard et la genèse des nationalismes » dans Frédéric BOILY et Donald IPPERCIEL (dirs.). *D'une nation à l'autre : discours nationaux au Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 69-81.

DIECKHOFF, Alain et Christophe JAFFRELOT (2006). Introduction dans Alain DIECKHOFF et Christophe JAFFRELOT (dirs.). *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*. Paris, Presses de Sciences Po, pp. 13-25.

DIECKHOFF, Alain (2006). « Nationalisme politique contre nationalisme culturel? » dans Alain DIECKHOFF et Christophe JAFFRELOT (dirs.). *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*. Paris, Presses de Sciences Po, pp. 105-129.

DUMONT, Fernand (1993). *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Éditions du Boréal, 393 p.

DUMONT, Fernand (1995). *Raisons communes*. Montréal, Éditions du Boréal, 255 p.

- GARAND, Dominique (1989). *La griffe du polémique*. Montréal, Éditions de l'Hexagone, 235 p.
- GELLNER, Ernest (1964). *Thought and Change*. London, Weidenfeld & Nicolson, 224 p.
- GELLNER, Ernest (1983). *Nations and Nationalism*. Ithaca, Cornell University Press, 150 p.
- GROULX, Lionel (1923). *Notre avenir politique : enquête de L'Action française, 1922*. Montréal, Bibliothèque de L'Action française, 269 p.
- HEARN, Jonathan (2006). *Rethinking Nationalism. A Critical Introduction*. New York, Palgrave Macmillan, 272 p.
- HELD, David *et al* (1999). *Global transformations : politics, economics and culture*. Stanford, Stanford University Press, 515 p.
- JAFFRELOT, Christophe (2006). « Pour une théorie du nationalisme » dans Alain DIECKHOFF et Christophe JAFFRELOT (dirs.). *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*. Paris, Presses de Sciences Po, pp. 29-103.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980). *Le discours polémique*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 153 p.
- KEDOURIE, Élie (dir.) (1970). *Nationalism in Asia and Africa*. New York, World Publishing Co., 573 p.
- LECOURS, André et Daniel BÉLAND (2005). « Nationalism, Public Policy, and Institutional Development: Social Security in Belgium ». *Journal of Public Policy*, no. 25, vol. 2, pp. 265-285.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (2000a). *Passer à l'avenir. Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal, Éditions du Boréal, 194 p.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (2000b). « Penser le Québec (dans le paysage canadien) » dans Michel VENNE (dir.). *Penser la nation québécoise...* Montréal, Éditions Québec Amérique, pp. 103-122.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (2006). *Que veulent vraiment les Québécois?* Montréal, Éditions du Boréal, 180 p.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (2010). *Le Québec entre son passé et ses passages*. Montréal, Éditions Fides, 250 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT (1989). *Histoire du Québec contemporain*. Deux tomes. Montréal, Éditions du Boréal.
- MACLURE, Jocelyn. *Récits identitaires : le Québec à l'épreuve du pluralisme* (2000). Montréal, Éditions Québec Amérique, 219 p.

- MACLURE, Jocelyn (2001). « Pluralisme et démocratie : dialogue, décision et dissensus » dans Jocelyn MACLURE et Alain-G. GAGNON (dirs). *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Montréal, Québec Amérique, pp. 251-267.
- MATHIEU, Geneviève (2001). *Qui est Québécois? : synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*. Montréal, VLB éditeur, 140 p.
- MATONTI, Frédérique (2004). « Intellectuels « responsables » et intellectuels « libres ». La réception de la sociologie de Pierre Bourdieu par le PCF » dans Louis PINTO et al (dirs.) *Pierre Bourdieu, sociologue*. Paris, Fayard, pp. 351-368.
- MEYER, Michel (2004). *La rhétorique*. Paris, Presses universitaires de France, 126 p.
- MONIÈRE, Denis (2001). *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 148 p.
- NOOTENS, Geneviève (2004). *Désenclaver la démocratie. Des huguenots à la paix des Braves*. Montréal, Québec Amérique, 168 p.
- PINTO, Louis (2002). *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*. Paris, Éditions Albin Michel, 252 p.
- PIOTTE, Jean-Marc et Jean-Pierre COUTURE (2012). *Les Nouveaux Visages du nationalisme conservateur au Québec*. Montréal, Québec Amérique, 161 p.
- PL 60, *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*, 1^e sess, 40^e lég, Québec, 2013.
- RADIO-CANADA. *Point de rupture. Le 30 octobre 1995. Victoire du non*. Disponible au http://www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/pointderupture/Chapitre_9.shtml. Consulté le 23 janvier 2014.
- ROBITAILLE, Antoine (2007). « Le « nous », c'est lui ». *Le Devoir*, 24 septembre.
- SEYMOUR, Michel, Jocelyne COUTURE et Kai NIELSEN (1998). « Introduction. Questioning the Ethnic/Civic Dichotomy » dans Michel SEYMOUR, Jocelyne COUTURE et Kai NIELSEN (dirs.). *Rethinking Nationalism*. University of Calgary Press, Calgary, pp. 1-61.
- SEYMOUR, Michel (1999). *La nation en question : essai*. Montréal, Éditions L'Hexagone, 206 p.
- SEYMOUR, Michel (2001). *Le pari de la démesure*. Montréal, Éditions L'Hexagone, 306 p.
- SMITH, Anthony D. (2010). *Nationalism*. Cambridge, Polity Press, 209 p.
- THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2000-2001). « Chronique des Amériques : l'américanité comme effacement du sujet québécois », *Argument*, vol. 3, n° 1, pp. 136-144.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2005 [2002]). *Critique de l'américanité : mémoire et démocratie au Québec*. Montréal, Québec Amérique, 386 p.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2003). « Les deux Groulx de Bouchard : un monstre de contradiction », *L'Action nationale*, vol. XCIII, no. 8, pp. 46-51.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon (2006). « Le Canada français comme réalité vivante » dans Gilles Gagné (dir). *Le Canada français. Son temps, sa nature, son héritage. Les séminaires Fernand-Dumont*. Québec, Éditions Nota bene, pp. 257-265.

TURGEON, Alexandre (2013). « Se déchirer sur la Révolution tranquille ». Compte rendu de l'ouvrage de Jean-Marc Pôté et Jean-Pierre Couture. *Les Nouveaux Visages du nationalisme conservateur au Québec*. Montréal, Québec Amérique, 2012, 161 p. *Bulletin d'histoire politique*, Vol. 21, no. 3, pp. 150-161.

VAN DEN BERGHE, Pierre (1995). « Does race matter? ». *Nations and Nationalism*, vol. 1, no. 3, pp. 357-368.

WIEVIORKA, Michel (2003). « L'idée de nation et le débat public » dans Raphaël CANET et Jules DUCHASTEL (dirs.). *La nation en débat. Entre modernité et postmodernité*. Éditions Athéna, Outremont, pp. 65-76.

ZAWADZKI, Paul (2006). « Nationalisme, démocratie et religion » dans Alain DIECKHOFF et Christophe JAFFRELOT (dirs.). *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*. Paris, Presses de Sciences Po, pp. 263-309.